

AR
12605
1974
QAG

Plan d'auto-suffisance
en
Horticulture

PROCESSES
NEW YORK

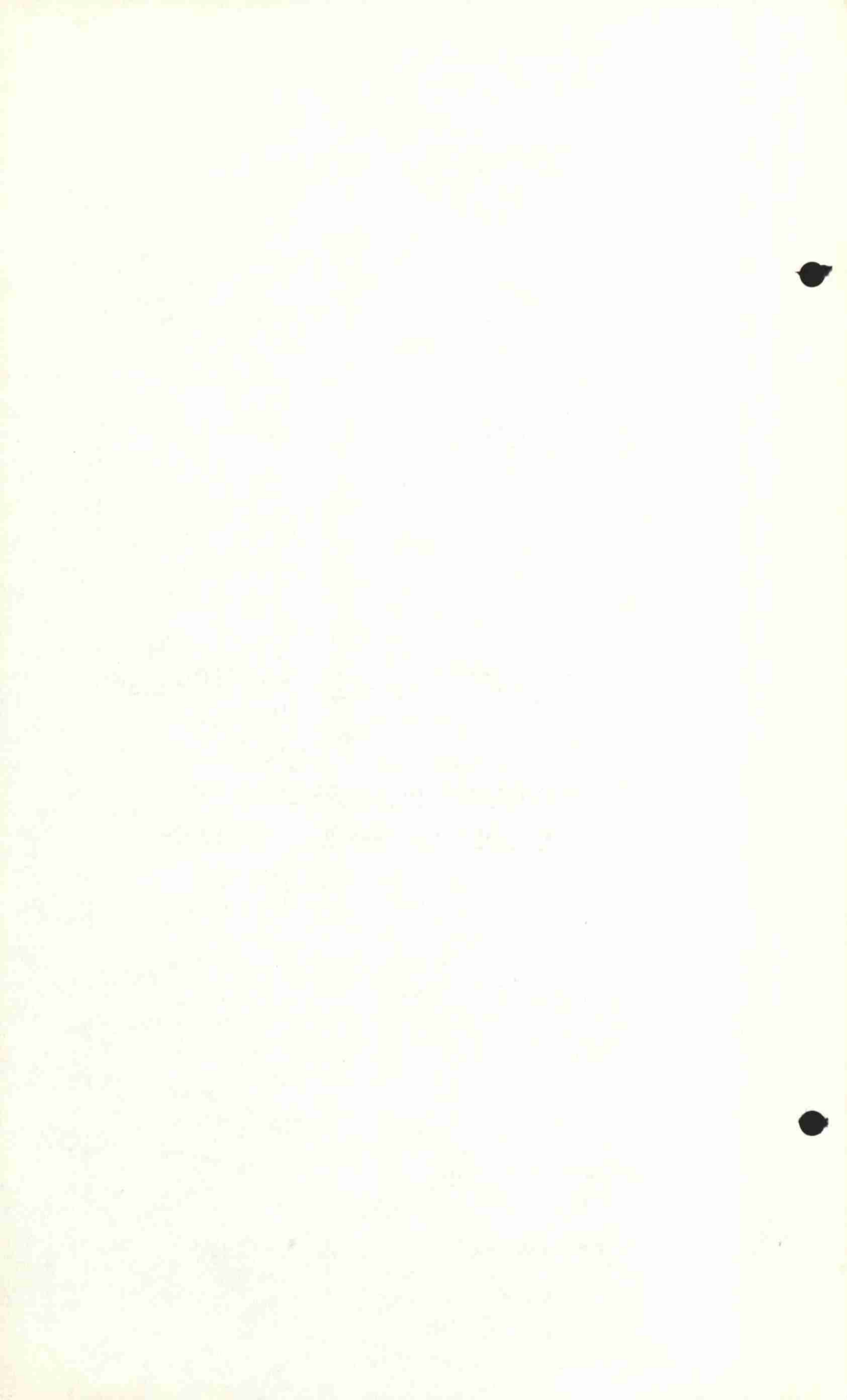
SERVICE DES PRODUCTIONS VEGETALES

PLAN D'AUTO-SUFFISANCE EN HORTICULTURE

Programme horticole
Fruits, légumes et pomme de terre

Septembre 1974.

BIBLIOTHÈQUE
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1er étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X6



AVANT-PROPOS

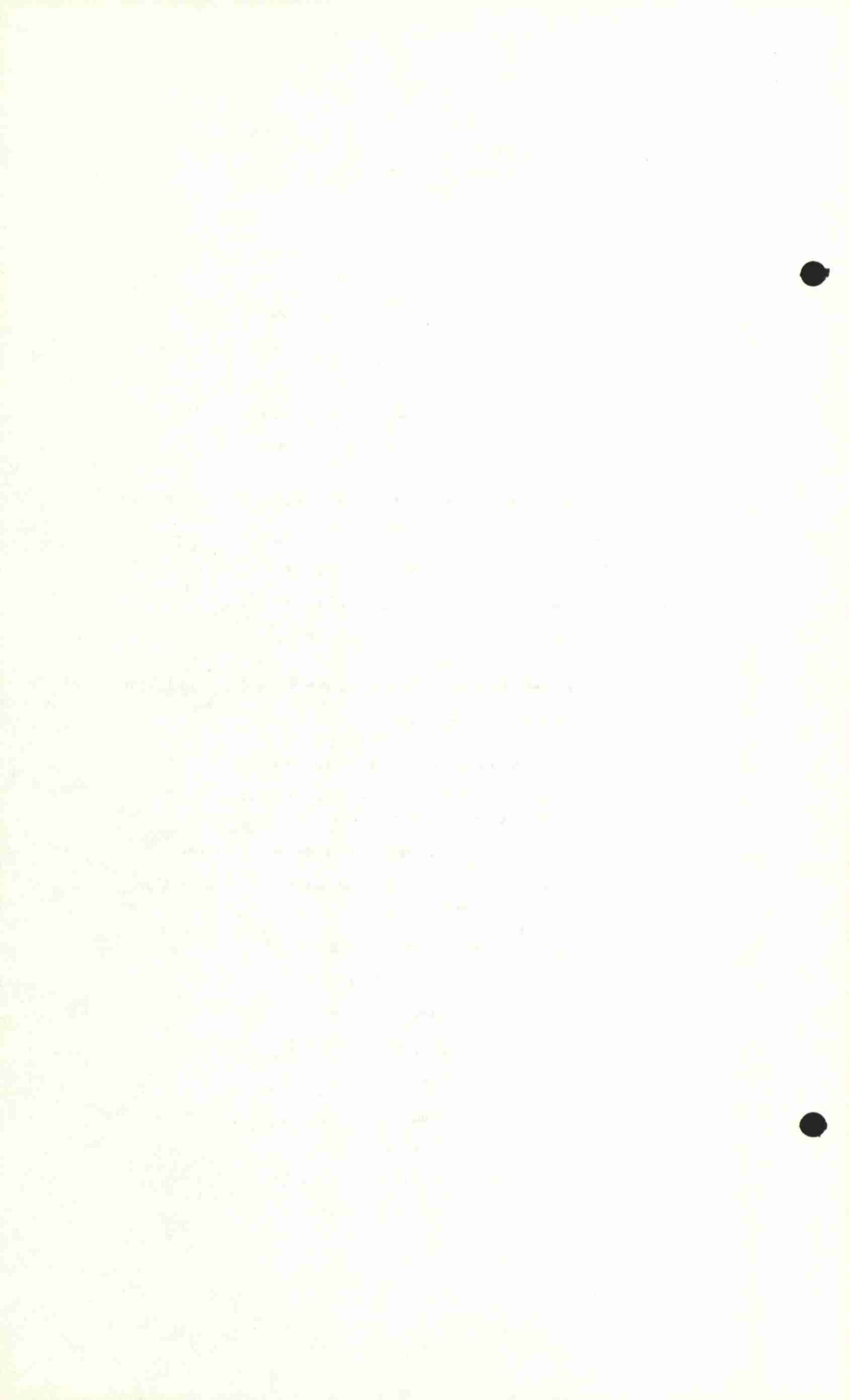
Suite aux recommandations faites par le Comité d'Orientation de l'Horticulture et à la suggestion de monsieur le sous-ministre Dr Camille Julien, le Service des Productions Végétales convoquait le 23 avril 1974, à l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe, une première réunion du "Comité ad hoc" chargé de la préparation d'un programme pour le Québec.

Les membres de ce Comité se sont par la suite réunis les 14 et 28 mai et les 13 et 14 juin 1974. Du 15 juin au 25 août, le travail s'est effectué en sous-comités. Lors de la dernière rencontre, les 26 et 27 août derniers, les documents de travail ont été révisés et acceptés.

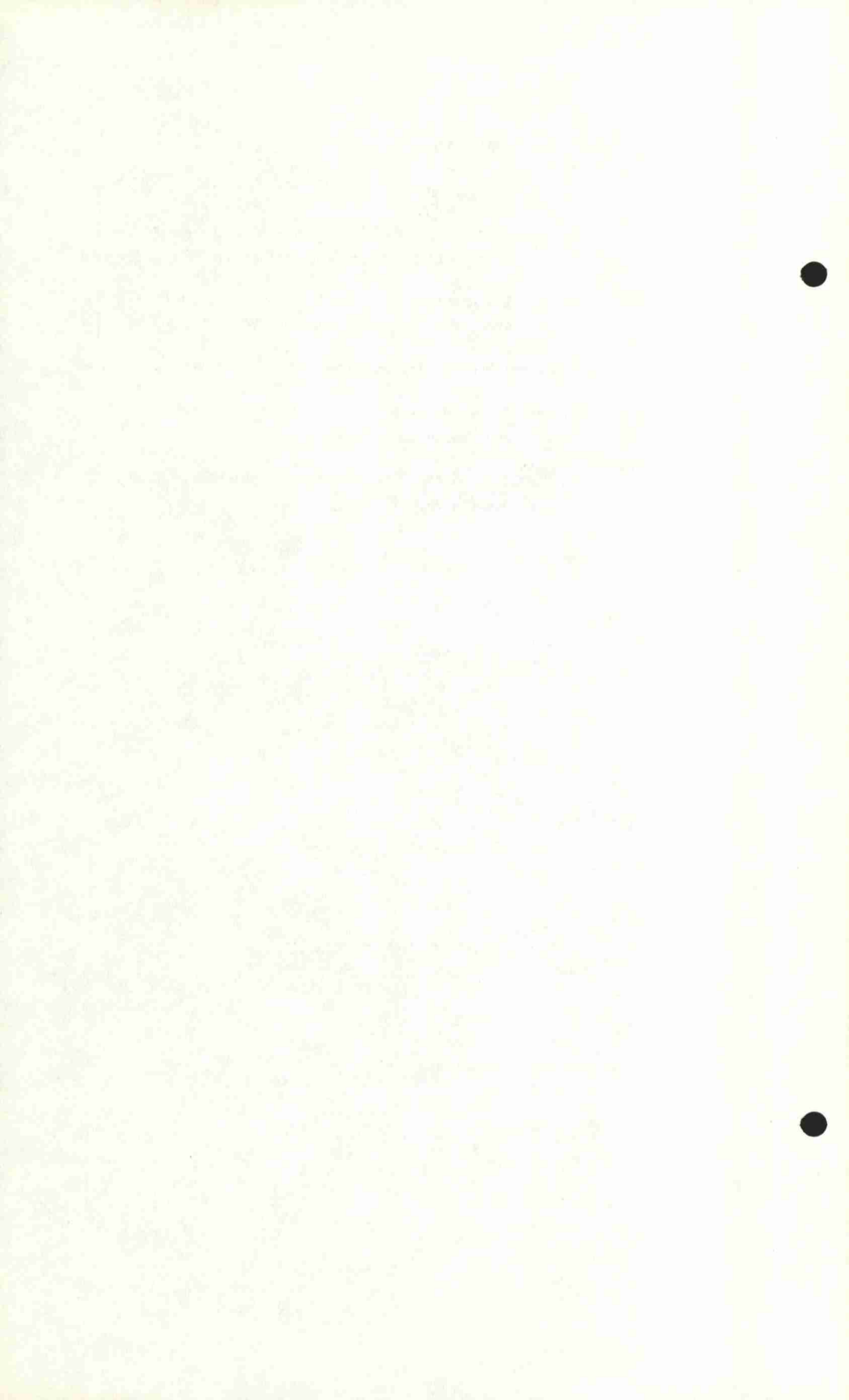
Les spécialistes suivants ont participé à l'élaboration du plan d'auto-suffisance en horticulture :

- Dr Bruno Landry, président du Comité
- M. Lionel Lachance, directeur du Service des Productions Végétales
- M. Bernard Routhier, Service de la Recherche
- Les conseillers horticoles suivants des bureaux Locaux et Régionaux:

= MM. Roland Gilbert
Gérard Hudon
Hugues Leblanc
Philippe Martin
Marcel Michaud
Jacques Rioux
Raymond St-Cyr
Pierre Sauriol
Frédéric Trudel

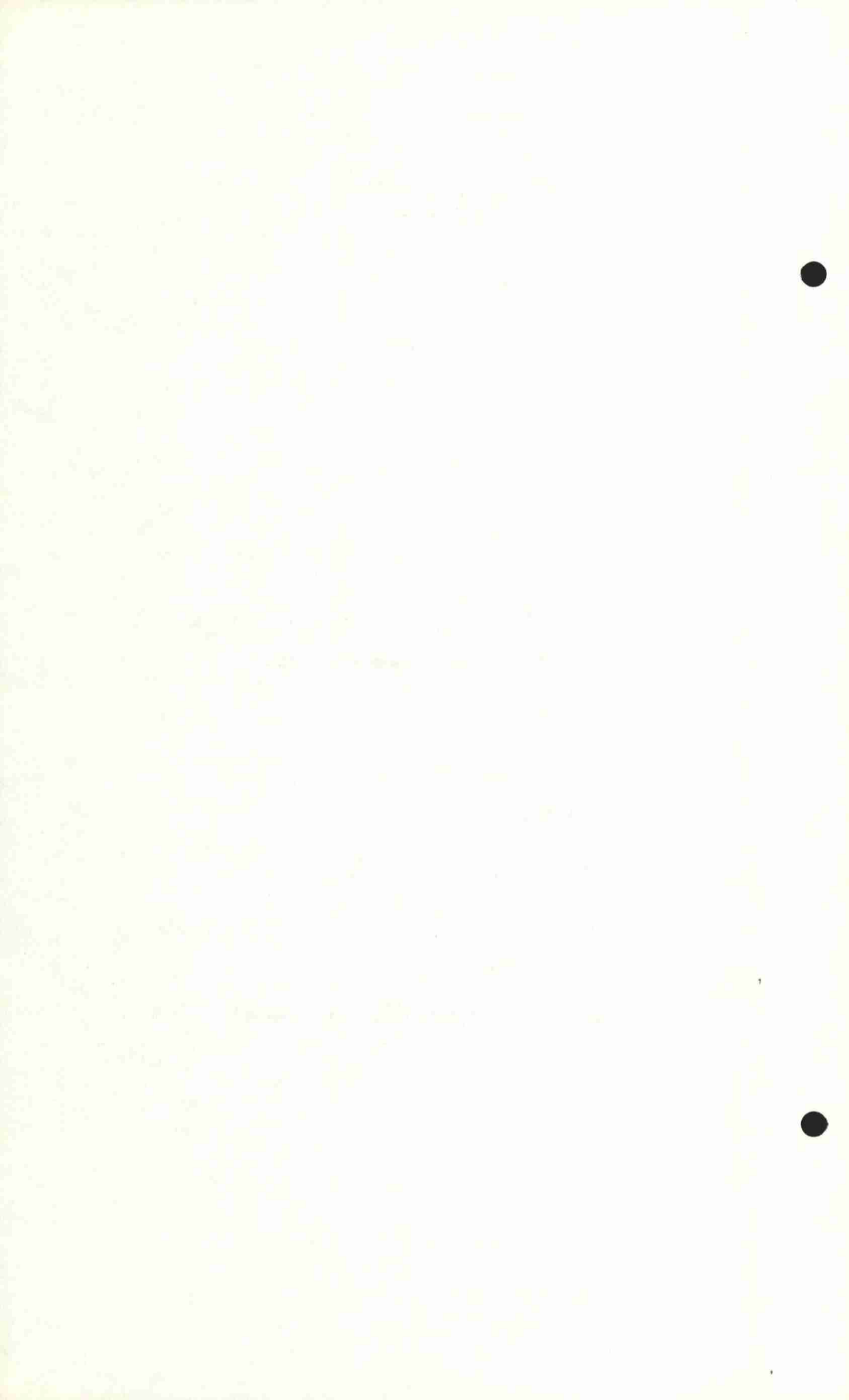


- M. Luc R. Bisailon, Association des Producteurs de Plants de Pommes de terre de l'Est du Québec (APPTEQ)
- Dr Marc J. Trudel, Faculté de Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, Université Laval
- M. Jean-Luc Lussier, Spécialiste de production en serre, Service des Productions Végétales
- M. Léonel Bombardier, Coordonnateur, Sherbrooke, Région # 5
- M. Maurice Marcotte, Section des pommes de terre, Service des Productions Végétales
- M. Charles Lapointe, Service des Productions Végétales, secrétaire.



S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
SYNTHESE DES INTERVENTIONS DE L'ETAT	9
<u>A N N E X E S :</u>	
1 - L'ASPERGE	20
2 - LA CAROTTE	25
3 - LE CELERI	28
4 - LE CONCOMBRE	32
5 - LES CRUCIFERES (choux, rutabaga et chou-fleur)	35
6 - LA FEVE BLANCHE	40
7 - LA FRAISE	44
8 - LA FRAMBOISE	52
9 - LA LAITUE	60
10 - L'OIGNON	64
11 - LA POMME DE TERRE	67
12 - LES PRODUCTIONS EN SERRE (tomate et concombre)	74
13 - LA TOMATE DE CHAMP	79



I N T R O D U C T I O N

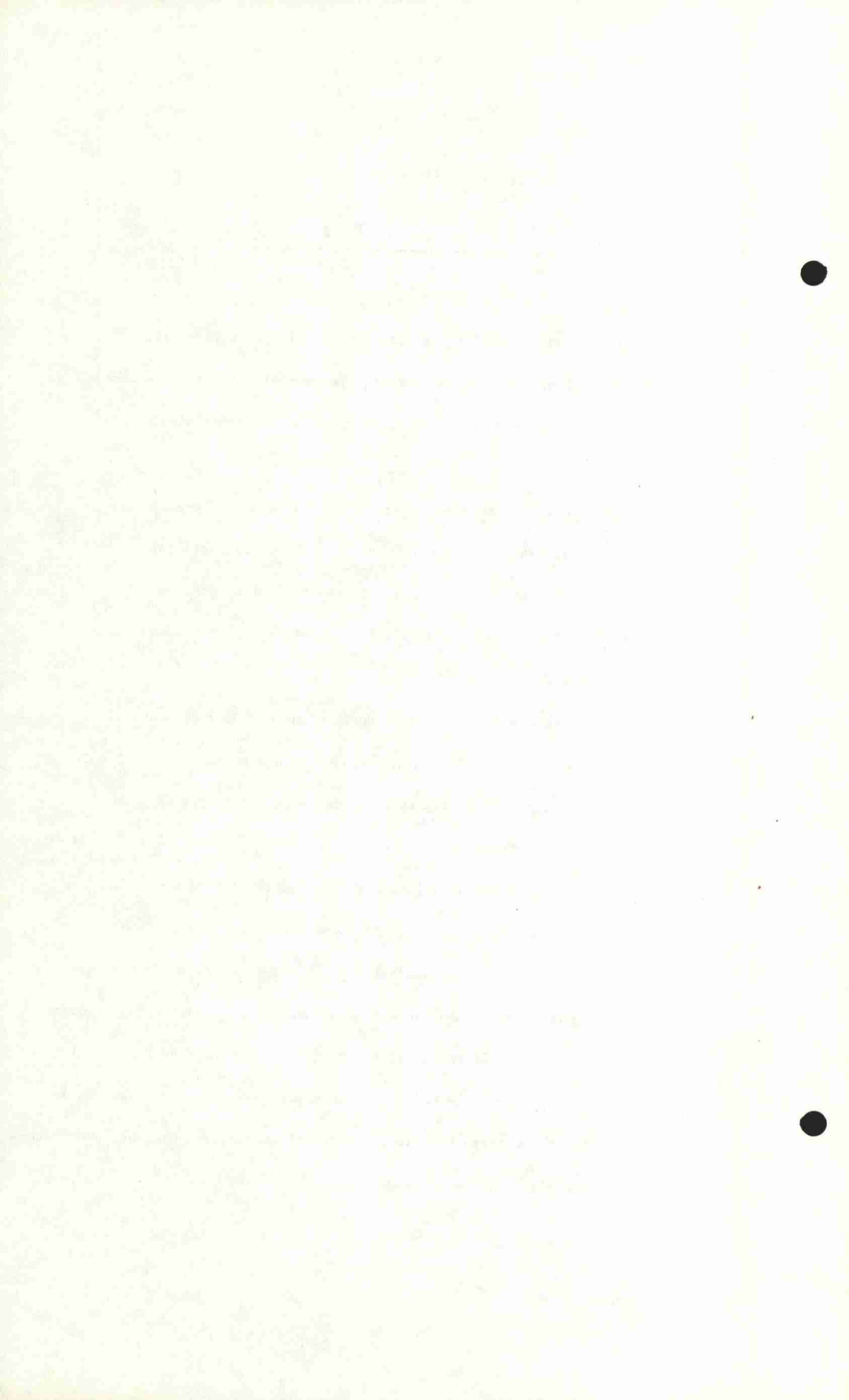
Le présent travail a été accompli dans l'optique d'exploiter le plein potentiel de l'horticulture au Québec. La reconsidération de ce secteur d'activité agricole en vue de lui fournir un meilleur dynamisme s'avère une nécessité.

En effet, dans le passé, des initiatives d'ordre individuel et public ont fourni des réalisations notoires. Il n'en demeure pas moins que sur certains aspects, l'horticulture n'a pas reçu toute l'attention nécessaire à son développement, et en conséquence, n'a pas fourni les apports économiques et sociaux à la hauteur de sa valeur.

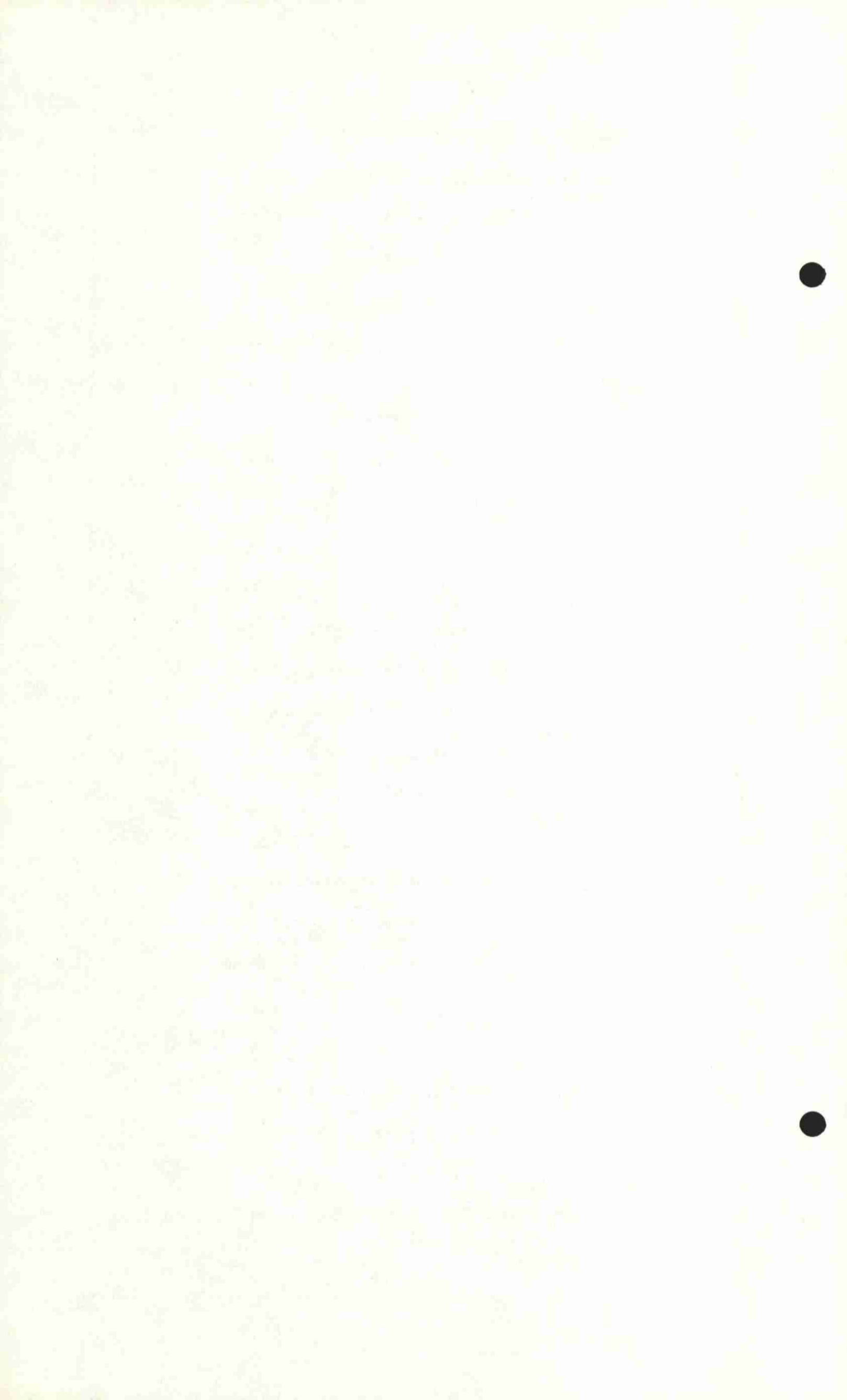
Le Comité d'orientation de l'horticulture au Québec, avait déjà dégagé en 1973, plusieurs problèmes relatifs à certaines productions horticoles; il avait aussi tracé les grandes lignes d'un schéma de développement pour les dix prochaines années. Le Service des Productions Végétales a voulu, dans le présent travail, concrétiser les recommandations générales faites par le Comité d'orientation et leur donner un caractère plus précis et peut-être plus pratique.

Dans le cadre d'un plan d'action global qui couvre l'ensemble des productions horticoles québécoises, nous nous sommes penchés sur celles qui nous paraissaient offrir le plus de possibilités et où l'intervention de l'Etat semblait la plus urgente. La nature et le palier des interventions ont par la suite été décrits. La liste des cultures choisies, chacune d'entre elles accompagnée de recommandations fondamentales, est la suivante;

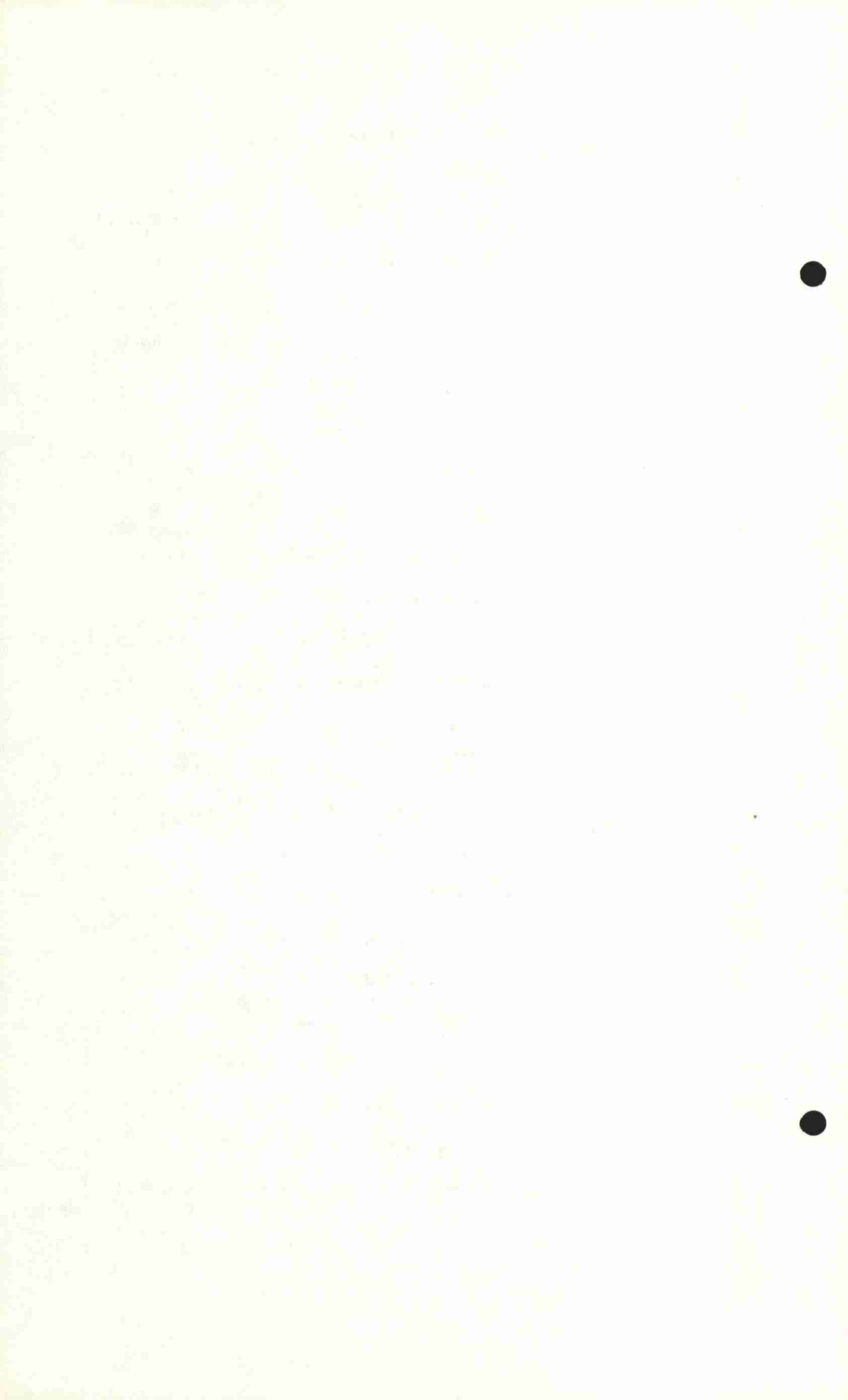
.../...



1 - <u>L'asperge</u>	- Parcelle de démonstration	\$ 800.00
	- Aide à l'implantation à cause de la longue période (3 ans) sans revenu pour le producteur	\$50,625.00
	- Mécanisation de la récolte	\$ 3,000.00
	<u>Coût initial (1975)</u>	\$54,425.00
2 - <u>La carotte</u>	- Etude des potentiels du marché pour la carotte de transformation	
	- Mécanisation de la récolte des mini-carottes	
		<u>Coût annuel</u> \$ 3,000.00
3 - <u>Le céleri</u>	- Recherche sur l'adaptation de variétés hâtives, semi-hâtives et tardives et sur la Régie d'entreposage. Ces recherches se feront en collaboration avec le Fédéral.	\$ 5,000.00
	- Mécanisation de la récolte	\$ 3,000.00
		<u>Coût annuel</u> \$ 8,000.00
4 - <u>Le concombre</u>	- Recherche sur les variétés résistantes à la mosaïque et adaptées à la récolte mécanique, ainsi que sur le paillis plastique	
		<u>Coût annuel</u> \$10,000.00
5 - <u>Les crucifères</u> (choux, rutabaga, chou-fleur)	- Equipe de recherche sur la production, la protection et la conservation	
		<u>Coût annuel</u> \$60,000.00



6 - <u>La fève blanche</u>	- Achat d'un crible électronique, essentiel pour satisfaire les exigences des grossistes	\$16,000.00
	- Parcelles de démonstration	\$ 800.00
	- Mise au point technique	\$ 4,000.00
	<u>Coût initial (1975)</u>	\$20,800.00
7 - <u>La Fraise</u>	- Octroi pour la multiplication de plants de fraisiers et de Framboisiers	\$50,000.00
	- Inventaire et recherche sur les variétés propres à l'usage	\$20,000.00
	- Inventaire sur la mécanisation de la récolte	\$10,000.00
	- Mesure incitative pour pré-refroi- dissement	\$21,000.00
	<u>Coût annuel</u>	\$101,000.00
8 - <u>La Framboise</u>	- Aide à l'implantation à cause de la longue période (3 ans) sans re- venu pour le producteur	\$ 6,000.00
	- Octroi pour la multiplication de plants (CF. La fraise)	
	- Recherche sur variétés plus résis- tantes et méthodes culturales mieux adaptées à nos conditions	\$24,000.00
	- Inventaire sur la mécanisation de la récolte	\$ 6,000.00
	<u>Coût annuel</u>	\$36,000.00



9 - La laitue - Maintien de l'octroi pour le pré-refroidissement

Coût annuel \$78,000.00

10- L'oignon - Etude sur la rentabilité
- Etude des potentiels du marché pour l'oignon de transformation

11- La pomme de terre - Nomination d'un spécialiste au niveau provincial, qui devra s'entourer d'une équipe multi-disciplinaire pour diriger le travail en ce qui a trait à la production, au génie et à la commercialisation \$45,000.00

- Concours spécialisés par secteur de marché \$10,000.00

- Laboratoire pour la vérification de l'aptitude des stocks à la fabrication de croustilles \$ 8,500.00

- Recherche sur les variétés pour la transformation \$20,000.00

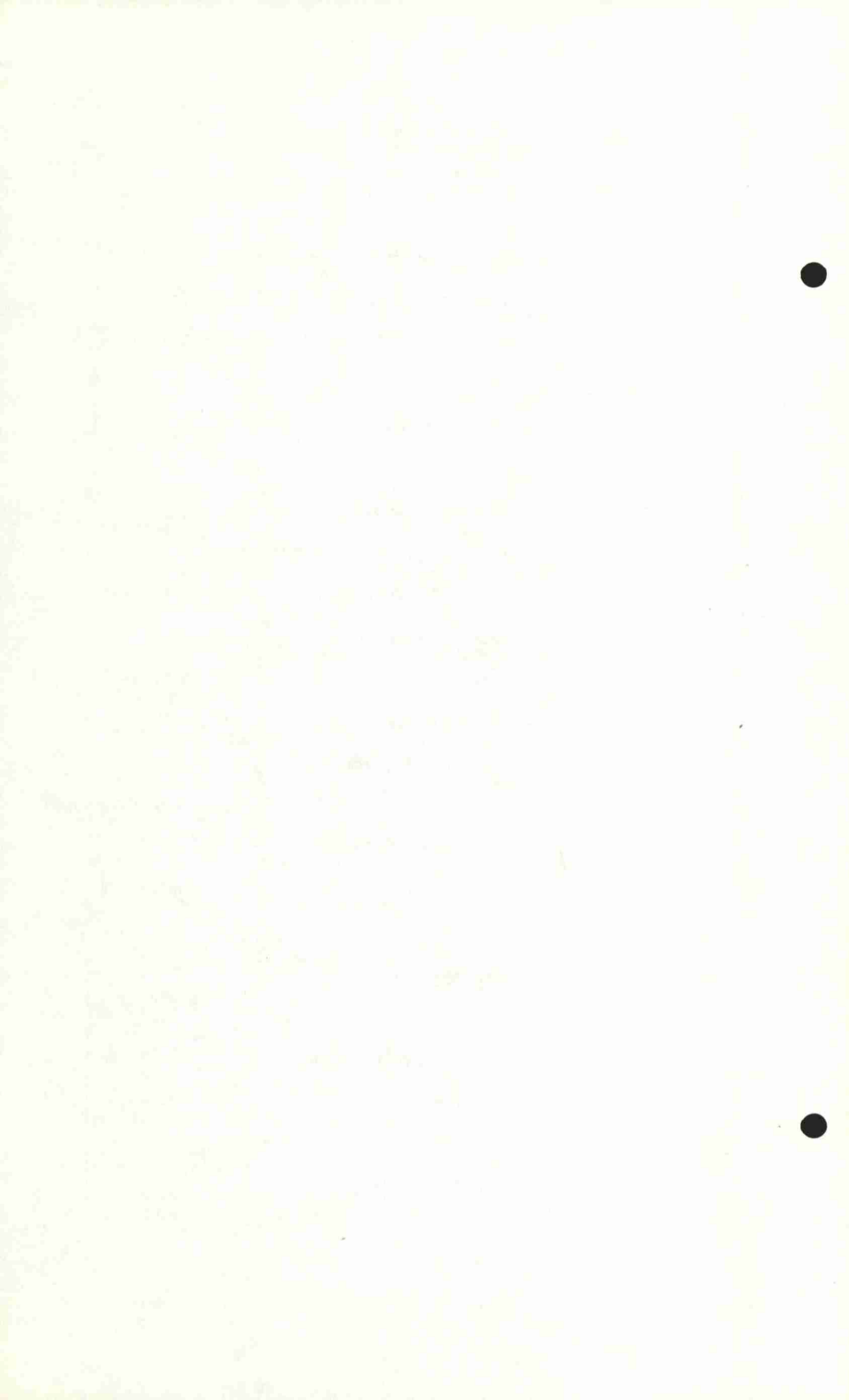
Coût annuel \$83,500.00

12- Les productions en serre.
(tomate et concombres) - Engagement d'un spécialiste avec budget nécessaire à la réalisation de son programme d'action \$25,000.00

- Equipement de recherche \$45,000.00

- Ouverture du Crédit à 85% à 90% du capital investi.

Coût annuel \$70,000.00

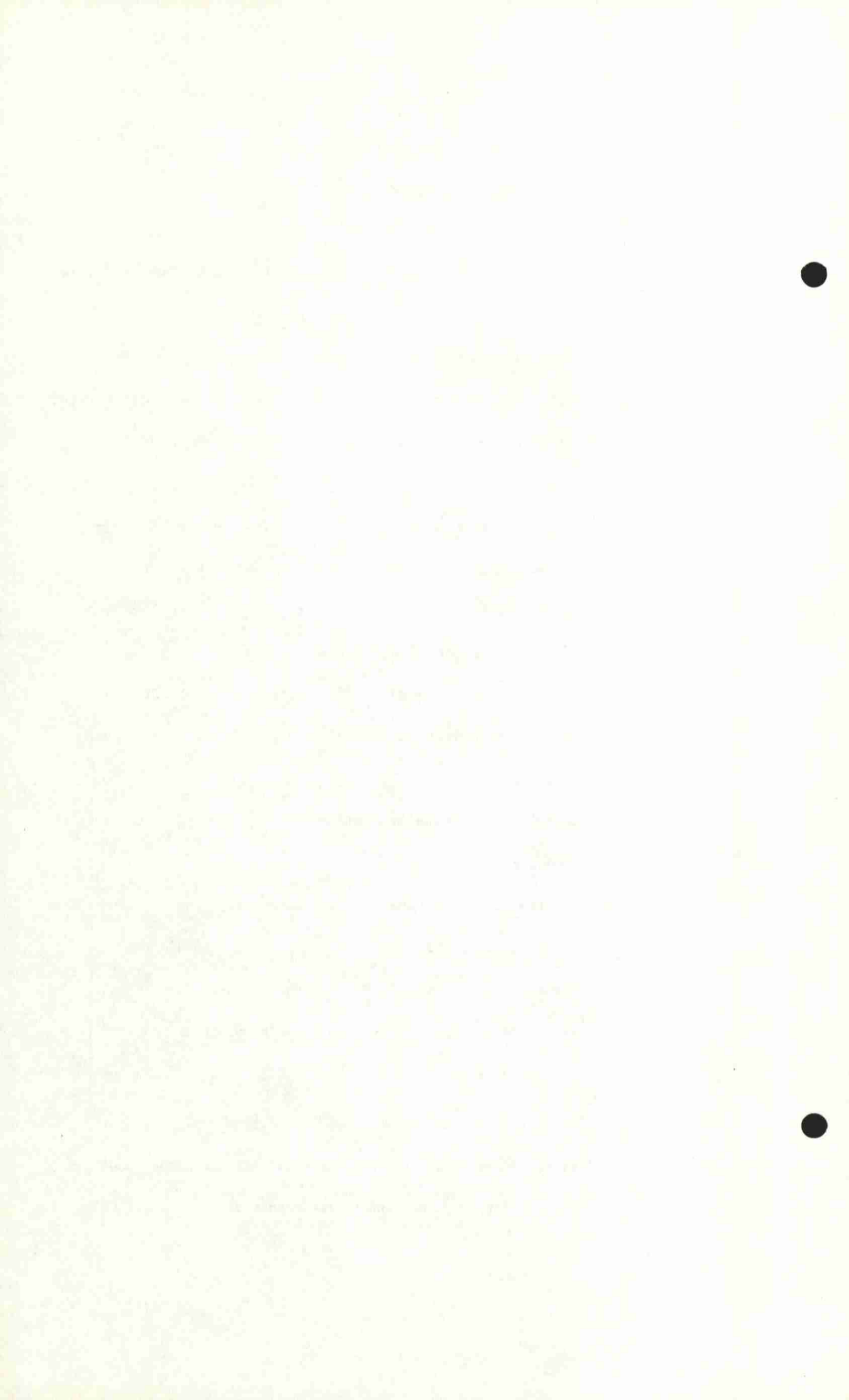


Par ailleurs, nous sommes convaincus que ce programme ne peut être réalisé sans la mise en place "de façon prioritaire" des structures suivantes:

- I - Engagement d'un personnel adéquat tant au niveau provincial que Régional.
 - 2 - Etablissement d'un système rapide d'information, à l'intention des producteurs et des acheteurs, sur les superficies, l'état des cultures, les prévisions des récoltes, les dates d'arrivage, etc...
- L'exactitude de ces renseignements dépend des méthodes employées dans la prise des données. En l'absence d'un tel système d'information, il est utopique de songer à une production et une mise en marché ordonnées.
- 3 - Organisation d'un système d'inspection vraiment efficace.
 - 4 - Adaptation de notre loi de crédit agricole aux besoins de l'horticulture.
 - 5 - Contrôle adéquat des eaux et drainage souterrain de nos sols à conserver.
 - 6 - Modifications à apporter au fonctionnement du Marché Central Métropolitain, notamment limitation des heures d'affaires.
 - 7 - Engagement de personnel et mise en place de structures adéquates en vue de permettre la réalisation d'un programme intégré pour la recherche en horticulture.

Les détails et la justification de ces actions gouvernementales apparaissent à l'intérieur des documents concernant chacune des espèces choisies.

Toute la présentation de ce travail suit un schéma identique:

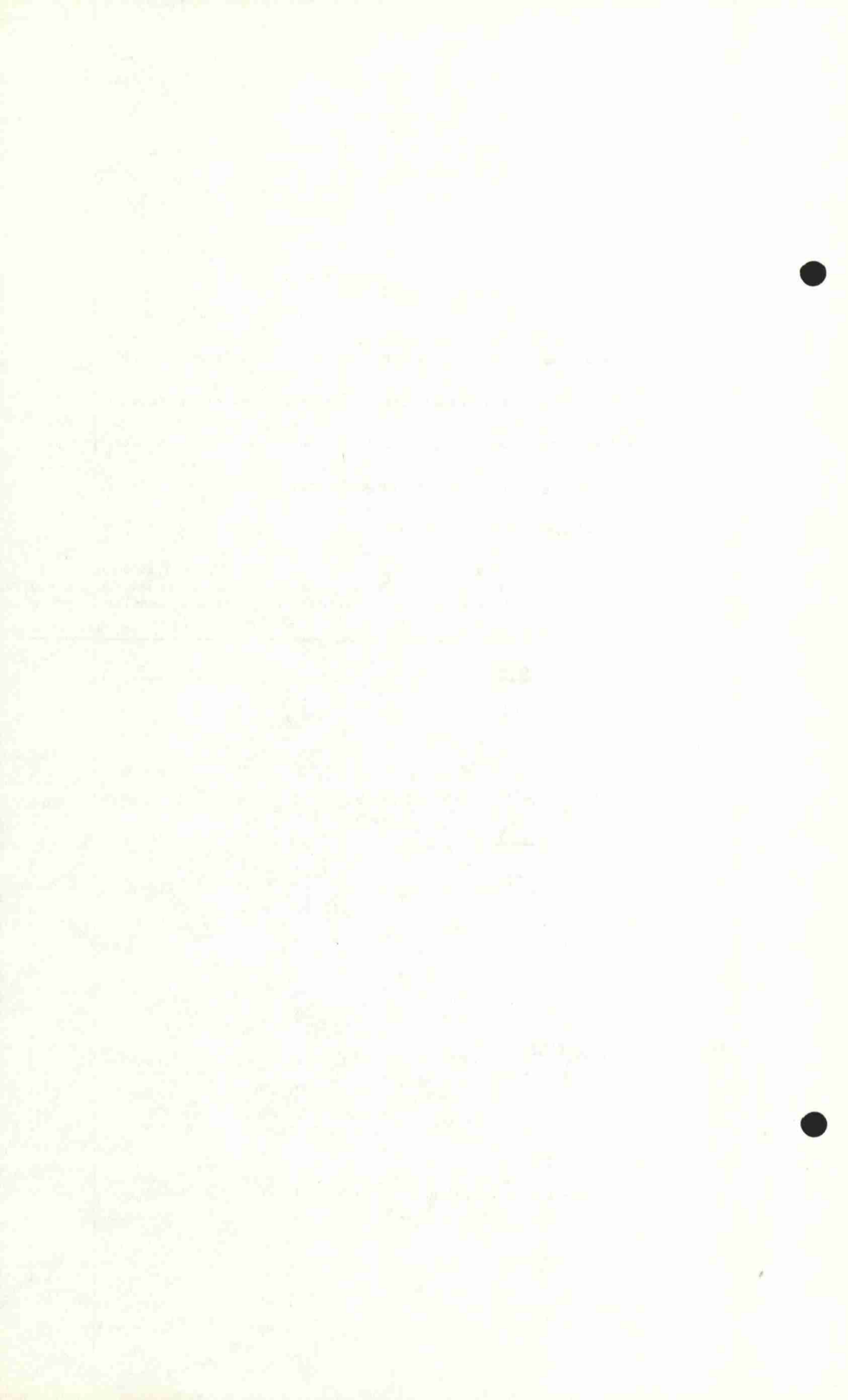


- | | |
|---------------|--|
| 1) Situation | 6) Transformation (usinage) |
| 2) Promotion | 7) Mise en marché |
| 3) Zones | 8) Volume de production
(actuel et potentiel) |
| 4) Techniques | 9) Valeur à la ferme |
| 5) Débouchés | 10) Interventions de l'Etat |

Avant de débiter avec la présentation de ces documents, il convient de situer l'horticulture au Québec en regard de sa valeur actuelle à la ferme et en fonction de la valeur estimée à la consommation. D'autre part, il est justifié de signaler l'orientation que l'horticulture devra suivre pour satisfaire aux exigences des marchés futurs.

	Valeur à la ferme de la Prod. québécoise (millions)\$	Degré d'autosuffisan- ce.	Valeur à la consommation de la production québécoise et des produits importés (millions)\$
<u>Légumes:</u>	<u>38.5</u>	<u>50%</u>	<u>225</u>
= pomme de terre	17.0		
= légumes de serre	1.5		
= autres légumes	20.0		
<u>Fruits:</u>	<u>16.3</u>	<u>20%</u>	<u>200</u>
= pomme	10.0		
= fraise	3.0		
= framboise	0.3		
= bleuet	3.0		
<u>TOTAL FRUITS ET LEGUMES:</u>	<u>54.8</u> *	<u>40%</u> ** (seulement 10% pour fruits et légumes destinés à l'usina- ge)	<u>425</u> ***

* A peu près 10% de la valeur à la ferme des produits agricoles du Québec.



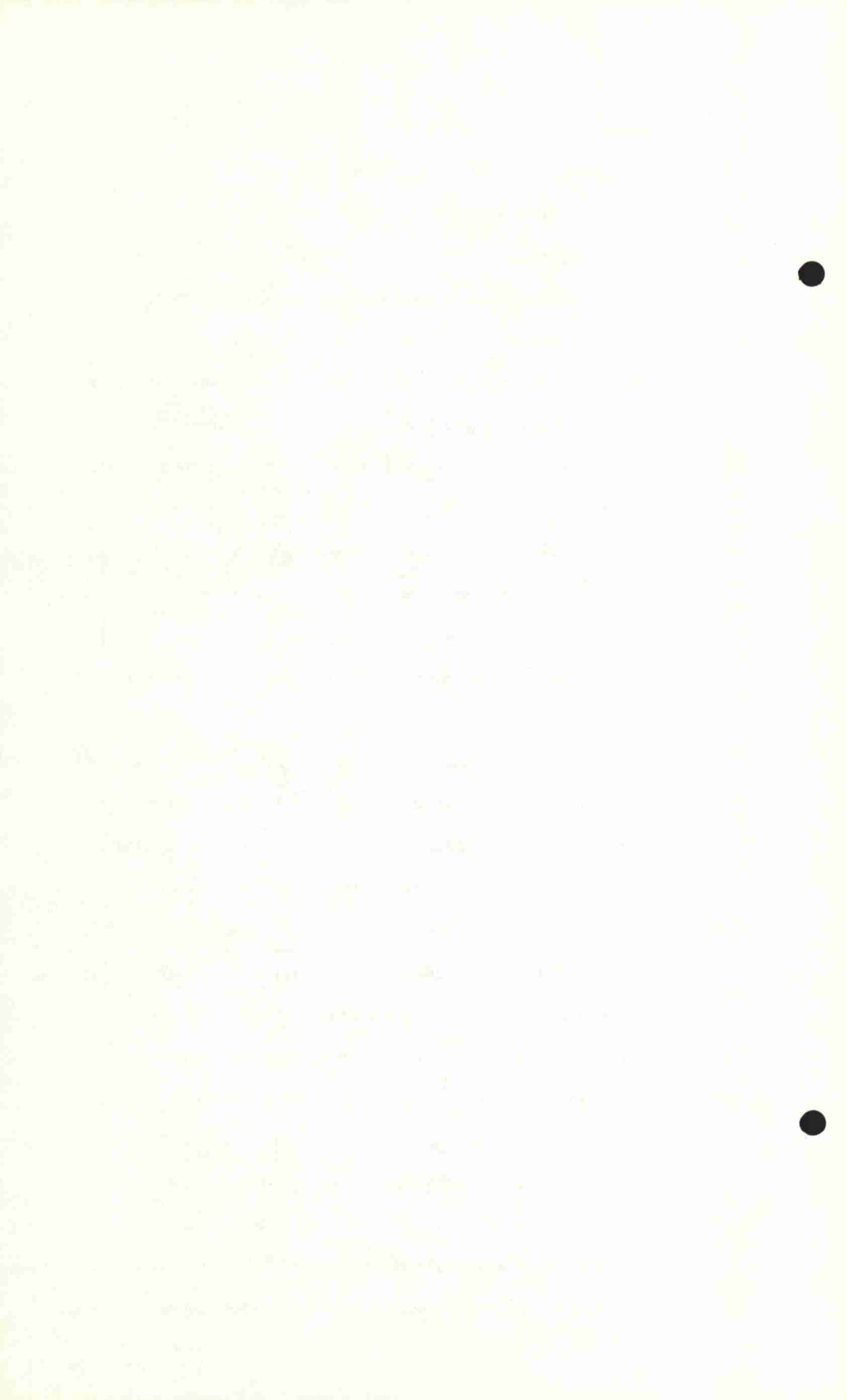
** Avec une auto-suffisance complète, la valeur des produits horticoles à la ferme atteindrait environ \$140. millions.

*** Si l'on accepte \$140. millions comme étant la valeur totale des produits horticoles à la ferme dans une situation d'auto-suffisance complète et \$425. millions comme valeur totale de tous les produits horticoles à la consommation, il faut admettre un facteur multiplicateur de 3 entre la valeur à la ferme et la valeur à la consommation des produits horticoles. En outre, au secteur de l'industrie des fruits et légumes, il existe un coefficient multiplicateur d'emploi de 1.60 et un coefficient multiplicateur du revenu de 1.64.

Le Québec ne peut certes pas songer à une auto-suffisance complète en fruits et légumes de toutes sortes, étant donné les facteurs biophysiques et économiques qui limitent certaines productions. Il est, par contre, réaliste de déployer des efforts pour récupérer une partie de nos importations.

En effet, il y a lieu d'intensifier la culture de légumes bien adaptés comme le céleri (auto-suffisance, 30%) et la pomme de terre (auto-suffisance, 40%). De plus l'amélioration des façons culturales, comme dans le cas de la laitue, contribuerait à l'augmentation des rendements et à une mise en marché plus facile.

A l'heure actuelle, les superficiesensemencées en carottes, oignons, concombres, crucifères et fraises, produisent pour le marché frais des volumes assez considérables. Il faudrait maintenant songer à exploiter les nouveaux débouchés que nous offre l'usinage des produits horticoles. Le Québec est à peu près absent de ce secteur, (seulement 10% d'auto-suffisance). Pourtant, "La progression de la consommation d'aliments en conserve, congelés et en plats cuisinés est.....beaucoup plus rapide que celle des produits à l'état frais ou brut". = (Réf: Bulletin Economique, Banque Provinciale du Canada, janvier-février 1974). A titre d'exemple,



mentionnons que l'augmentation annuelle des dépenses en aliments au Québec durant la période de 1962- 1969, a été d'environ 2.5% pour l'ensemble des produits horticoles alors qu'elle se situait autour de 5% pour les légumes les fruits congelés.

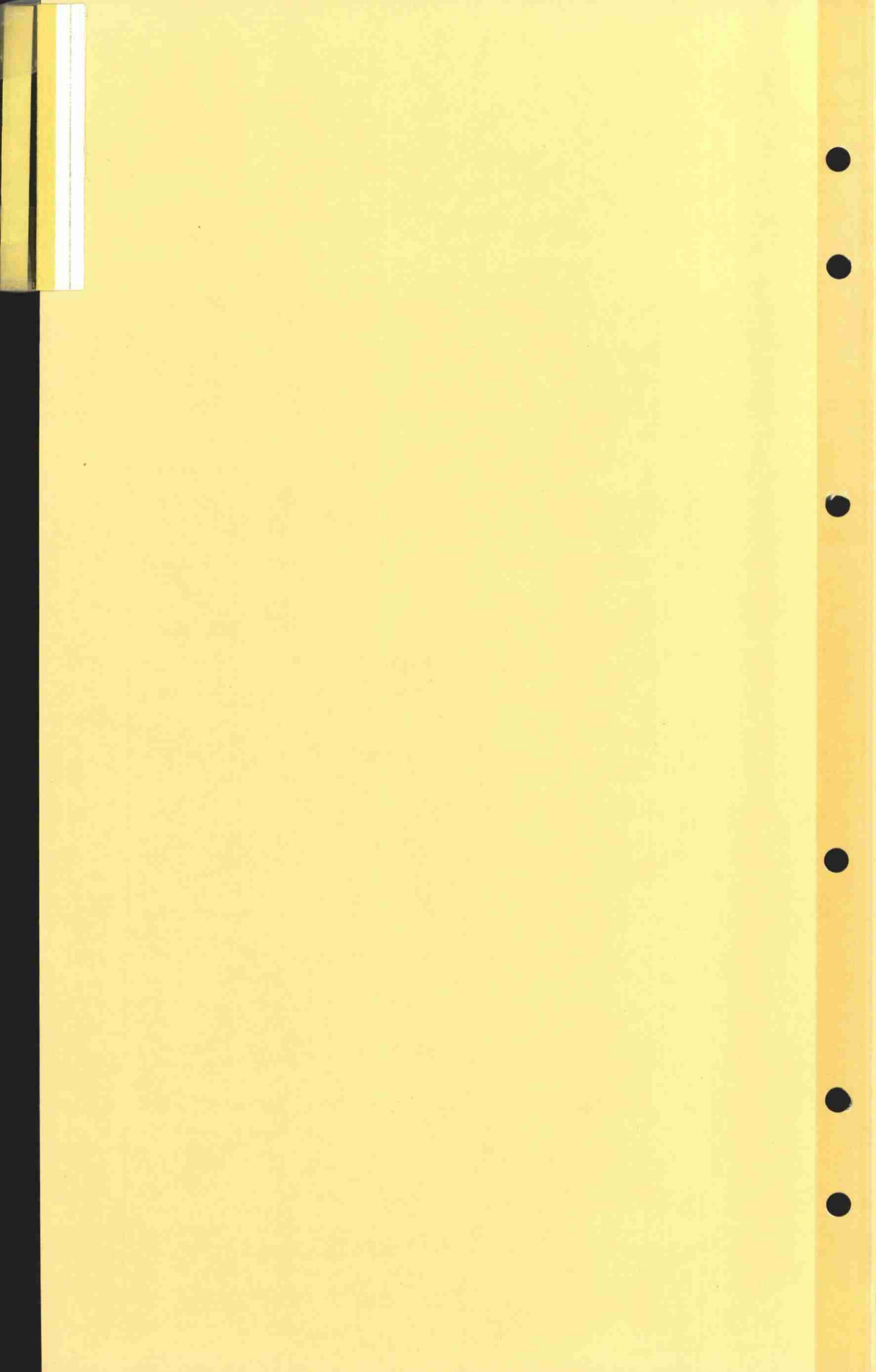
Enfin, la relance de productions telles l'asperge, la fève blanche, la tomate et le concombre de serre, la framboise et plusieurs autres, aura pour effet d'accroître notre degré d'auto-suffisance en horticulture.

NOTE:

A l'intérieur des documents présentés en annexe on précise les régions productrices les plus importantes dans le cas de chacune des espèces étudiées. En général, les politiques gouvernementales proposées au chapitre des interventions de l'Etat, seront d'abord applicables dans ces régions, à moins d'indications contraires dans le texte.



S
Y
N
T
H
E
S
E



SYNTHESE DES INTERVENTIONS DE L'ETAT

I - Coût des interventions au profit du Service des Productions Végétales

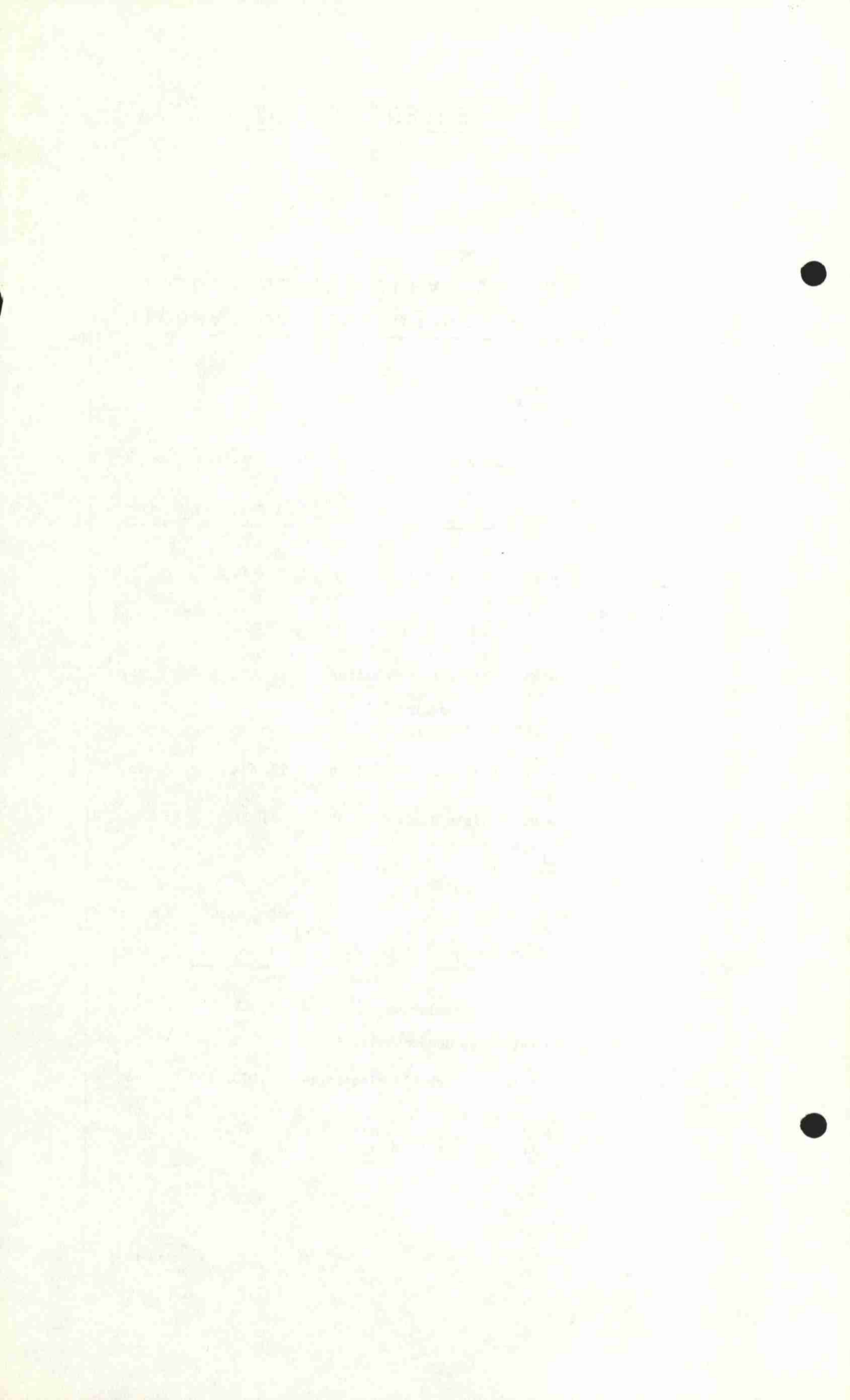
1) = ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Productions:	<u>Détails</u>	Coût initial (1975)	Coût total des 5 années (1975-79)
<u>Pomme de terre</u>	- spécialiste en production	\$ 15,000.	\$ 75,000.
(excluant la pomme de terre de semence)			
<u>Production en serre</u>	- spécialiste en production	15,000.	75,000.
	- budget nécessaire à la réalisation de son programme	10,000.	50,000.
<u>Petits fruits</u>	- spécialiste en production	15,000.	75,000.
<u>Légumes</u>	- spécialiste en production	15,000	75,000.

2) = SUBVENTIONS:

Productions:	<u>Détails</u>	Coût initial (1975)	Coût total des 5 années (1975-79)
<u>Asperge</u>	- aide à l'implantation	\$ 50,625.	\$ 454,375.
	- parcelles de démonstration	800.	4,000.
<u>Fève blanche</u>	- achat d'un crible électronique	16,000.	16,000.
	- parcelles de démonstration ou d'introduction	800.	4,000.

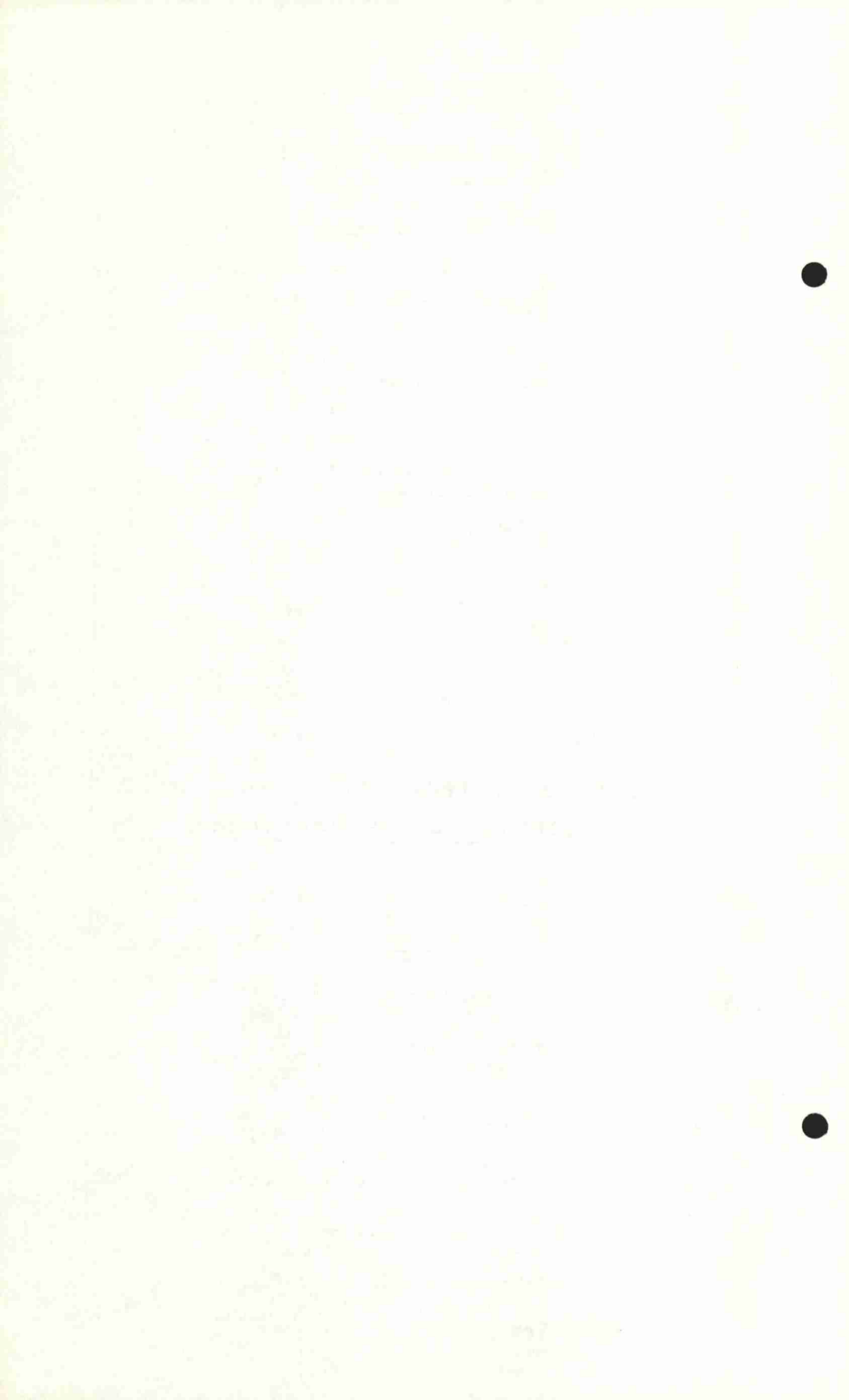
.../...



		Coût (1975)	10/ Coût (1975-79)
<u>Fraise et framboise</u>	- octroi pour la multiplication de plants certifiés		
	- <u>achat de plants "Fondation"</u>		
	60 acres à raison de 6,000 plants à l'acre et à \$28.00 par 1000 plants: \$10,500.		
	- <u>achat de pesticides</u> \$ 4,500.	\$ 50,000.	\$250,000.
	- <u>budget de transfert</u>		
	60 acres de fraises à \$500. l'acre \$30,000. 10 acres de framboises à \$500. l'acre \$ 5,000.		
	- Aide à l'implantation de framboisières	\$ 6,000.	\$ 80,500.
<u>Pomme de terre</u> (excluant la pomme de terre de semence)	- concours de production	\$ 10,000.	\$ 50,000.
	- laboratoire pour vérification de l'aptitude des stocks à la fabrication de croustilles		
	= équipement \$ 5,000.	8,500.	42,500.
	= technologiste à temps partiel 3,500.		
Coût total des Interventions au profit du Service des Productions Végétales.		212,725.	1,251,375.

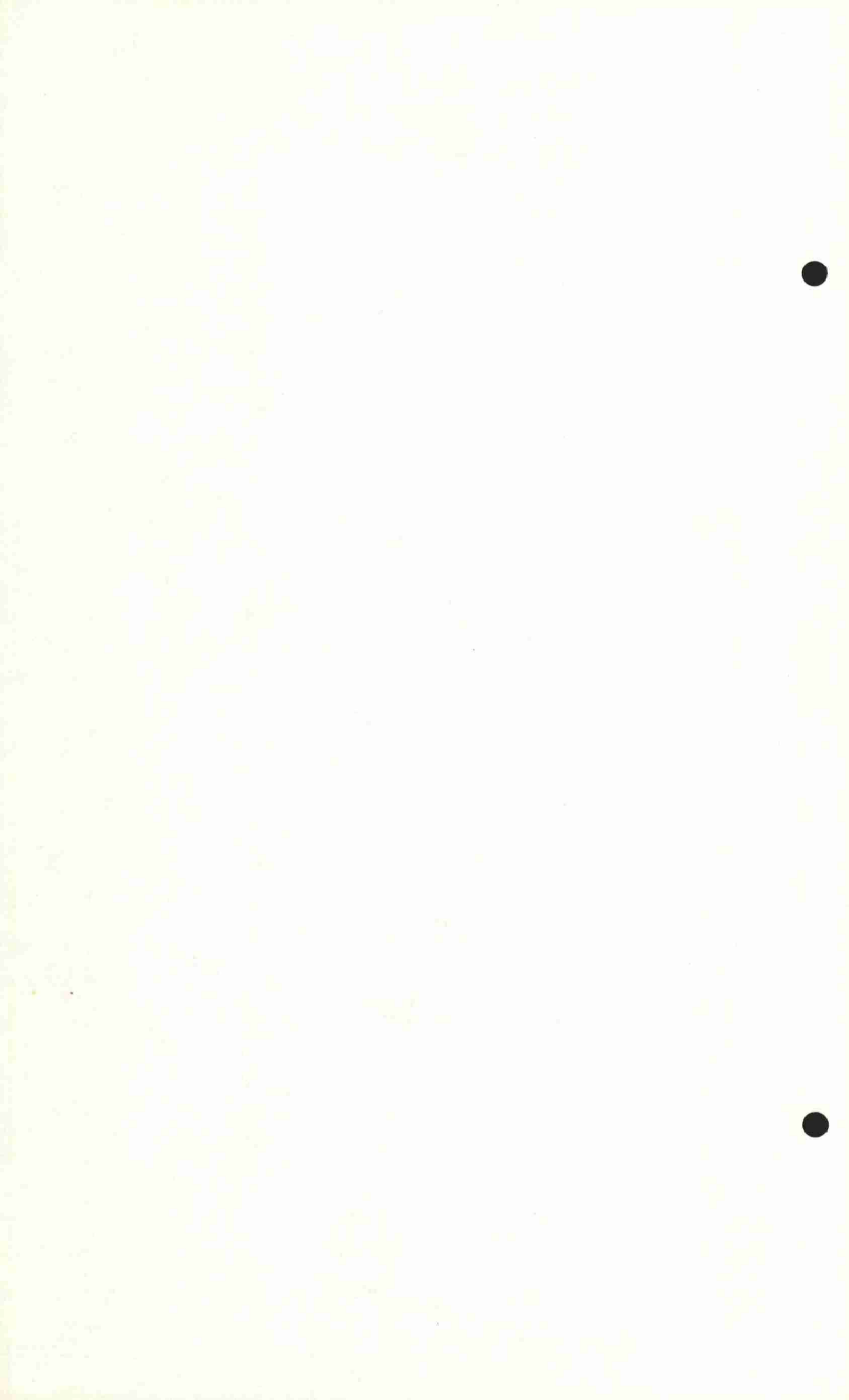
II - Coût des interventions au profit du Service de la Recherche

Productions	Sujets de recherche Personnel et frais d'opération	Coût initial (1975)	Coût total des 5 années (1975-79)
<u>Asperge</u>	- semis direct, désherbage		
<u>Carotte</u>	- variétés pour l'usinage et pour la production de mini-carottes		
<u>Céleri</u>	- variétés à maturité échelonnée et régie d'entreposage	\$ 5,000.	\$ 50,000.
<u>Concombre</u>	- variétés et peillis plastique	10,000.	50,000.
<u>Crucifères</u>	- variétés de crucifères et entreposage du chou		
	a) 2 chercheurs \$30,000.	60,000.	300,000.
	b) 2 technologistes 16,000.		
	c) 1 employé-manuel 7,000.		
	d) frais d'opération et matériel 7,000.		



<u>Productions</u>	<u>Sujets de recherche</u> <u>Personnel et frais</u> <u>d'opération</u>	<u>Coût initial</u> <u>(1975)</u>	<u>Coût total des</u> <u>5 années</u> <u>(1975-79)</u>
<u>Fève blanche</u>	- variétés, récolte, désher- bage = étudiants durant l'été	\$ 4,000.	\$ 20,000.
<u>Fraise</u>	- variétés (inventaire et recherche) = main-d'oeuvre pour entre- tien et récolte \$10,000. = frais d'opération 10,000.	20,000.	100,000.
<u>Framboise</u>	- régie de production, densité, fertilisation, variétés, taille, protec- tion. = ½ homme-année chercheur \$ 7,500. = ½ homme-année technologiste 4,000. = 1 employé-manuel 7,000. = matériel 5,500.	24,000.	120,000..
<u>Laitue</u>	- variétés plus petites et résistantes aux maladies		
<u>Oignon</u>	- variétés pour l'usinage et hormones pour retarder la germination en entrepôt.		
<u>Pomme de terre</u>	- variétés pour la transfor- mation (déshydratation et congélation) = salaire d'un chercheur et frais d'opération	20,000.	100,000.
<u>Production en serre</u>	- milieux artificiels, variétés, fertilisation, protection, génie, pro- grammation des cultures, etc. = un chercheur \$ 15,000. = un technologiste 8,000. = un employé- manuel 7,000. = un secrétaire-do- cumentaliste 6,000. = frais d'opération et matériel 9,000.	45,000.	225,000.
		188,000.	940,000.

Coût total des interventions au
profit du Service de la Recherche



III - Recommandations concernant divers Services du Ministère de l'Agriculture.

1) BUREAUX LOCAUX ET REGIONAUX:

Mentionnons à nouveau la nécessité absolue d'avoir du personnel supplémentaire si l'on veut réaliser ce programme horticole. Les Conseillers en Horticulture ont déjà un surplus de travail non seulement en horticulture, mais aussi dans d'autres domaines comme celui des dommages aux récoltes. Les coordonnateurs en réunion ont souhaité ardemment que les conseillers en horticulture soient dégagés de cette tâche qui prend une trop grande partie de leur temps. Les recommandations concernant le personnel sont les suivantes: -

- maintien des postes déjà existants, en faveur de l'horticulture, advenant le départ de personnes en place.
- engagement de technologistes spécialisés en horticulture dans les Régions IV (St-Hyacinthe), XI (Trois-Rivières) et V (Sherbrooke).
- création de 4 postes d'agronomes dans les régions VII (Châteauguay), VIII (Buckingham), IX (Abitibi-Témiscamingue) et XII (Lac St-Jean).

2) DIVISION DU MACHINISME AGRICOLE:

Asperge, céleri,
mini-carottes, fraise
et framboise:

- inventaire des résultats de recherche ayant trait à la mécanisation de la récolte.
= stage, visites, essais... \$25,000.00 par année

Pomme de terre:

- engagement d'un spécialiste orienté vers les problèmes "d'engineering" de la production et de la distribution \$15,000.00 par année

3) SERVICE DE LA MISE EN MARCHE:

Il faudrait tout d'abord établir un système rapide d'information à l'intention des producteurs et des acheteurs qui couvrirait l'ensemble des productions horticoles

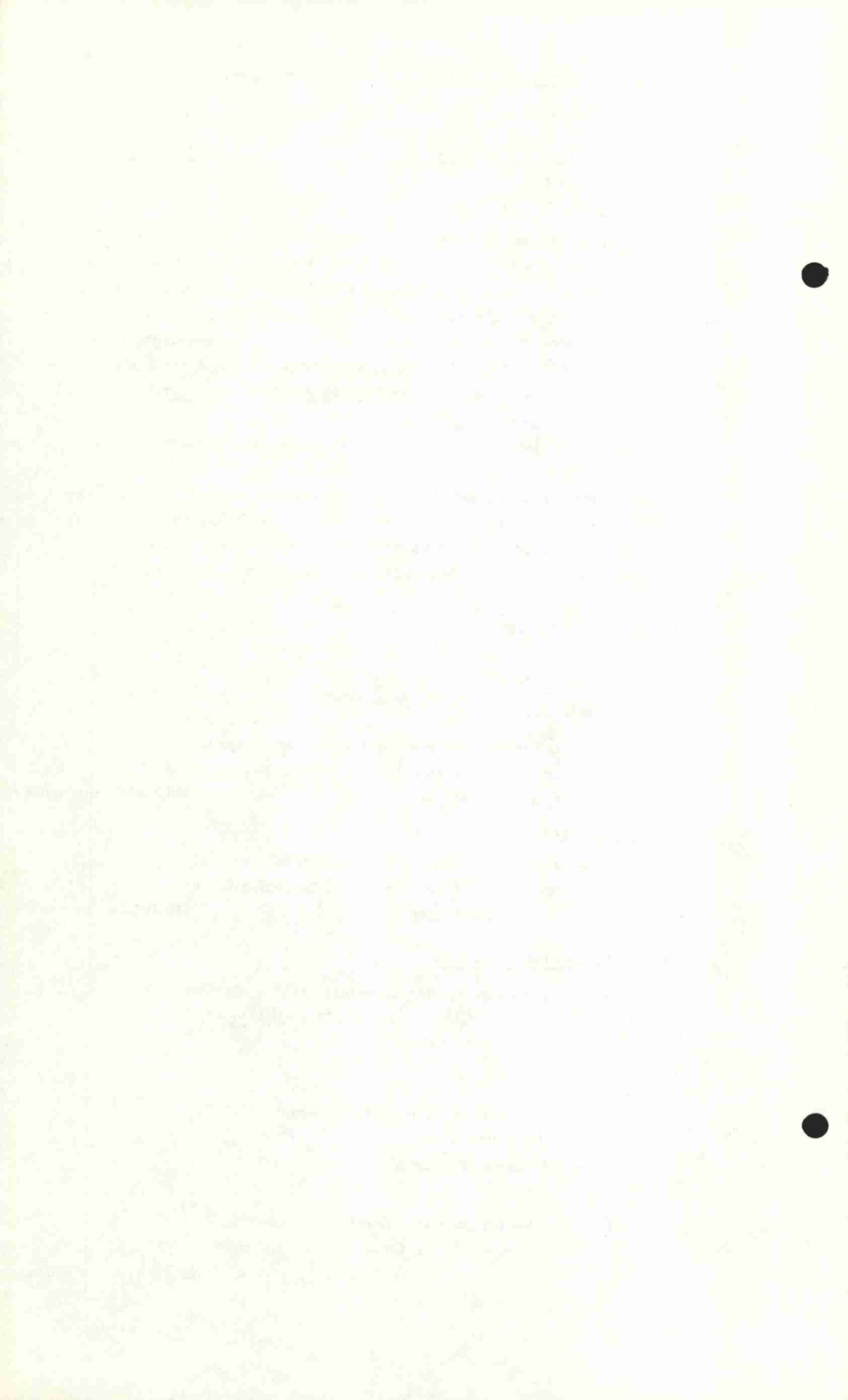
Carotte:

- vulgarisation des études de commercialisation déjà existantes.
- aménagement d'entrepôts déjà existants

Fraise:

- subvention pour le pré-refroidissement de la fraise destinée au marché frais. (\$0.10 du gageot)

Coût approximatif: - \$21,000.00 par année



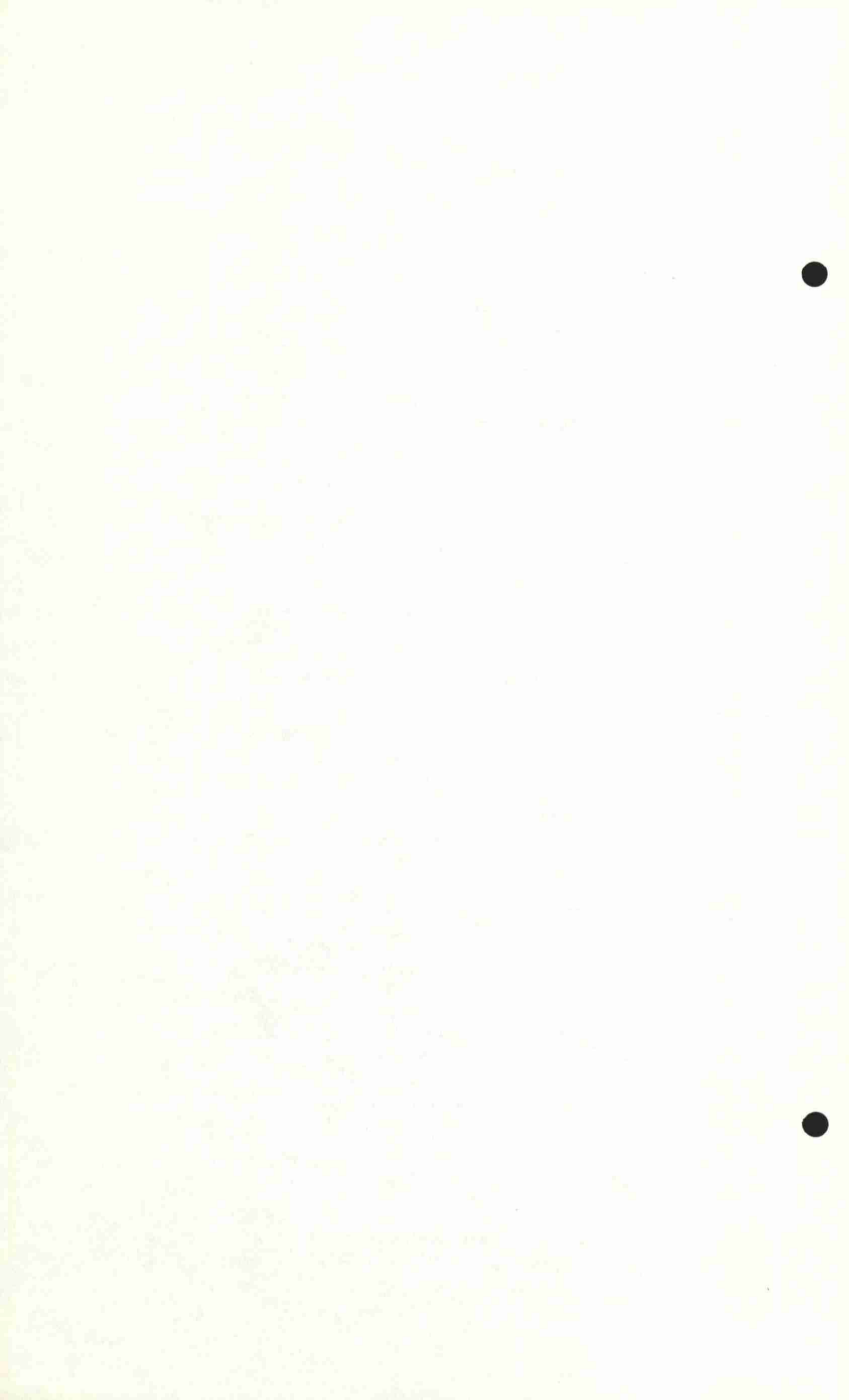
- Laitue - maintien de l'octroi pour le pré-refroidissement de la laitue (\$0.09 du cageot de 18 pommes et \$0.12 du cageot de 24)
- Coût approximatif: = \$ 78,000. par année
- Concombre - postes de réception où le concombre frais serait pré-refroidi, lavé, classé, ciré et emballé.
- Crucifères - avec l'augmentation prévue des volumes de brocoli, chou-de-Bruxelles et chou-fleur, il faudrait songer à une aide en faveur du pré-refroidissement de ces produits.
- Oignon - étude sur les aspects économiques et sur la rentabilité de la production de l'oignon
- Pommes de terre - engagement d'un spécialiste orienté vers les problèmes de commercialisation. \$ 15,000. par année
- établissement d'un programme d'aide à l'entreposage: rénovation et construction d'entrepôts, emballage.
- Productions en serre - contribution à l'emballage; abolition de la taxe sur le combustible et les matériaux; organisation de centres de classification et d'entreposage.

4) OFFICE DU CREDIT AGRICOLE:

- Il faudrait en premier lieu ouvrir le crédit à la production horticole.
- Productions en serre - prêts hypothécaires de 85 à 90% du capital investi pour la construction de serres maraîchères.
- L'objectif est de 15 acres (environ 225 serres) par année.

5) SERVICE DE L'INFORMATION:

- Dans le contexte d'un programme d'auto-suffisance, où l'on vise une augmentation de notre production, il est essentiel d'éla-



borer une campagne de promotion en faveur des produits horticoles du Québec.

Montage audio-visuel:

- sur la culture de l'asperge
- sur la culture des crucifères
- sur la fraise
 - = utilisation de plants certifiés
 - = variétés à maturité échelonnée
 - = productions dans les régions tardives
- sur la culture de la framboise
- sur la production de pommes de terre
- sur la production de légumes en serre (pour les spécialistes)

Publications:

Asperge:

- feuillet sur la culture de l'asperge

Crucifères:

- bulletins et articles vulgarisés sur la production de crucifères

Fraise:

- remise à jour des bulletins sur la fraise

Framboise:

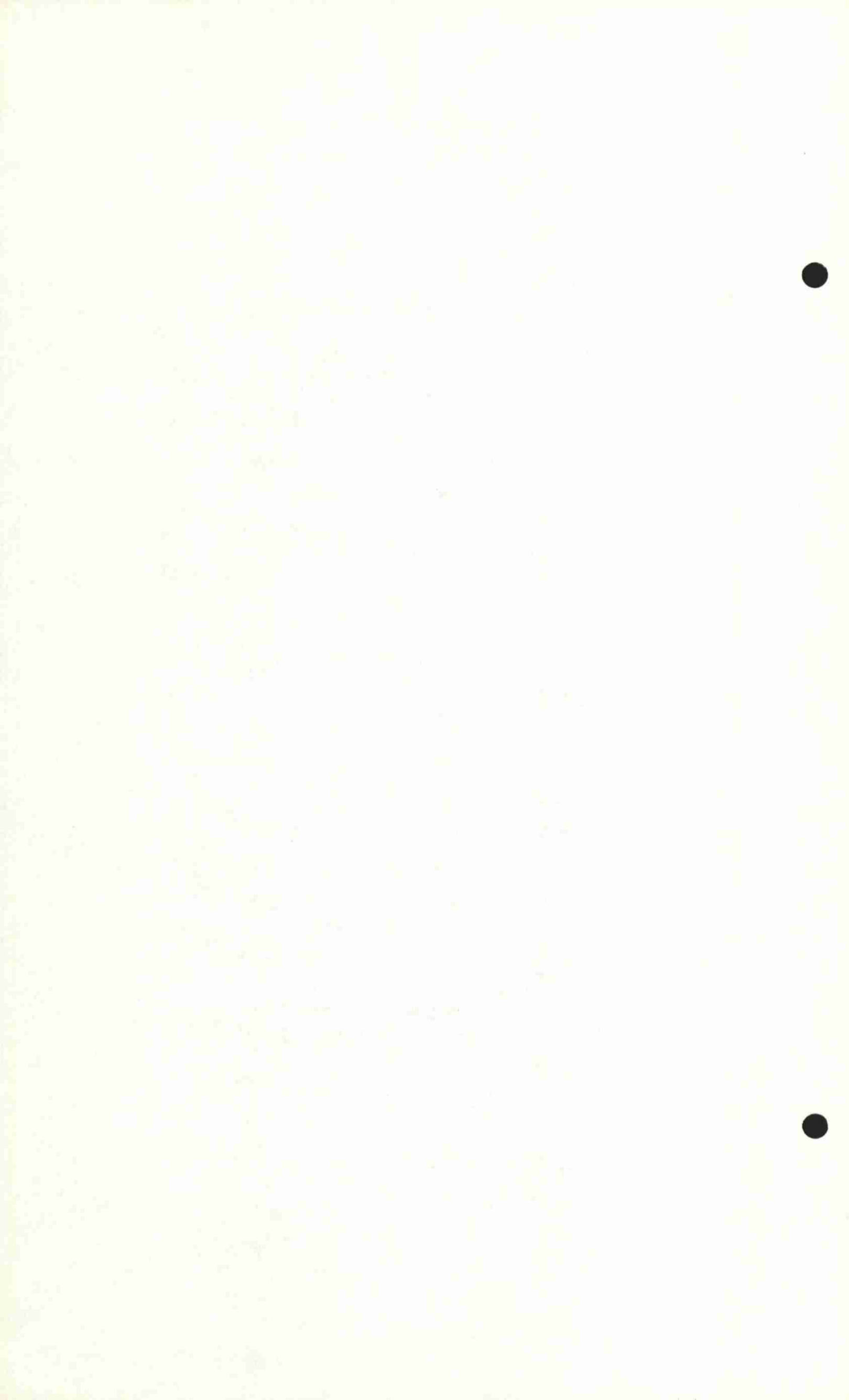
- bulletin sur la culture de la framboise; aspects techniques et économiques

Pomme de terre:

- bulletin de fonds sur cette production
- "factsheets" sur aspects particulièrement importants
- deux lettres périodiques, l'une technico-économique, l'autre commerciale.

Production en serre:

- bulletin technico-économique



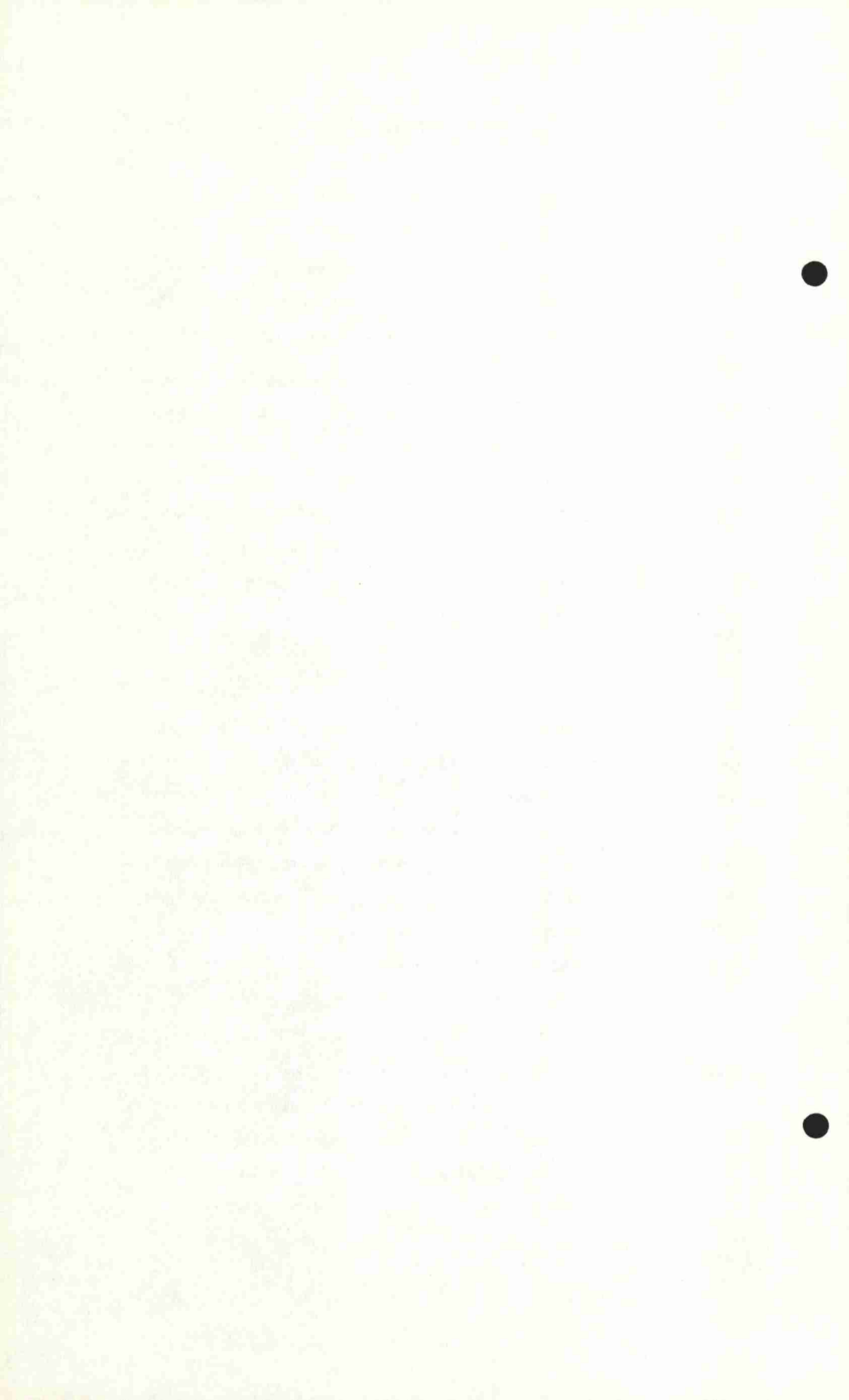
IV - AUTRES RECOMMANDATIONS

A l'intérieur des documents spécifiques à chaque culture, on note diverses remarques concernant la faiblesse du système d'inspection et de classification des produits horticoles actuellement en vigueur au Québec. L'Etat devrait donc intervenir afin d'améliorer le contrôle de la qualité des fruits et légumes sur les marchés publics.

On mentionne aussi à plusieurs reprises le problème d'éparpillement de l'offre et le manque de connaissance du marché. Le regroupement des producteurs faciliterait sûrement l'organisation de la vente et la diffusion de l'information commerciale. Il faudrait évidemment que le Service de la Mise en marché fournisse une information adéquate sur la situation du marché, tant local qu'international. Enfin, la rédaction de contrats types dans le cas des productions destinées à l'usinage contribuerait à protéger les producteurs dans leurs négociations avec l'industrie.

Comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction, le Québec est à peu près absent du secteur des produits transformés. Pourtant, selon les tendances de la consommation, le potentiel de développement de ce marché est considérable. Plusieurs productions présentées dans le cadre du présent travail se prêteraient bien aux exigences de la transformation, que ce soit la mise en conserve, la congélation, la déshydratation, etc... Il faudrait cependant entreprendre parallèlement aux recherches sur les variétés propres à l'usinage, des études pour mieux connaître l'état actuel de ces industries et la capacité concurrentielle de ces marchés.

Le Service de la Mise en marché et le Service de l'Aide Technique à l'Industrie alimentaire ont déjà amorcé le travail dans les domaines qui les concernent. Afin d'affronter les futures exigences des acheteurs et des consommateurs, le secteur production doit aussi s'ajuster à ces changements; c'est pourquoi dans une toute prochaine étape, le Service des Productions Végétales se penchera sur la question de l'usinage des produits horticoles.

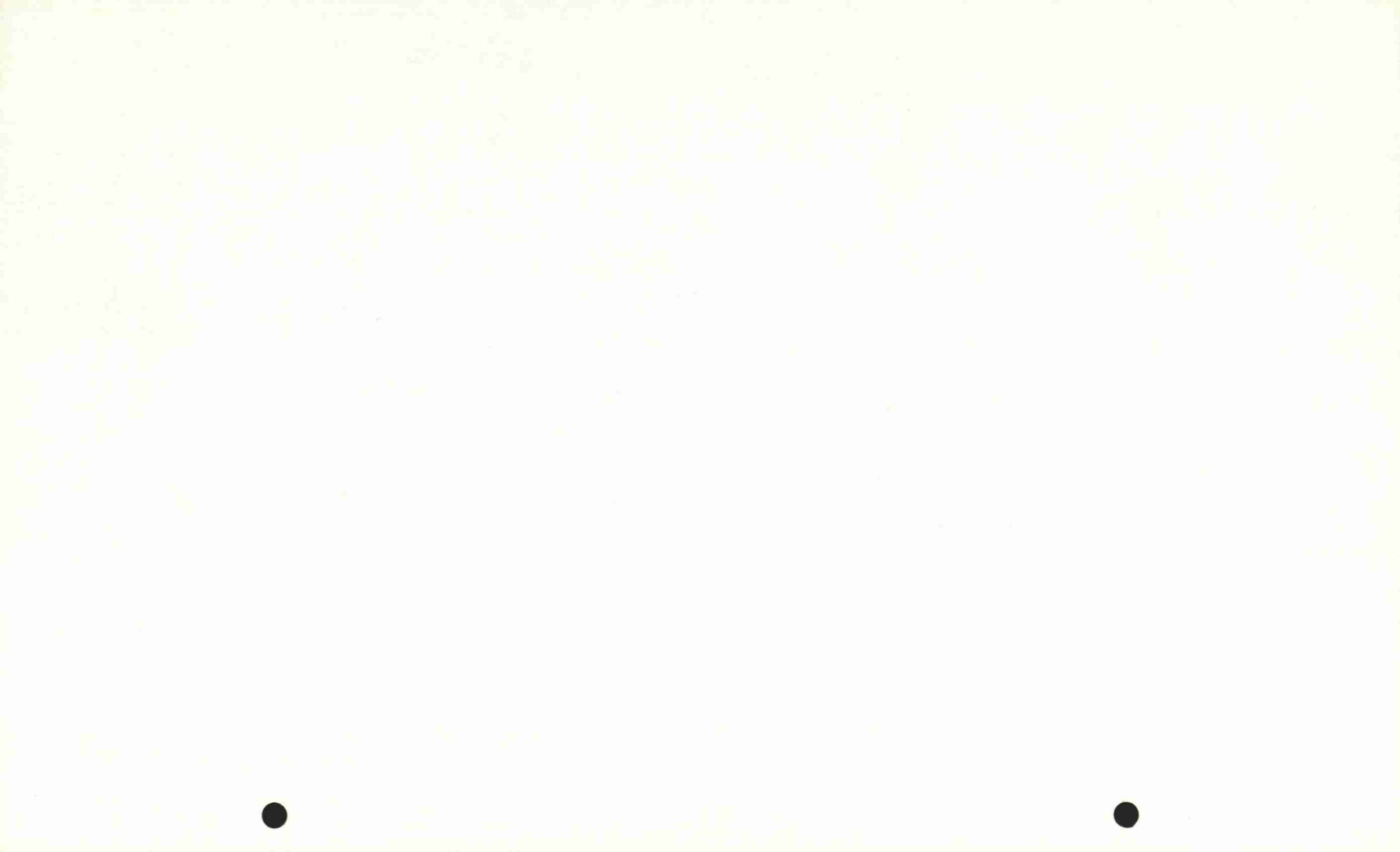


V - EFFETS BENEFIQUES DES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES PROPOSEES

SUR L'HORTICULTURE DU QUEBEC

A - Production et auto-suffisance:

	<u>ACTUELLEMENT</u>		<u>EN 1979</u> (si le programme horticole est réalisé)	
	<u>PRODUCTION</u> (millions Lbs)	<u>AUTO-SUFFISANCE</u> %	<u>PRODUCTION</u> (millions Lbs)	<u>AUTO-SUFFISANCE</u> %
1) L'asperge	0.7	20%	5.0	100% et +
2) La carotte	155.0	100% et +	plus de 155.0 *	100% et +
3) Le céleri	10.3	30%	21.6	65%
4) Le concombre	30.0	100% et +	plus de 30.0 **	100% et +
5) Les crucifères				
- choux	49.5	93%	53.0	100%
- rutabaga	32.0	86%	37.0	100%
- chou-fleur	7.5	83%	9.0	100%
6) La fève blanche	0.9	6%	2.4	16%
7) La fraise	10.0	40%	14.2	60%
8) La framboise	0.6	17%	2.5	60% et +
9) La laitue	23.0	33%	40.0	40%
10) L'oignon	70.0	90%	plus de 70.0 *	90% et +
11) La pomme de terre	500.0	40%	660.0	55%
12) Les prod. en serre				
- tomate	2.0 (24 acres)	10%	3.0 (70 acres)	45%
- concombre	150,000 douz. (10 acres)	8%	600,000 douz. (40 acres)	45%



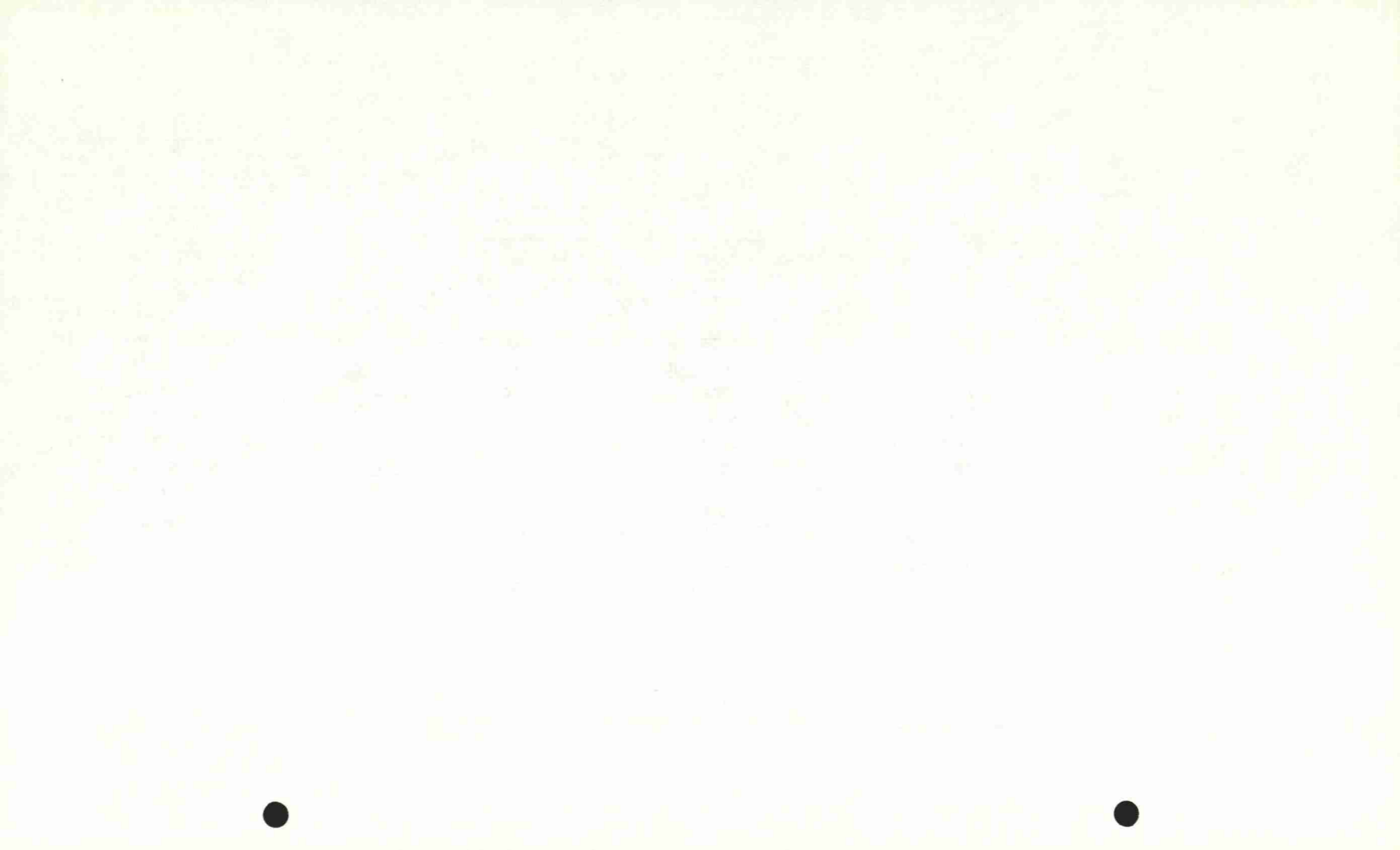
B - Accroissement de la valeur à la ferme et coût des interventions de l'Etat

	<u>Valeur actuelle à la ferme (millions dollars)</u>	<u>Valeur en 1979 à la ferme (millions dollars)</u> (si le programme horticole est réalisé)	<u>Accroissement de la valeur à la ferme. (millions dollars)</u>	<u>Coût annuel des interven- tions de l'Etat, par type de culture (basé sur l'an- née 1975).</u>
1) L'asperge	0.30	2.00	1.70	\$ 54,425.00
2) La carotte	3.00	plus de 3.00 *		\$ 3,000.00
3) Le céleri	0.35	0.75	0.40	\$ 8,000.00
4) Le concombre	1.00	plus de 1.00 **		\$ 10,000.00
5) Les crucifères				
- choux	1.40	1.50 ***	0.10	
- rutabaga	0,86	1.00	0.14	\$ 60,000.00
- chou-fleur	0.41	0.50	0.09	
6) La fève blanche	0.22	0.60	0,38	\$ 20,800.00
7) La fraise	3.00	4.30	1.30	\$ 96,000.00
8) La framboise	0.24	0.63	0.39	\$ 41,000.00
9) La laitue	1.00	2.00	1.00	\$ 78,000.00
10) L'oignon	2.00	plus de 2.00 *		
11) La pomme de terre	17.00	22.50	5.50	\$ 83,500.00
12) Les prod. en serre				
- tomate	1.44	4.20	2.76	\$ 70,000.00
- concombre	0,33	1.33	1.00	
13) Légumes et petits fruits	engagement de deux spécialités en production			\$ 30,000.00
<u>TOTAL:</u>	<u>32.5 millions</u>	<u>47.3 millions</u>	<u>14.8 millions</u>	<u>\$ 554,725.00</u>

* Si l'on développe la production pour l'usinage.

** Si l'on ajoute la production en serre.

*** L'augmentation touchera surtout le brocoli et le chou-de-Bruxelles.



C - Coût total annuel (basé sur l'année 1975) des interventions de l'Etat, dans le cadre du présent travail

Coût total des interventions au profit...

- du Service des Productions Végétales:	\$ 212,725.00
- du Service de la Recherche:	\$ 188,000.00
- de la Division du Machinisme Agricole:	\$ 40,000.00
- de la Mise en Marché:	\$ 114,000.00
	<hr/>
<u>TOTAL:</u>	<u>\$ 554,725.00</u>

D - Accroissement de la valeur à la ferme i.e. des revenus bruts annuels, des produits horticoles choisis dans le cadre du présent travail

- valeur à la ferme en 1979 (si le programme horticole est réalisé)	\$ 47.3 millions
- valeur actuelle à la ferme	\$ 32.5 millions
	<hr/>
<u>ACCROISSEMENT:</u>	<u>\$ 14.8 millions</u>

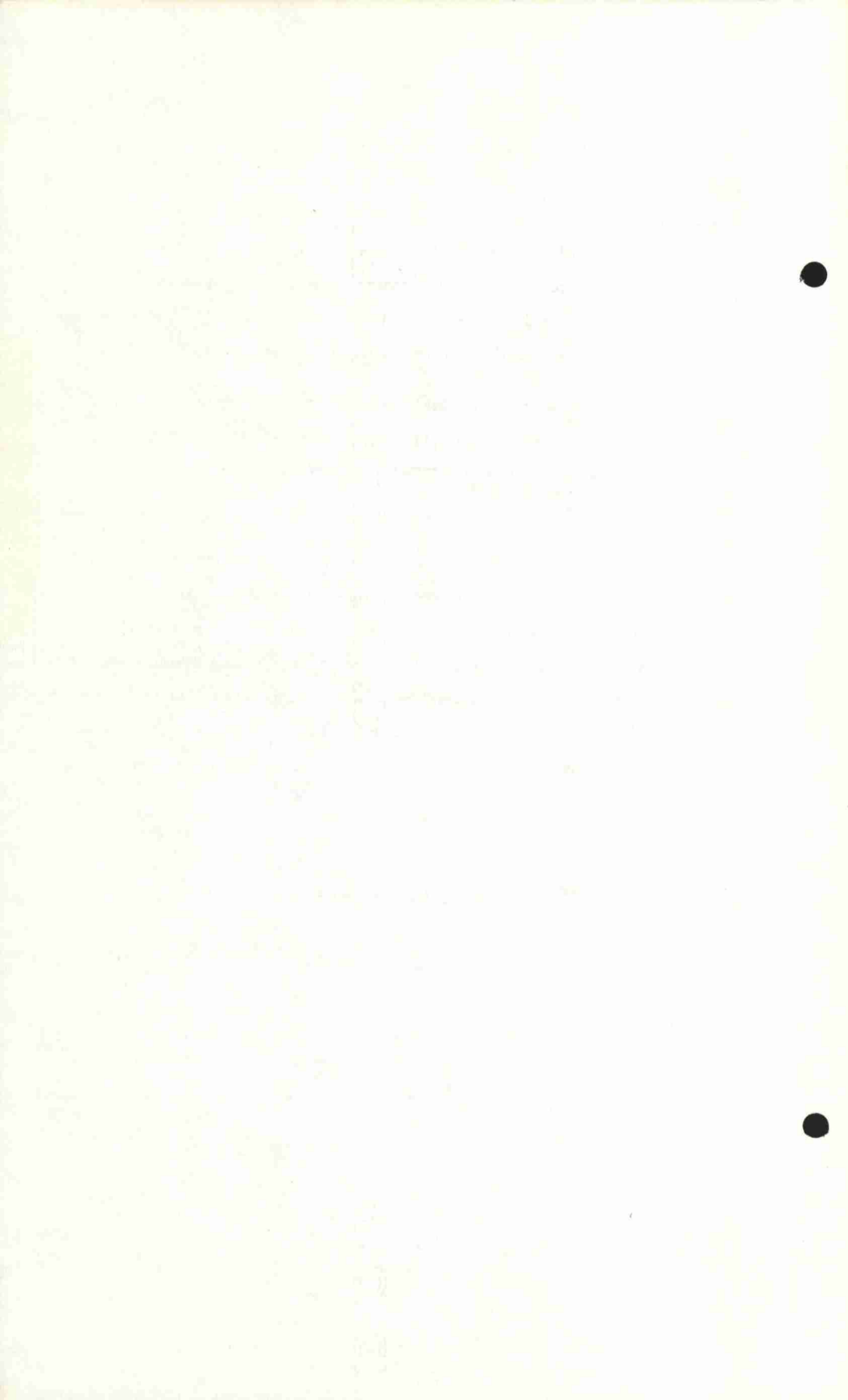


Le programme horticole en plus de démontrer les potentiels de l'horticulture au Québec, commande une action de la part de l'Etat. Sans la collaboration des différents Services et Divisions du Ministère de l'Agriculture, l'objectif d'auto-suffisance est irréalisable. C'est pourquoi, outre les interventions gouvernementales concernant les secteurs production et recherche, le programme comprend des recommandations se rapportant à la mise en marché, au crédit agricole, au génie, à l'industrie alimentaire.

Il en coûtera \$554,725.00 pour une première année et près de \$3 millions d'ici 5 ans, pour maintenir et stimuler un groupe de productions horticoles particulièrement importantes tant économiquement que socialement pour le Québec.

Ainsi, la production et le degré d'auto-suffisance en fruits, légumes et pomme de terre, augmenteront sensiblement d'ici 1979, alors que la valeur à la ferme des cultures présentées dans le cadre du présent travail, atteindra près de \$50 millions, ce qui signifie un gain d'environ \$15 millions sur la valeur actuelle. De plus, la création de débouchés nouveaux, l'intensification de notre production et la relance de certaines cultures présentement à la baisse, susciteront dans doute des possibilités d'emplois aux niveaux de la ferme et de l'industrie.

Le Service des Productions Végétales



A
N
N
E
X
E
S



L' A S P E R G E



L' A S P E R G E

1- SITUATION:

Actuellement au Québec, nous avons environ 350 acres d'asperge en production, ce qui représente un volume de 750,000 livres. Considérant que la consommation per capita est de .6 livre, on arrive à une consommation annuelle totale pour le Québec dépassant 4 millions de livres. Si l'on ajoute à cela l'augmentation de la demande et la possibilité de marchés extérieurs, il nous faudrait 3,000 acres d'asperge en culture pour répondre à cette demande. Notre degré d'autoapprovisionnement se situe donc à moins de 20%; le déficit est comblé par des importations en provenance du New-Jersey et de la Californie.

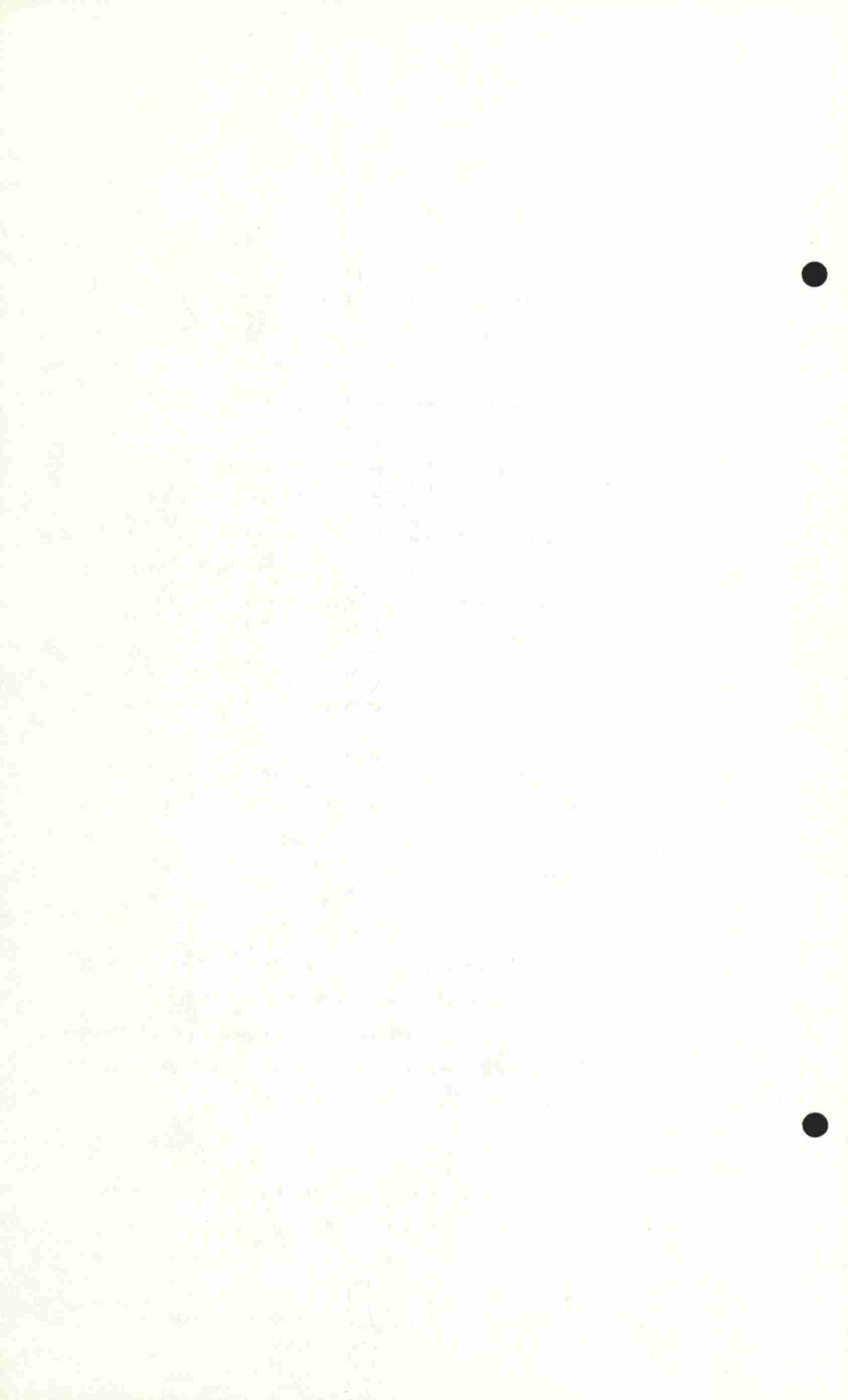
Or, une étude faite par une conserverie établie au Québec, démontre que l'asperge locale est de qualité supérieure à celle des Etats-Unis à cause de notre climat plus frais. Des rendements plus élevés, une main-d'oeuvre moins dispendieuse ainsi que le prix plus bas des terres nous favorisent également. Pour ces raisons, il apparaît intéressant d'augmenter considérablement la production de l'asperge au Québec.

2- PROMOTION:

Le Comité recommande la rédaction d'un feuillet traitant de la culture de l'asperge; ce feuillet serait distribué dans les zones agricoles choisies. Un audio-visuel ainsi que des parcelles de démonstration pourraient aussi s'avérer des instruments de promotion très efficaces.

3- ZONES:

L'industrie de la transformation exige un certain volume de production; ainsi est-il préférable de se limiter aux régions 10 et 11 où l'on retrouve des noyaux de producteurs inté-



ressés à la production pour la transformation et où deux conserveries s'approvisionnent déjà.

4- TECHNIQUES:

Il faut surtout répandre l'utilisation des techniques connues en les incluant dans un programme de promotion efficace. Les points techniques à améliorer sont le semis direct et le contrôle des mauvaises herbes. L'étude des possibilités de récolte semi-automatique commande que l'on suive ce qui se fait ailleurs par des visites et une revue régulière des publications sur le sujet.

5- DEBOUCHES:

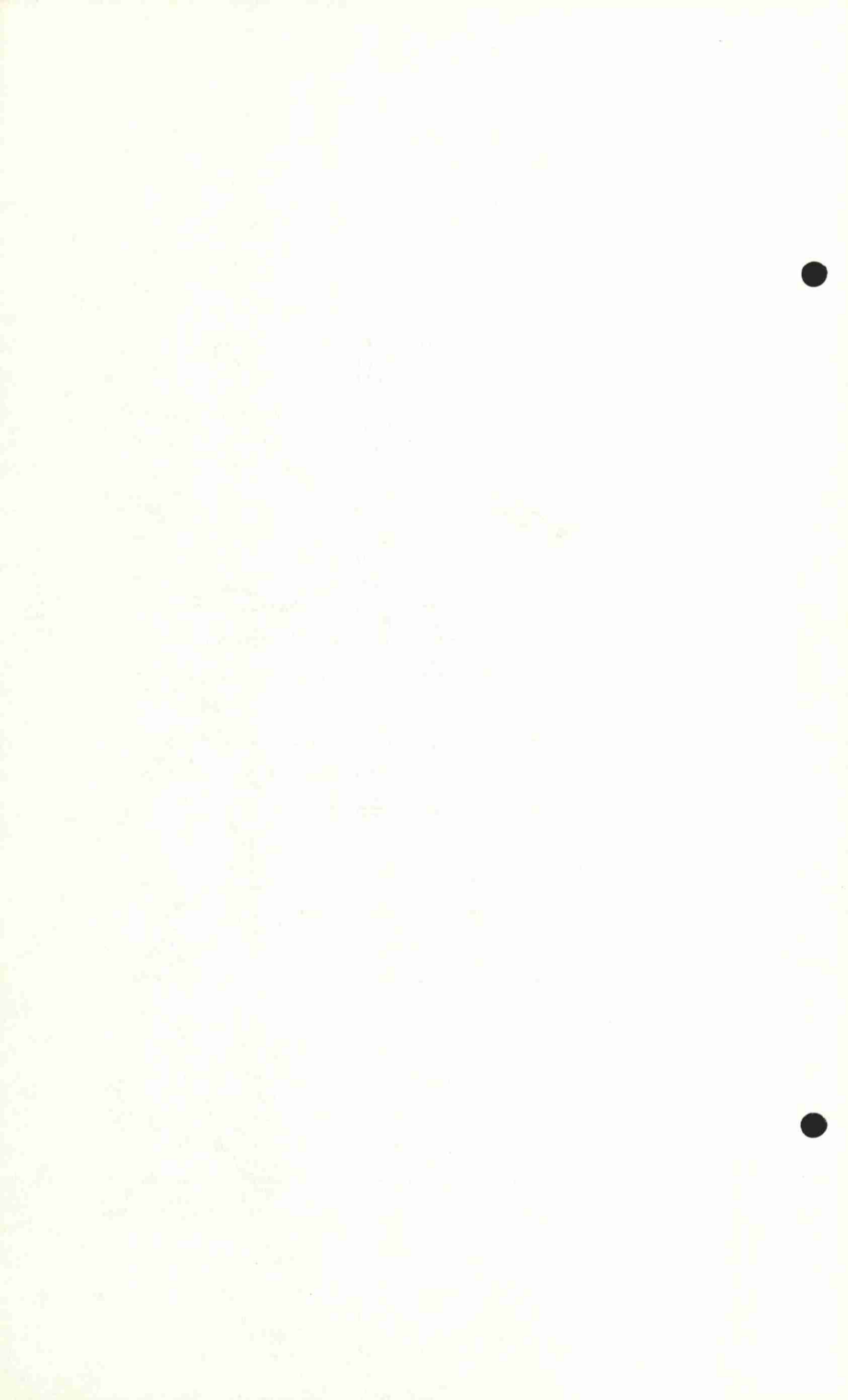
Il nous faudrait atteindre une production globale de 4 millions de livres, ce qui nécessite une augmentation supérieure à 3 millions de livres d'asperge pour répondre à la demande actuelle. L'analyse des statistiques sur la consommation d'asperge per capita nous donne .1 livre à l'état frais et .5 livre à l'état de transformation; la transformation est certes le débouché le plus important pour le producteur.

6- TRANSFORMATION:

Deux usines de transformation s'approvisionnent déjà en partie dans les zones choisies; elles doivent présentement importer la plus grande partie (80 - 85%) de leurs asperges des Etats-Unis.

7- MISE EN MARCHÉ:

Il faudrait penser à des formes de plans conjoints et d'associations de producteurs pour aider ces derniers dans leurs négociations avec l'industrie. Les conserveries étant situées en plein coeur de la production et les conditions de mise en marché étant intéressantes, on pourrait atteindre l'objectif visé.



8- VOLUME DE PRODUCTION:

Notre objectif de développement pour les cinq prochaines années se présente ainsi;

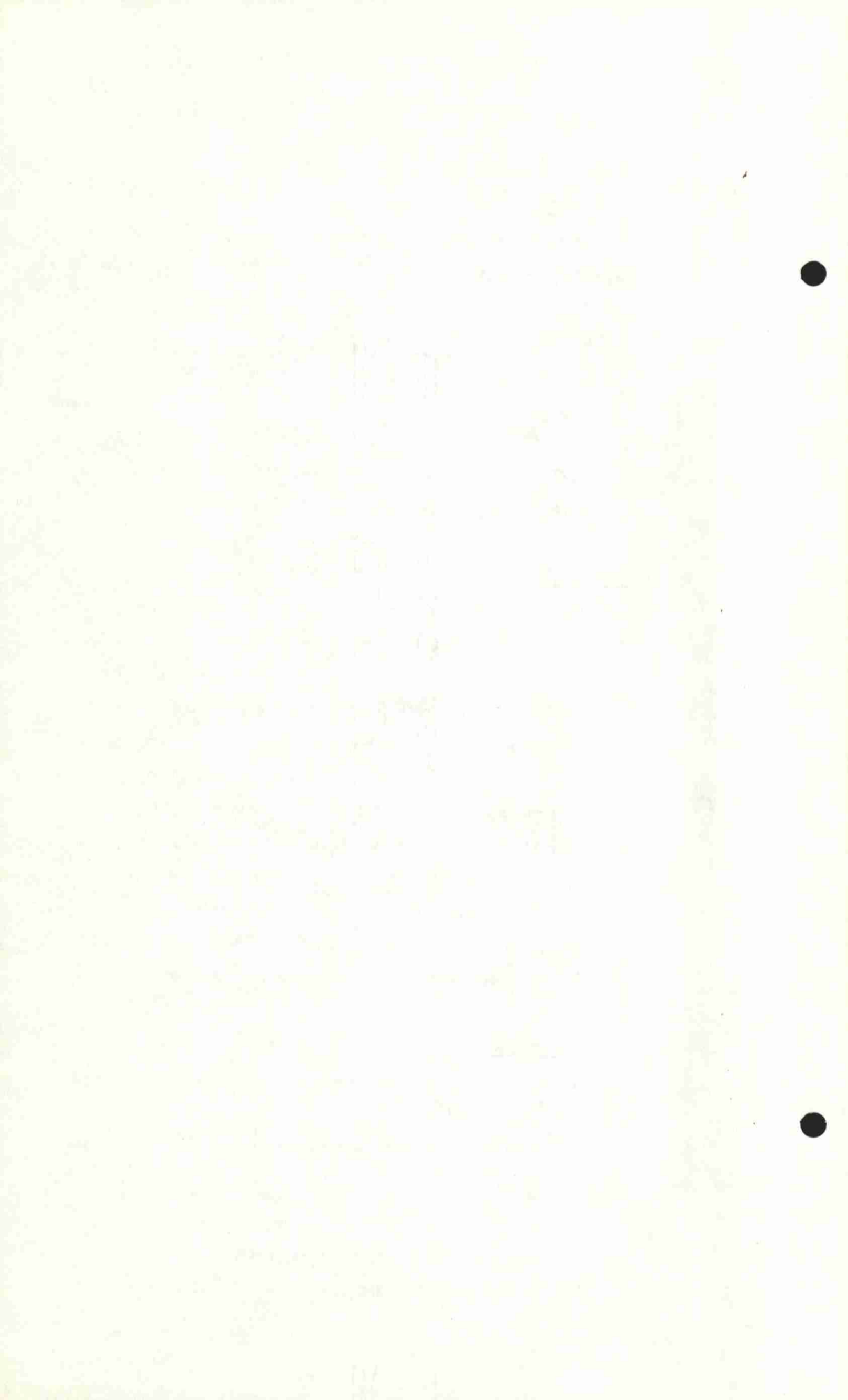
	Acres à développer	Acrage total incluant les 350 acres déjà en culture en 1974
1975	300	650 (350 + 300)
1976	500	1,150 (350 + 300 + 500)
1977	700	1,850 (350 + 300 + 500 + 700)
1978	650	2,500 (350 + 300 + 500 + 700 + 650)

9- VALEUR A LA FERME:

La longue période d'implantation par laquelle il faut passer avant de retirer des dividendes de cette production, représente un obstacle majeur pour plusieurs producteurs intéressés. Non seulement ne peuvent-ils pas considérer pendant les trois premières années la culture de l'asperge comme une source de revenu, mais ils doivent en outre déboursier environ \$ 300. pour l'achat ou la production de plants et pour l'entretien. A partir de la quatrième année, et ce pour une durée possible de 10 à 15 ans, on estime le revenu brut annuel à un peu plus de \$800.00 l'acre. C'est donc dire qu'en 1978, les 2,500 acres en production rapporteront annuellement à plus de 200 producteurs, un revenu brut de \$2 millions.

10- INTERVENTION DE L'ETAT:

- 1 Une première intervention se situe au niveau de la promotion: l'Etat devrait défrayer le coût de la campagne publicitaire comprenant le feuillet d'information et l'audio-visuel.
- 2 Parcelles de démonstration: plus particulièrement sur le semis direct et l'emploi d'herbicides.
8 acres par année à \$100.00 l'acre = \$800.00 par année.



3 Inventaire des recherches sur la mécanisation de la récolte: stages, visites, essais... \$3,000 par année.

1ère année 1975:

Plantation:	300 acres X \$50.00 =	\$ 25,000.00
Entretien:	300 acres X \$75.00 =	\$ 22,500.00
(Déjà en culture mais non établis)	175 acres X \$75.00 =	\$ 13,125.00
	Total:	\$ 50,625.00

2ième année 1976:

Plantation:	500 acres X \$50.00 =	\$ 25,000.00
Entretien:	800 acres X \$75.00 =	\$ 60,000.00
	(300 + 500)	
	Total:	\$ 85,000.00

3ième année 1977:

Plantation:	700 acres X \$50.00 =	\$ 35,000.00
Entretien:	1,500 acres X \$75.00 =	\$ 112,500.00
	(300 + 500 + 700)	
	Total:	\$ 147,500.00

4ième année 1978:

Plantation:	650 acres X \$50.00 =	\$ 32,500.00
Entretien:	1,850 acres X \$75.00 =	\$ 138,750.00
	(500 + 700 + 650)	
	Total	\$ 171,250.00

N.B. En 1978, les 300 acres d'asperge plantés en 1975, seront en production.

.../...



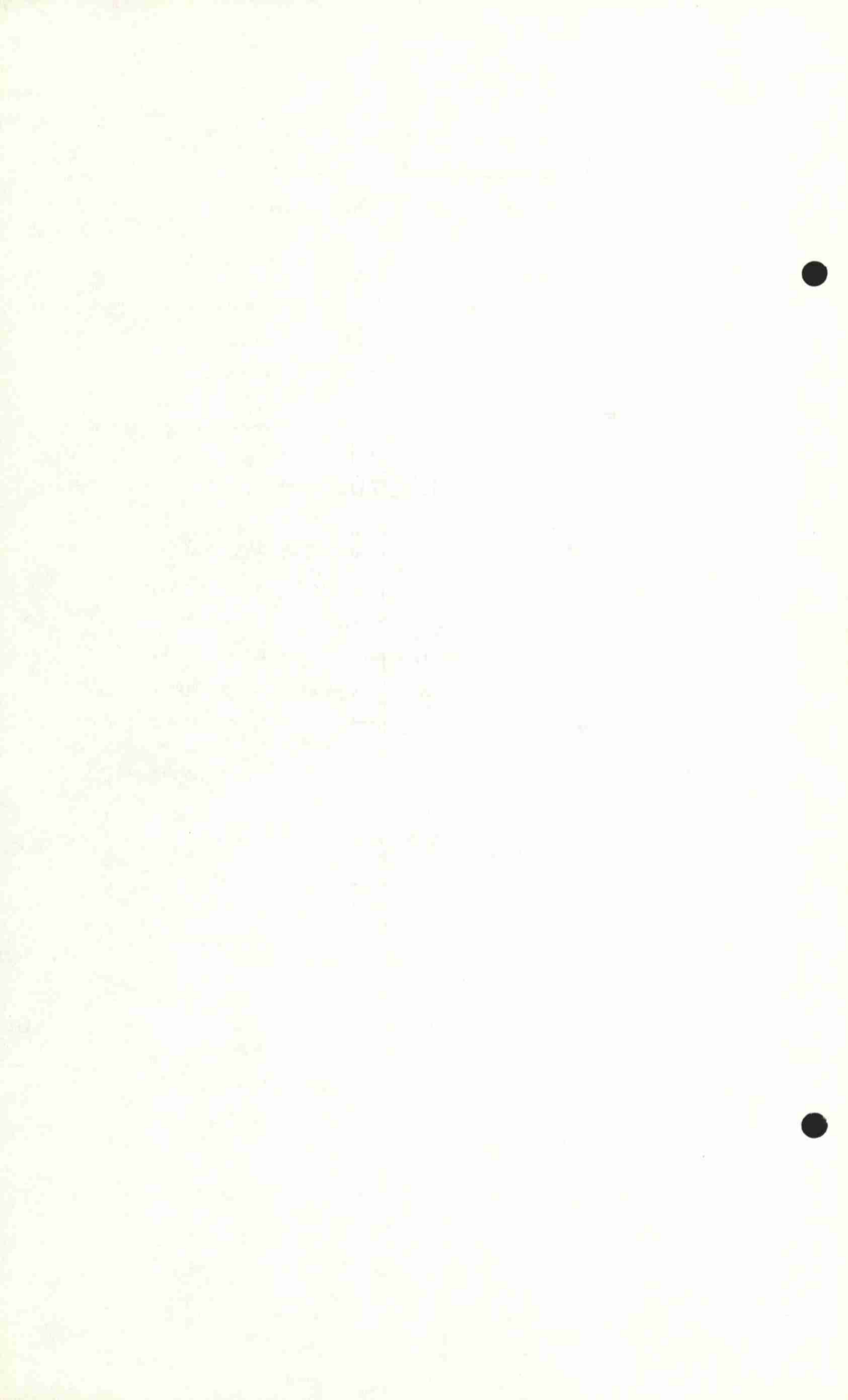
Coût des interventions réparti sur 5 ans

- Parcelles de démonstration:	\$ 800.00 X 5 ans = \$ 4,000.00
- Mécanisation de la récolte:	\$3000.00 X 5 ans = \$ 15,000.00
- Implantation d'aspergeraies	
1 ^{ère} année 1975	= \$ 50,625.00
2 ^{ème} année 1976	= \$ 85,000.00
3 ^{ème} année 1977	= \$ 147,500.00
4 ^{ème} année 1978	= \$ 171,250.00
	<u>\$ 454,375.00</u>

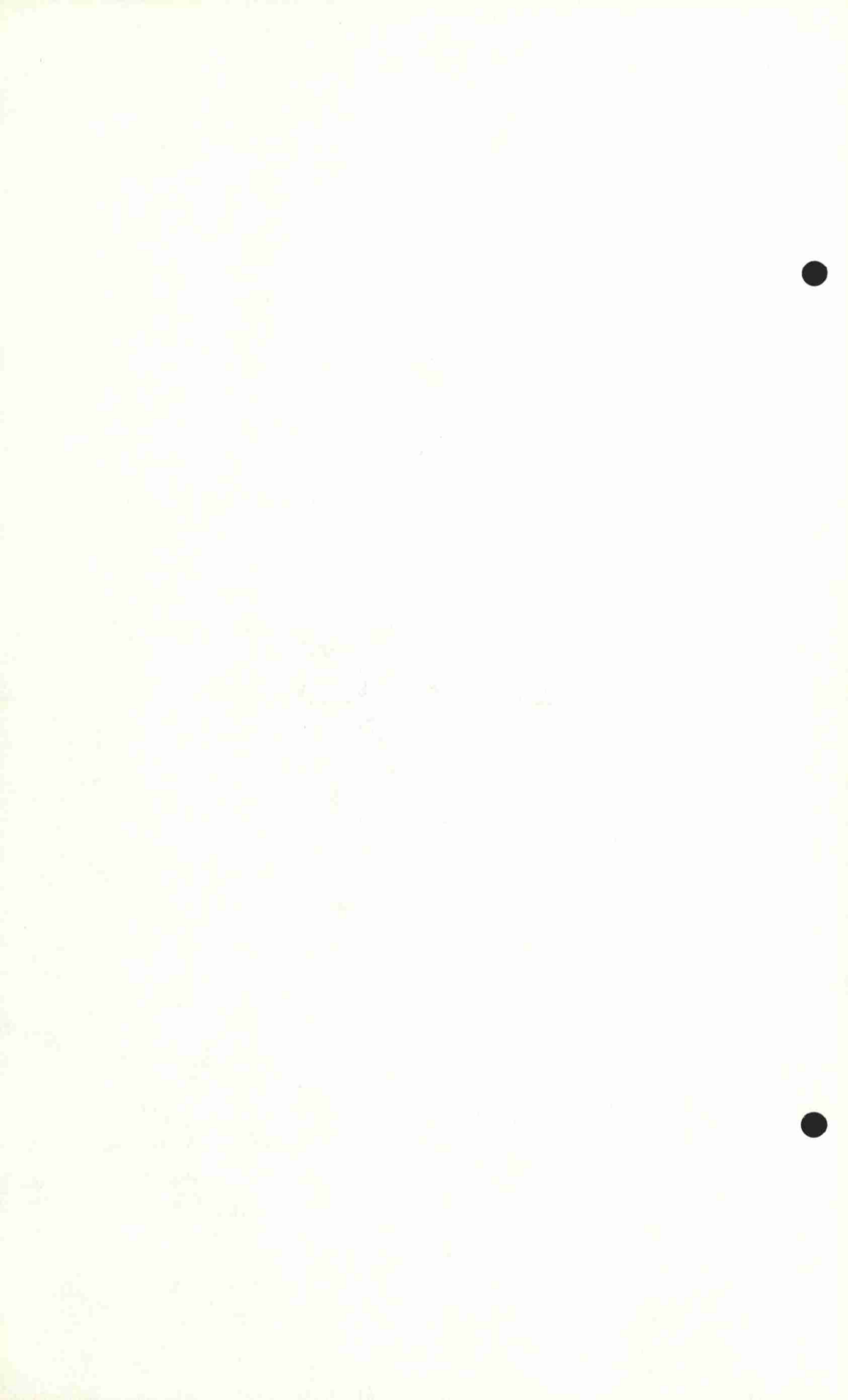
GRAND TOTAL:

\$ 473,375.00

Donc, avec un investissement gouvernemental de \$473,375.00 réparti sur 5 ans, les revenus bruts annuels à la ferme atteindront \$2 millions et de nouvelles possibilités d'emplois seront créées. Comme la durée d'une aspergeraie est d'environ 15 ans, on peut conclure que l'investissement initial de moins de ½ million par le gouvernement rapporterait à la ferme un revenu brut de \$ 30 millions.



L A C A R O T T E



LA CAROTTE1- SITUATION:

M. M. Bernard de Langavant et Jean-Jacques Jasmin, dans leur étude sur la commercialisation des carottes, décrivent bien l'ambiguïté qui existe dans les statistiques concernant cette production: "Pendant toute la durée de notre étude nous avons, en effet, été confrontés avec des contradictions statistiques sans nombre. Cela s'explique facilement si l'on connaît la réticence du cultivateur à fournir des informations valables (surtout au Québec) et si d'autre part on reconnaît le fait qu'aucune contrainte n'oblige les agents de commercialisation, que ce soit les grossistes ou les détaillants, à fournir des informations exactes."

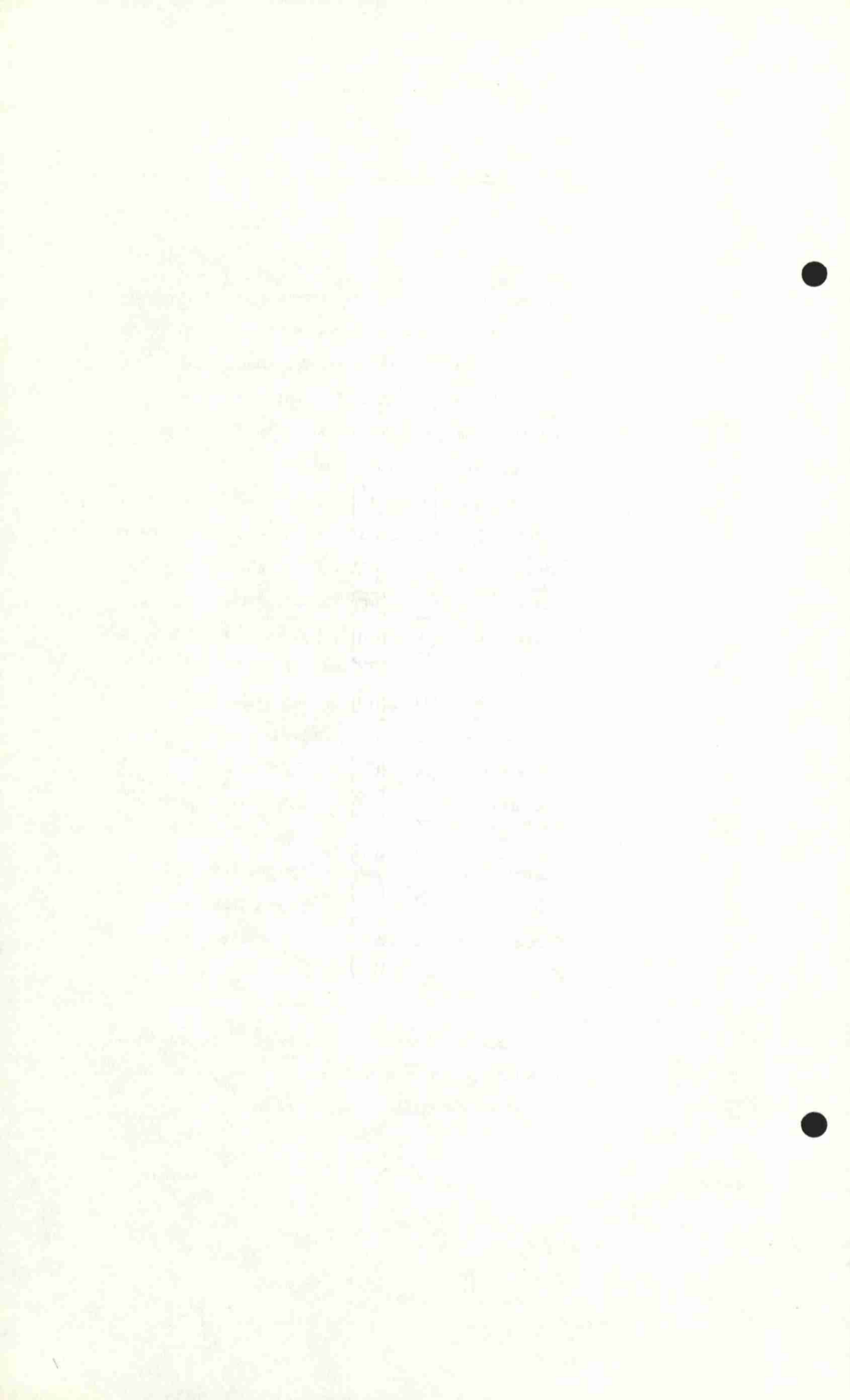
Aussi faudrait-il considérer les valeurs présentées ici, tout au plus dans un ordre de grandeur:

- Superficies en carotte	= 8,650 acres
- Production québécoise (une fois les pertes enlevées)	= 155 millions de livres
- Exportations	= 35 millions de livres
- Importations	= 15 millions de livres
- Consommation Québécoise	= 135 millions de livres

2- PROMOTION:

Les possibilités d'expansion se résument à la production de carottes pour l'usinage. Une étude devra cependant déterminer les potentiels de ce marché.

.../...



3- ZONES:

Selon les statistiques 1972-73, 95% de nos superficies en carotte sont situées dans les Régions suivantes:

- Région 7 = 5,624 acres
- Région 10 = 1,996 acres
- Région 6 = 541 acres
- Région 2 = 478 acres

4- TECHNIQUES:

Les besoins au point de vue technique se situent particulièrement aux niveaux suivants;

- méthodes de récolte de la mini-carotte destinée au marché frais ou à la transformation.
- sélection de variétés pour la transformation et pour la production de mini-carottes.

5- DEBOUCHES:

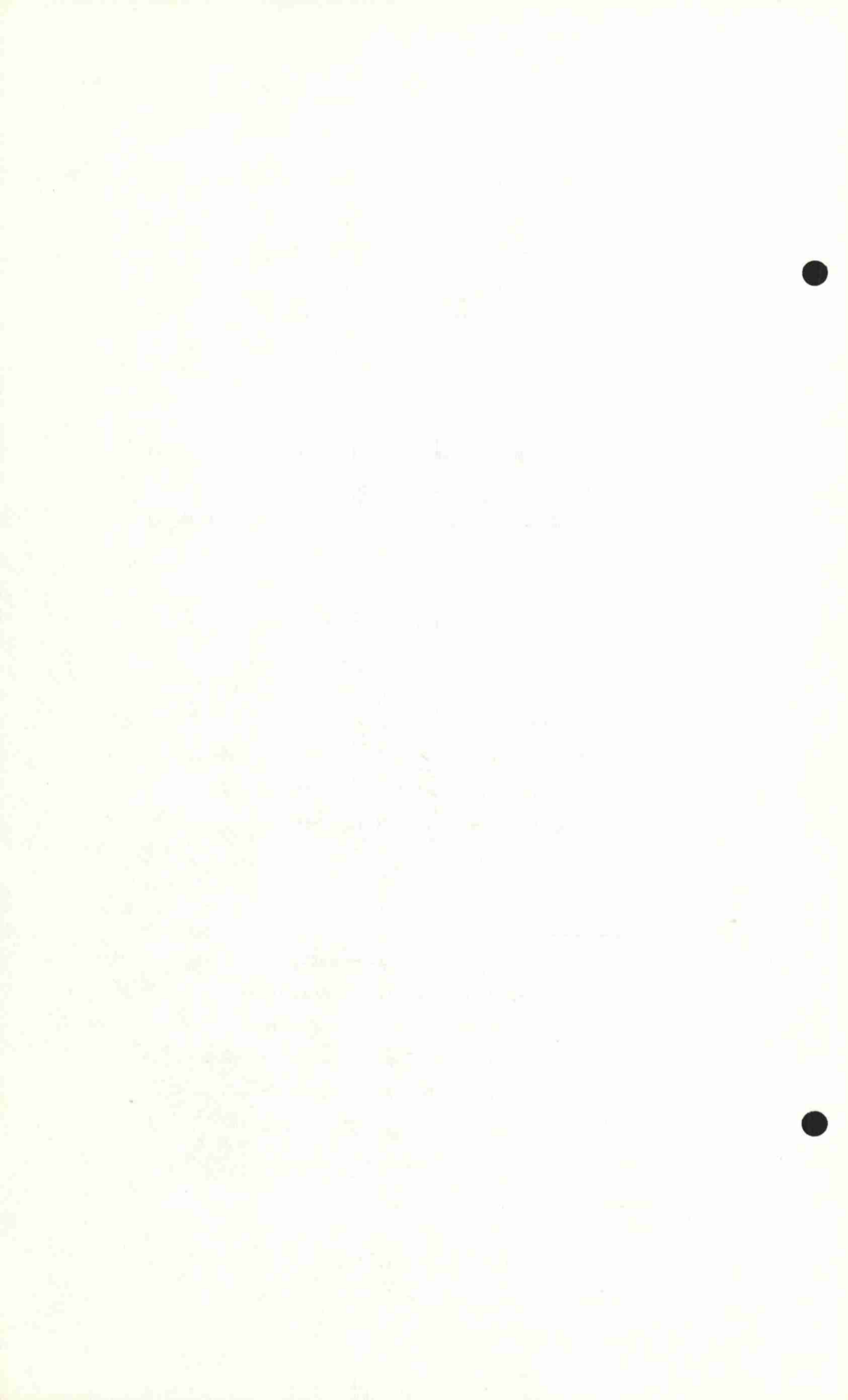
Etant donné son niveau actuel de production, le Québec aurait avantage à exploiter les nouvelles possibilités que lui offrent la production de carottes pour la transformation et la production de mini-carottes pour le marché frais et la transformation.

6- TRANSFORMATION:

La mise en conserve de mini-carottes représente actuellement un potentiel intéressant. De plus, la congélation de carottes et de mini-carottes et leur utilisation dans la préparation de plats congelés offrent de nouvelles possibilités. Le Comité recommande donc qu'une étude soit entreprise sur les potentiels de ces marchés.

7- MISE EN MARCHÉ:

Le nombre trop élevé de petits emballeurs engendre de nombreux problèmes de mise en marché. Les études de commercia-



lisation déjà existantes, si elles étaient vulgarisées et diffusées, fourniraient une source de renseignements très utiles.

8- VOLUME DE PRODUCTION:

L'étude sur les potentiels du marché de la transformation, déterminera les volumes désirés.

9- VALEUR À LA FERME:

Nos 8650 acres de carottes, rapportent au niveau de la ferme, selon les statistiques 1962-73, un revenu brut total supérieur à \$ 3 millions.

10- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

1- Une étude sur les potentiels du marché pour la carotte de transformation et sur la possibilité d'établir au Québec une usine à cette fin.

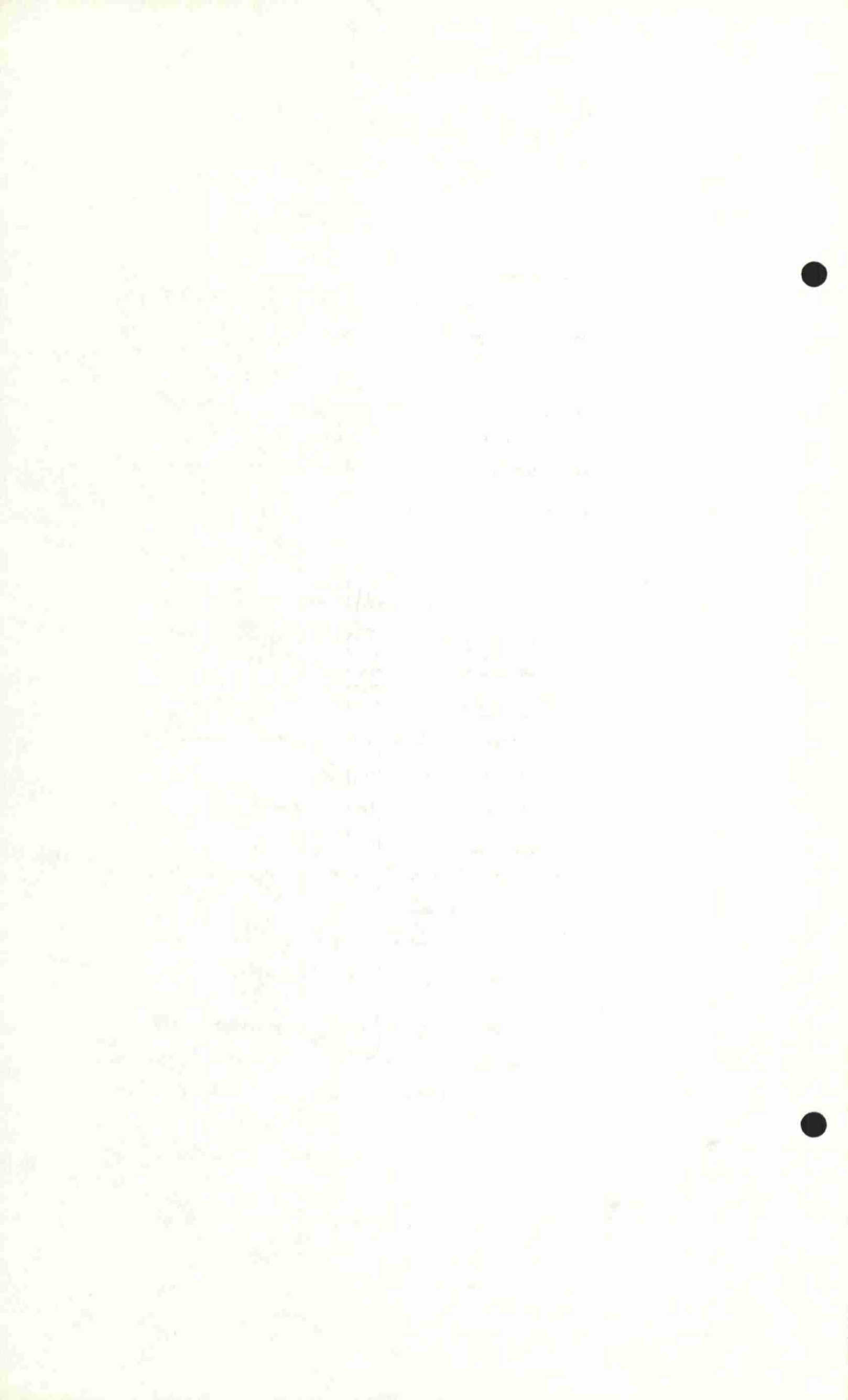
2- Mise en marché:

- Vulgarisation et diffusion des études de commercialisation déjà existantes.
- Aménagement d'entrepôts déjà en place.

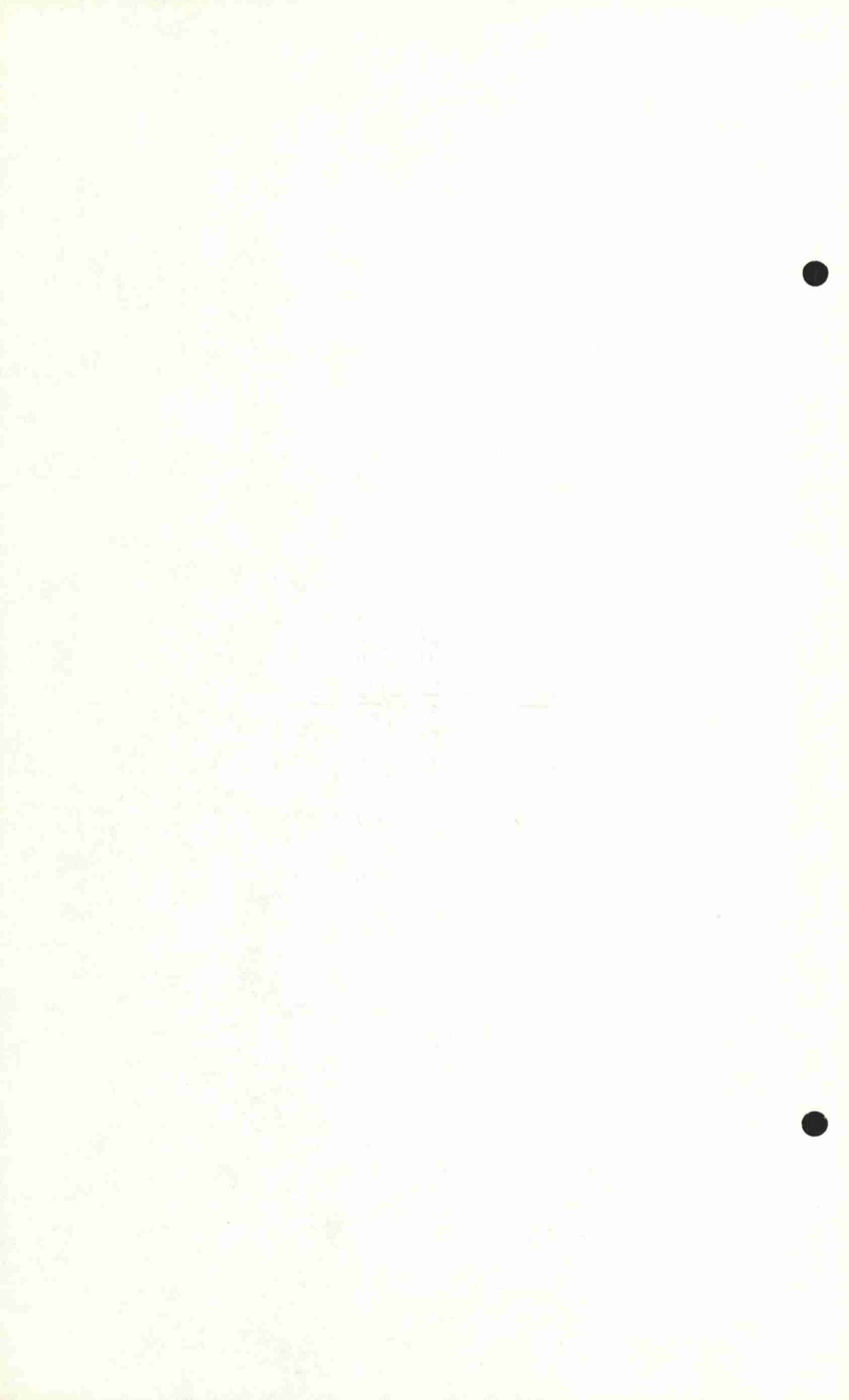
3- Recherche:

- Sélection de variétés de mini-carottes pour la transformation et pour le frais.
- Sélection de variétés de carottes pour la congélation.
- Méthode de récolte de la mini-carotte.

Les deux premiers sujets de recherches pourraient s'intégrer à des programmes déjà existants. Quant au troisième, la Division du Machinisme Agricole, a déjà entrepris une recherche sur ce sujet; une subvention d'environ \$3,000.00 par année faciliterait sûrement la poursuite des travaux sur la mécanisation de la récolte.



LE CÉLERI



LE CÉLERI

I- SITUATION:

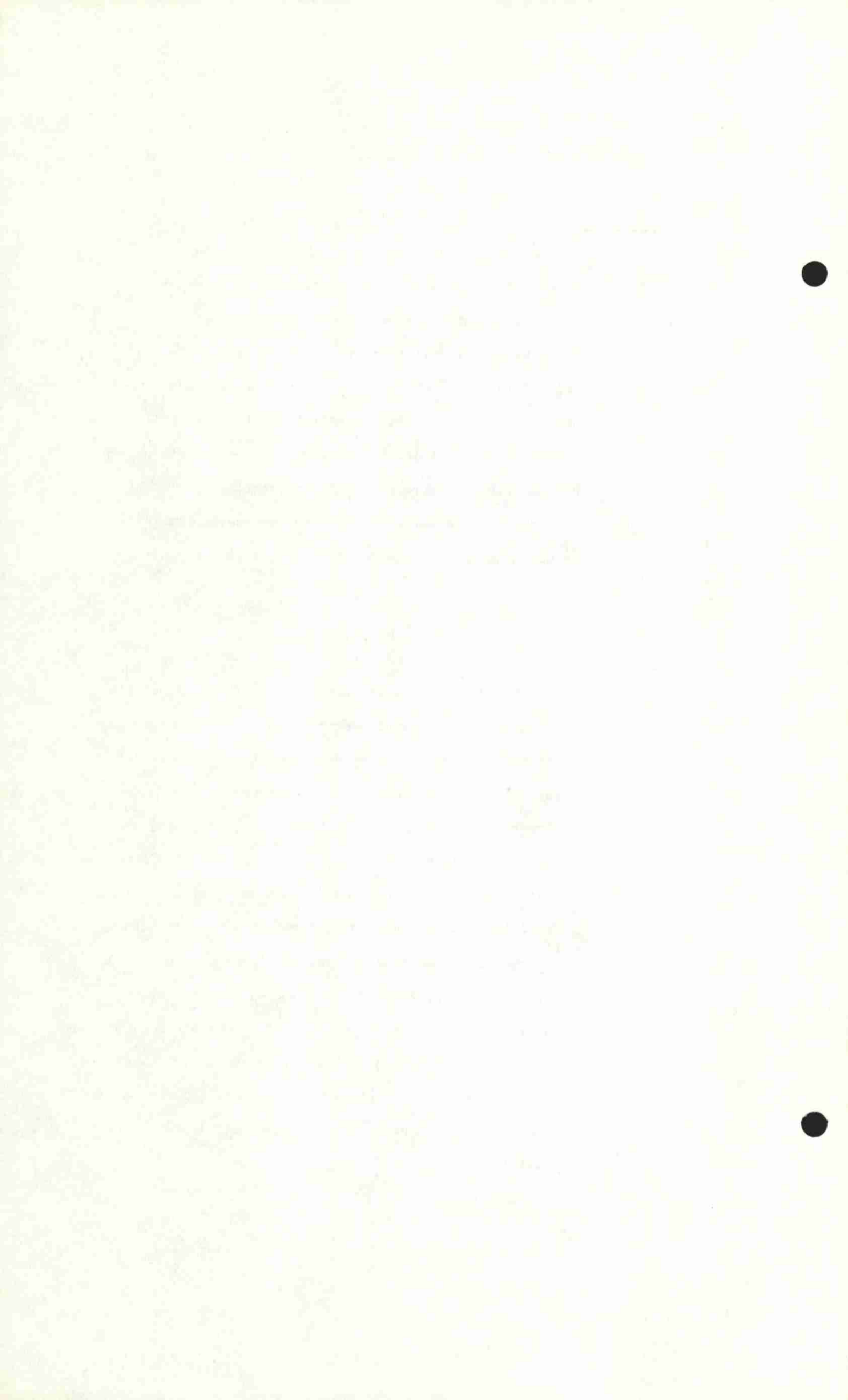
Depuis une dizaine d'années, au Québec, les superficies en céleri de même que la production et sa valeur totale ont varié considérablement d'une année à l'autre. Afin de situer notre niveau d'auto-suffisance, il nous faut donc utiliser une moyenne annuelle pour la période 1962-73: superficies, 425 acres; production totale, 10.3 millions de livres; valeur totale, \$350,000.00. Nos exportations sont négligeables; d'autre part, nos importations s'élèvent à 22.5 millions de livres (97% en provenance des Etats-Unis) ce qui nous donne un degré d'auto-suffisance d'environ 30%.

II- PROMOTION:

Le programme de promotion visant à accroître nos superficies en céleri, s'oriente en fonction de deux groupes distincts: celui des producteurs et celui des "acheteurs" (grossistes, détaillants et consommateurs).

- Avant de s'engager dans un tel projet, les jardiniers maraîchers devront être convaincus de la rentabilité de cette production. Les conseillers des régions choisies, assistés d'un technicien, pourraient agir comme promoteurs auprès des producteurs, en élaborant avec calculs de rentabilité, en ce qui a trait au céleri.
- A travers les médias d'information et par une semaine consacrée à la promotion du céleri, on pourrait inciter les grossistes en fruits et légumes, les détaillants en alimentation et les consommateurs à acheter le céleri du Québec.

.../...



VI- TRANSFORMATION:

Le Comité recommande qu'une étude soit faite sur les possibilités d'utiliser les sous-produits du céleri dans la préparation de mets nouveaux c'est-à-dire autres que les soupes et les "ketchup". Cette étude profiterait à la fois aux producteurs et à l'industrie de transformation.

VII- MISE EN MARCHÉ:

Il nous faut comme nous l'avons mentionné plus haut, prolonger la période de production et de vente.

Le manque d'information sur la disponibilité du produit québécois en saison de production est critiqué; les produits importés arrivent donc trop souvent sur notre marché en pleine saison de production et occasionnent un affaissement des prix.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

	<u>ACTUEL</u> (moyenne 1962-73)	<u>POTENTIEL</u> (d'ici 5 ans)	<u>ACCROISSEMENT</u>
Acres	425	900	475
Millions livres	10.3	21.6	11.3
Auto-suffisance	30%	65%	35%

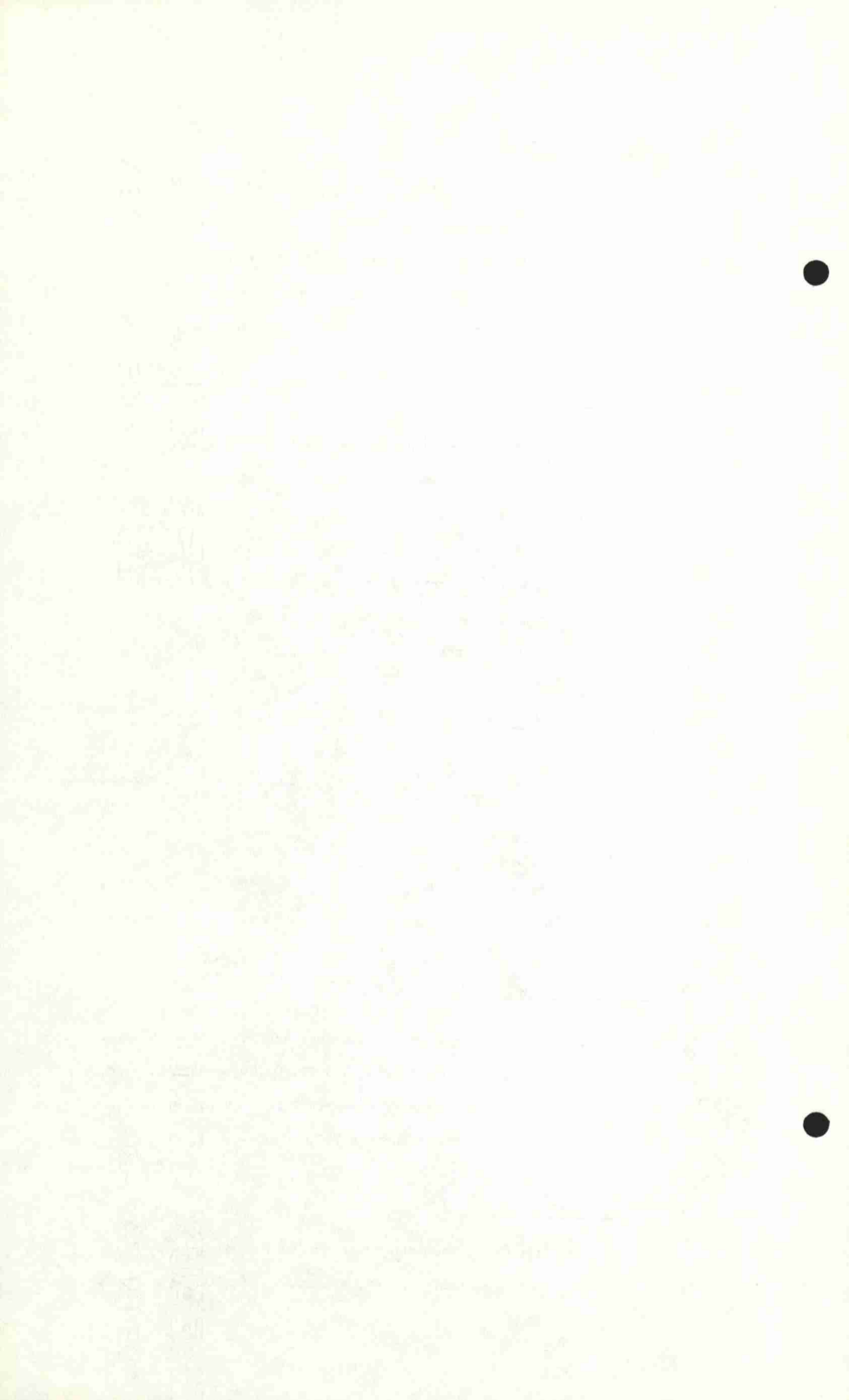
IX- VALEUR A LA FERME:

Les 425 acres en céleri rapportent actuellement à la ferme Québécoise un produit brut de \$350,000,00 par année. Avec l'augmentation prévue de 475 acres, les revenus bruts à la ferme pourraient atteindre \$ 750,000.00 .

X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

- 1- Inventaire des recherches sur la mécanisation de la récolte, stages, visites, essais... \$3,000.00 par année.

.../...



III- ZONES:

Selon le Bureau de la Statistique du Québec, en 1972-73, il y aurait 353 acres de céleri en culture dans la région 7 et 56 acres dans la région 10, c'est-à-dire 96 % des superficies Québécoise en céleri (environ 85% de ces superficies sur sols organiques).

IV- TECHNIQUE:

Afin d'allonger notre période de mise en marché, il y aurait lieu d'orienter la recherche vers les sujets suivants:

- Adaptation de nouvelles variétés hâtives, semi-hâtives et tardives. Par exemple, avec des variétés hâtives nous pourrions probablement arriver sur le marché une quinzaine de jours plus tôt au début de la saison.
- Régie d'entreposage: conservation et degré de maturité optimum à la récolte.

Il existe aussi des besoins en matière de récolte et de protection.

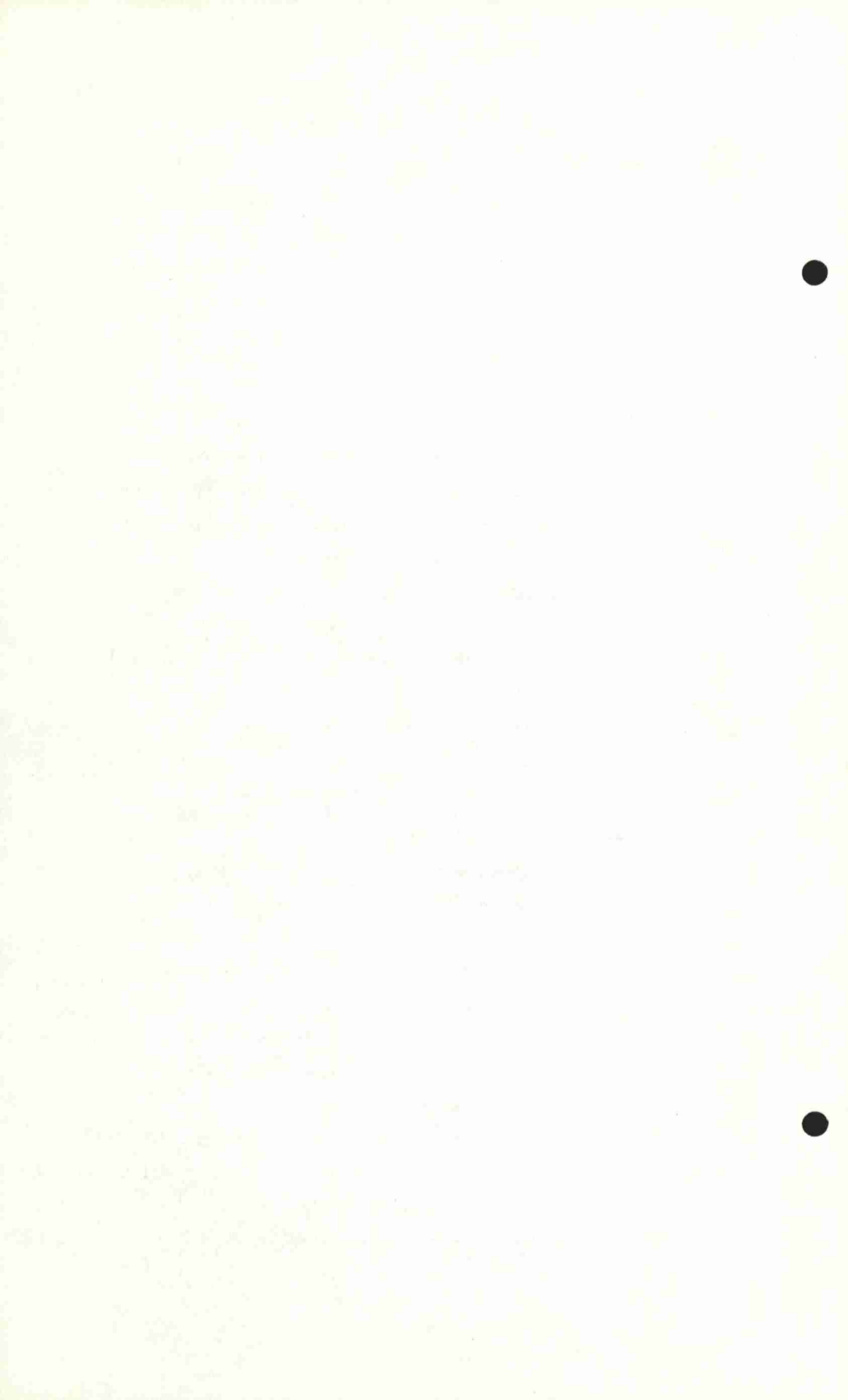
V- DEBOUCHES:

Depuis l'avènement du refroidissement du céleri, la demande est de plus en plus forte et les prix sont plus stables; il y a donc lieu d'augmenter graduellement notre acreage pour répondre à la demande et hausser notre niveau d'auto-suffisance, (actuellement à environ 30%).

Il est tout d'abord possible de produire les quelques 600,000 livres de céleri que nous importons présentement de l'Ontario en saison de production.

De plus, en augmentant notre production et en allongeant la période de mise en marché (nouvelles variétés et entreposage), il nous serait possible de récupérer une bonne partie des importations en provenance des Etats-Unis.

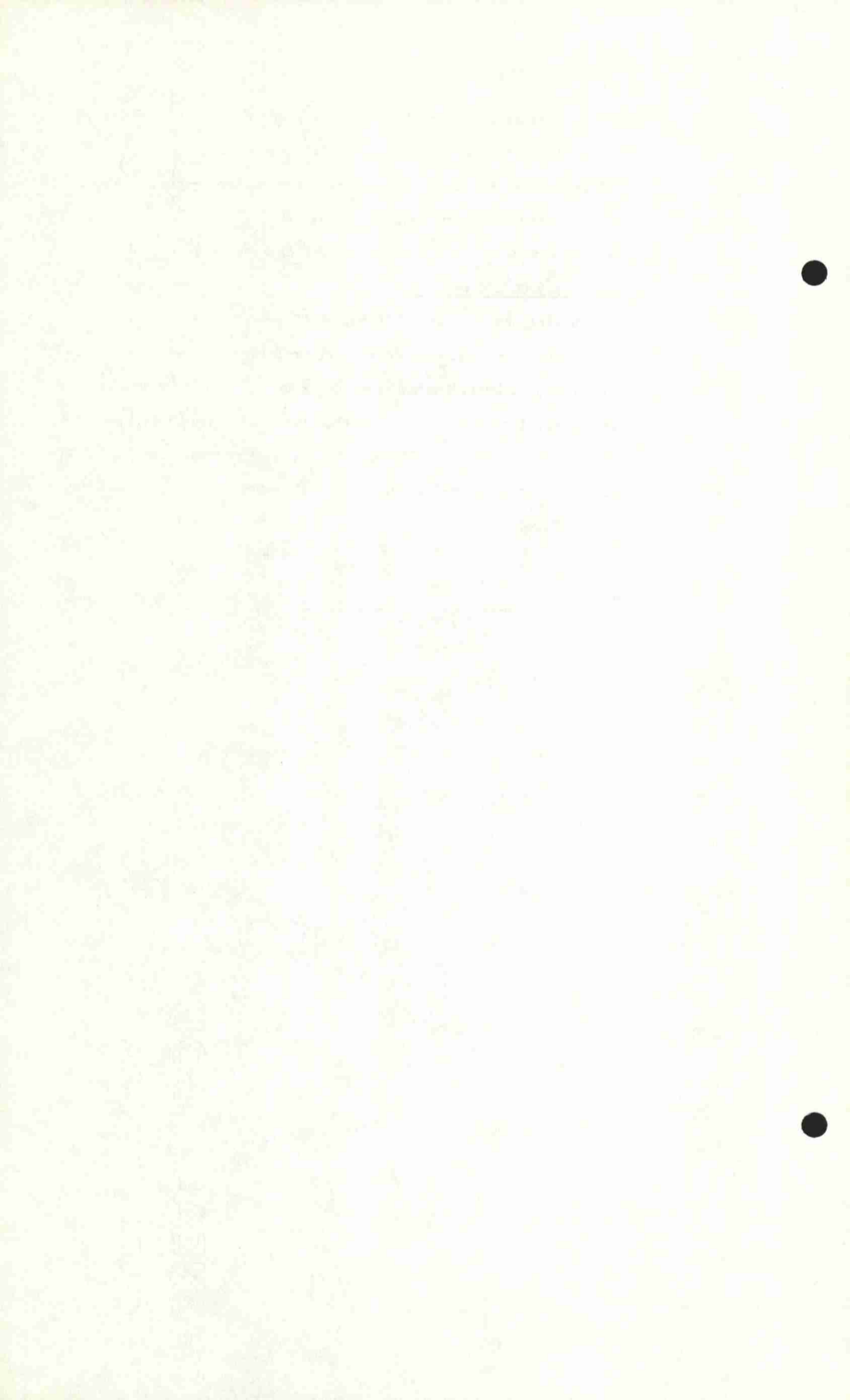
.../...



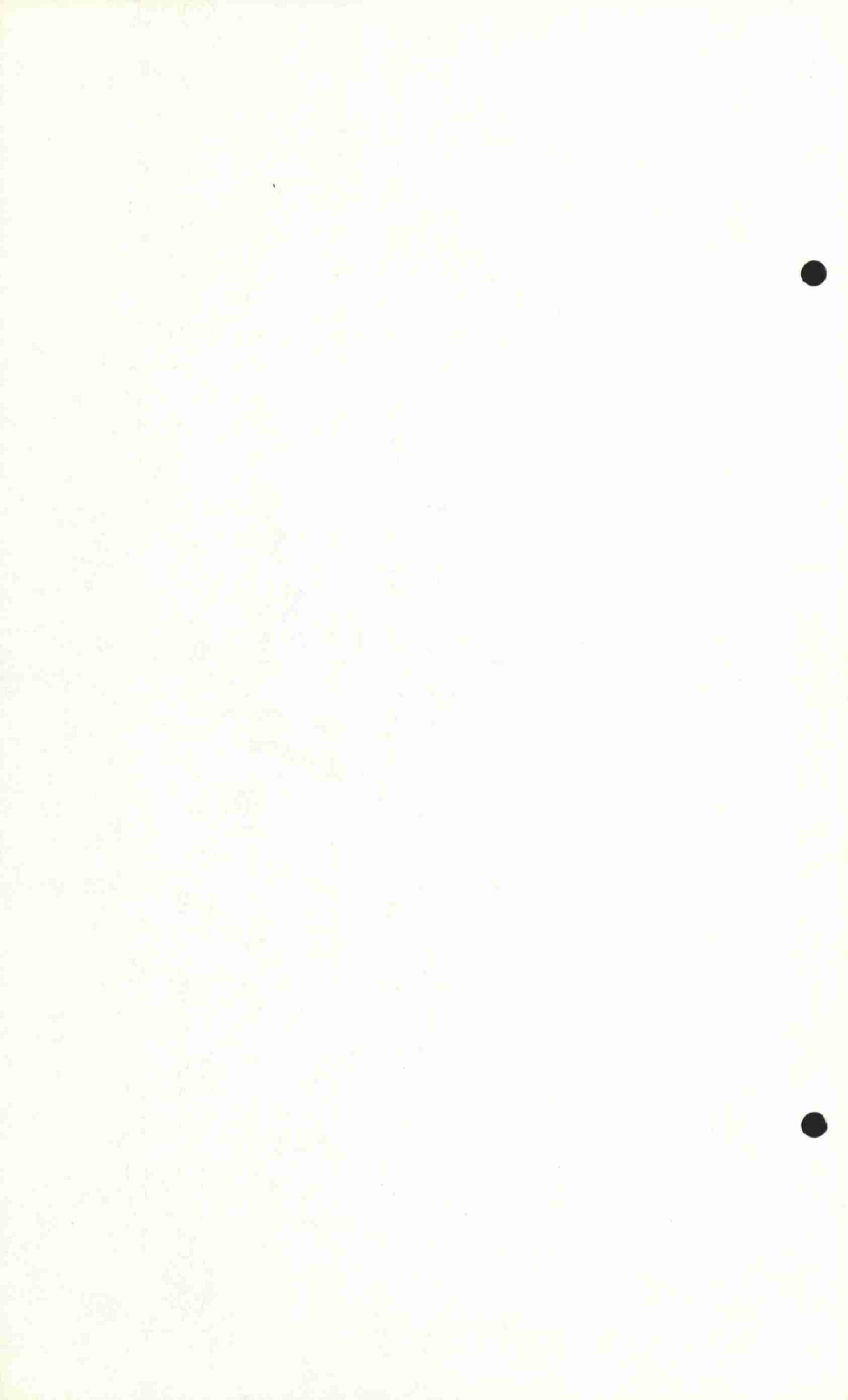
- 2- Recherches sur l'adaptation d'une gamme de variétés hâtives, demi-hâtives et tardives.
- Recherches sur la régie d'entreposage: conservation et degré de maturité optimum à la récolte.

Ces recherches se feront en collaboration avec le fédéral
coût: \$ 5,000.00 par année.

Les subventions de l'ordre de \$8,000.00 versées à la recherche, telles que proposées dans ce rapport, profiteront sûrement aux producteurs de céleri. Notons ici que grâce au travail de promotion des conseillers régionaux en horticulture, les superficies en céleri devraient augmenter de 475 acres: ainsi les revenus bruts à la ferme augmenteront de \$400,000.00 pour atteindre en 1979 un total de \$750,000.00.



LE CONCOMBRE



LE CONCOMBREI- SITUATION:

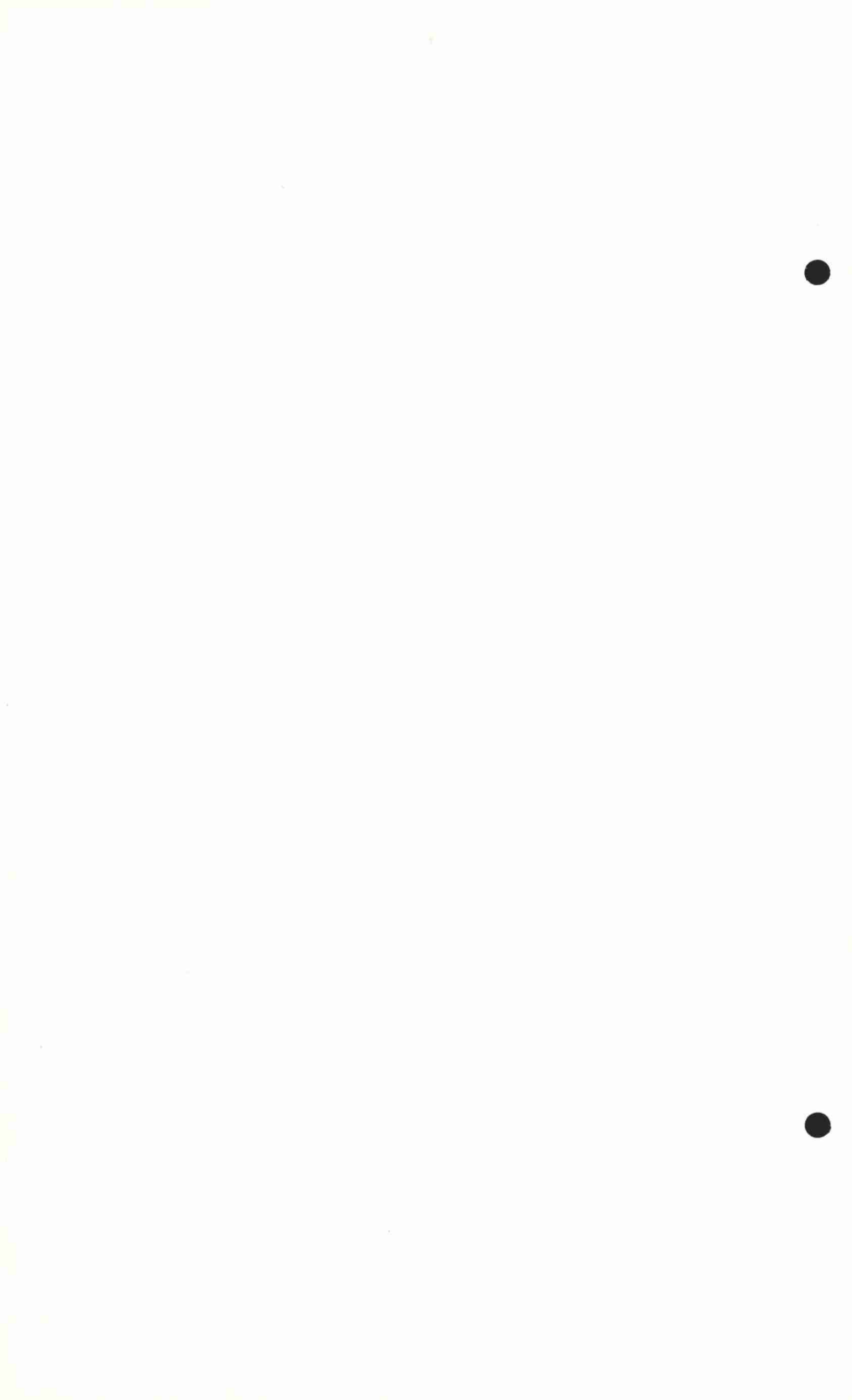
Le Québec produit annuellement un total d'environ 20 millions de livres de concombre sur 2,980 acres. Sur 1,263 acres, on retrouve du concombre destiné au marché frais et sur 1,717 acres, du concombre pour la transformation. Bien que notre production de concombre frais de champ soit suffisante de la fin juillet au 15 septembre, il nous faut chercher ailleurs durant le reste de l'année, particulièrement d'avril à juillet (importations annuelles: environ 14 millions de livres). Cette situation s'explique de la façon suivante: le surplus de production de champ ne peut être utilisé à d'autres périodes de l'année puisque le concombre frais se conserve pendant 10 à 14 jours seulement; de plus notre production en serre ne réussit pas à combler les déficits.

La consommation totale de concombre frais se situe, au Québec, à 19 millions de livres (3 livres per capita). Du total de 44 millions de livres de concombre à notre disposition, il reste donc environ 15 millions de livres pour la transformation.

II- PROMOTION:

Pour favoriser une augmentation de nos superficies en serre et permettre ainsi un plus grand volume de production de concombre frais durant la période d'avril à juillet, le comité recommande la rédaction et la distribution d'un feuillet expliquant les techniques générales de la production en serre et faisant ressortir les profits réalisables à la ferme.

.../...



III- ZONES:

Il nous faut allonger la période de production de concombre frais par la production en serre, dans toutes les régions où sa culture est possible, pour augmenter notre degré d'auto-suffisance durant les périodes creuses de l'année. 95% de la production de concombre pour l'usage est concentrée dans les régions 10, 6 et 4.

IV- TECHNIQUES:

Les recherches devraient être axées sur les problèmes suivants:

- création de variétés résistantes à la mosaïque
- création de variétés (de cornichon surtout) adaptées à la récolte mécanique.
- utilisation du paillis plastique.

Les techniques d'irrigation bien que connues des spécialistes méritent d'être répandues plus largement.

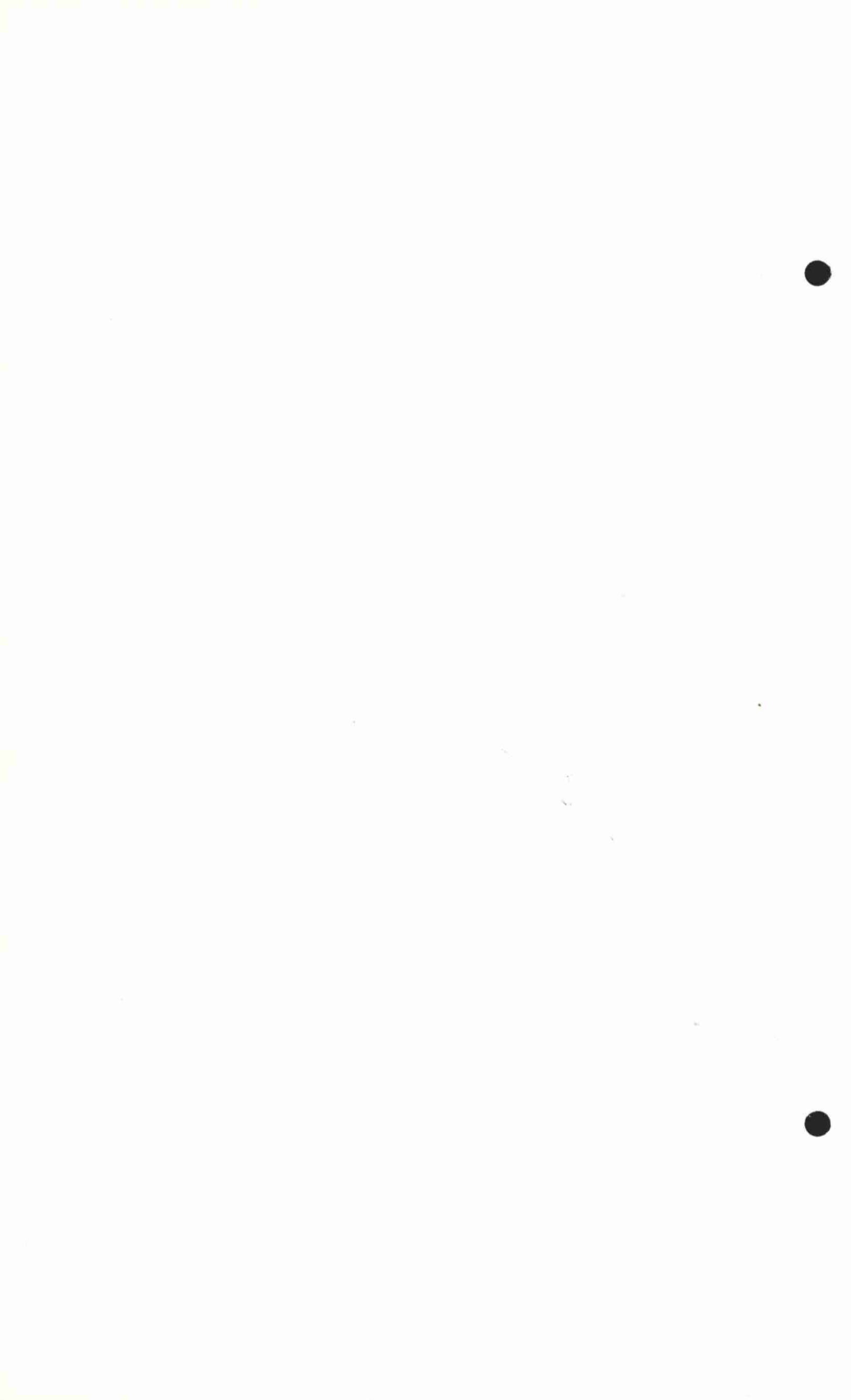
V- DEBOUCHES:

Malgré les excédents des mois d'août et septembre, notre production de concombres frais reste déficitaire durant les autres mois et surtout en avril, mai et juin (auto-suffisance est de 3% durant cette période). Les producteurs de concombres en serre devraient voir là un débouché intéressant. Il n'existe pas présentement de nouveaux débouchés pour le concombre destiné à la transformation (marché de transformation satisfait à plus de 75%).

VI- TRANSFORMATION:

Au Québec, la plus grande partie des étendues de concombre est consacrée à la transformation. Les usines sont situées dans la région de Montréal.

.../...



VII- MISE EN MARCHÉ:

Les producteurs de concombres frais pourraient bénéficier de postes de réception dans les principaux centres, où le légume serait pré-refroidi, lavé, classé, ciré et emballé.

La création de plans conjoints améliorerait sûrement le sort des producteurs de cornichons.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

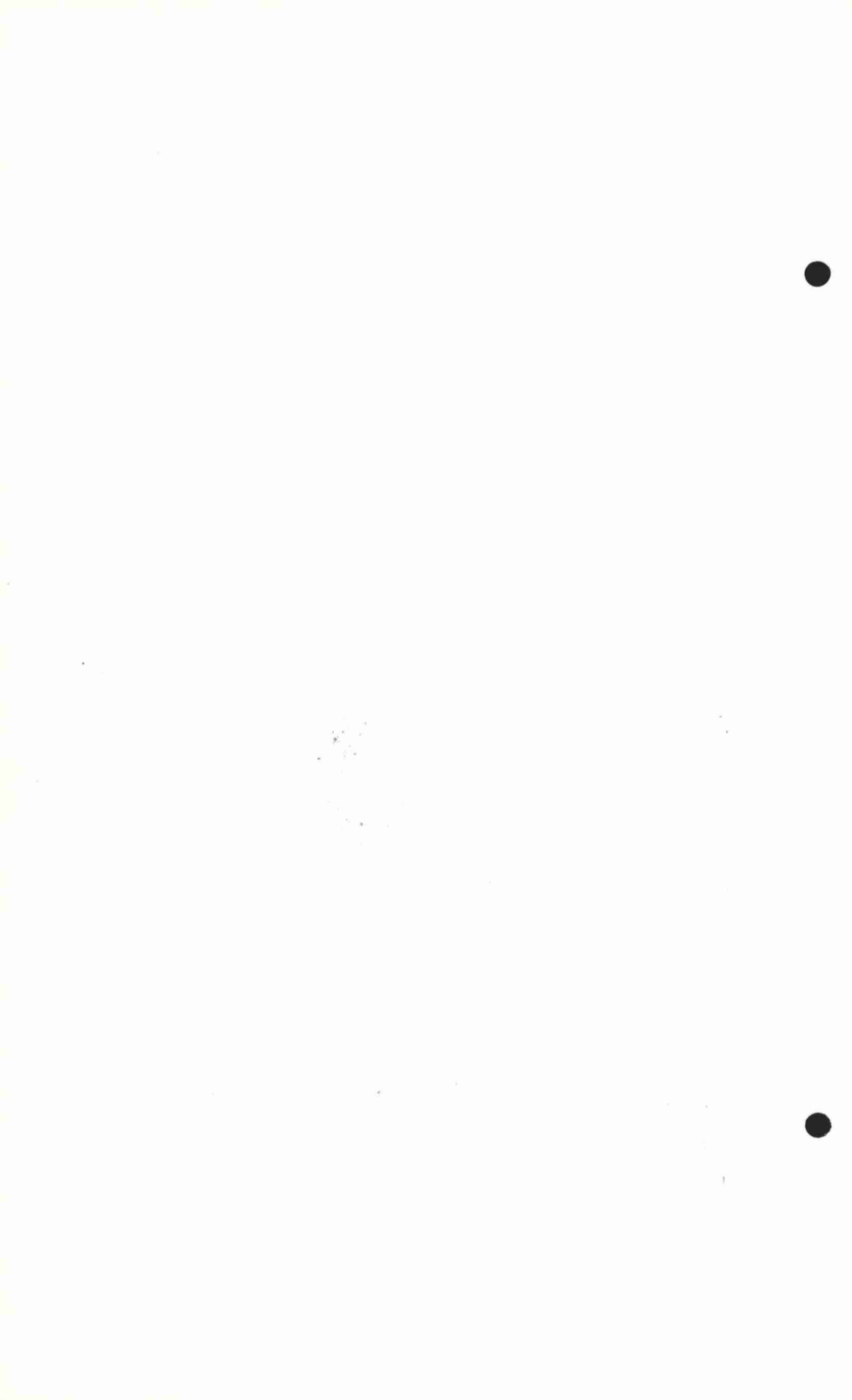
Notre volume actuel de production satisfait assez bien nos besoins en concombre pour la transformation et pour le marché frais, mais dans ce dernier cas, seulement à partir de la fin de juillet au 15 septembre. Pour la période d'avril à juillet, durant laquelle nous sommes particulièrement déficitaires, on estime nos importations à 11 millions de livres (1,800,000 douzaines), pour une valeur approximative de \$3.5 millions.

IX- VALEUR A LA FERME:

Les quelques 3,000 acres en production au Québec, rapportent annuellement à la ferme des revenus bruts d'environ \$1 million.

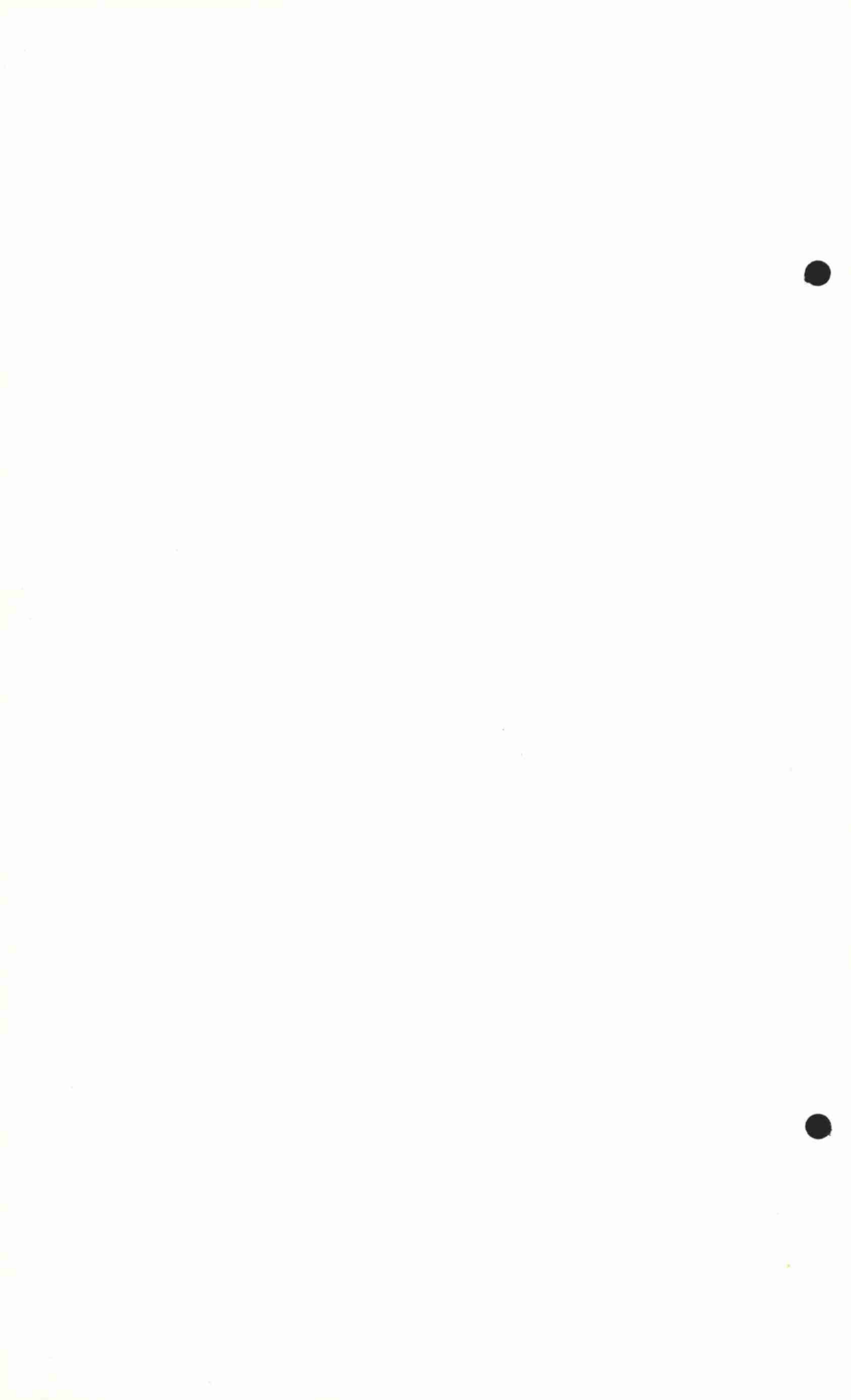
X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

Il en coûterait \$10,000.00 par année pour améliorer par la recherche les points mentionnés à la section 4, "Techniques". Nous préciserons la nature des interventions de L'Etat en ce qui concerne les productions en serre, dans une autre partie du programme horticole, celle consacrée aux productions en serre (tomate et concombre).



LES CRUCIFÈRES

(choux, rutabaga et chou-fleur)



LES CRUCIFÈRES

I- SITUATION:

Nous avons regroupé sous le titre "crucifères" les cultures suivantes:

- 1- Choux (chou pommé, chou chinois, chou-de- Bruxelles et brocoli)
- 2- Rutabaga
- 3- Chou-fleur

1- Durant la période 1971-73, 3550 acres en moyenne, ont été consacrées à la production de choux. Remarquons cependant que les volumes de production subissent d'une année à l'autre des fluctuations importantes de sorte qu'il est difficile d'établir un niveau réel d'auto-suffisance. La consommation québécoise se situe d'autre part à environ 53 millions de livres par année; c'est donc dire que 3,800 acres, à raison de 14,000 livres à l'acre, sont nécessaires à notre auto-suffisance. Durant certaines campagnes comme en 1971 (54.6 millions de livres) et en 1973, la production québécoise devient excédentaire. Il arrive par contre comme en 1972 (31 millions de livres) que nous ne puissions pas répondre à nos besoins en choux.

Il faut enfin noter que nos 85 acres en brocoli ne répondent pas à la demande locale même en saison de production; nous devons compter sur les importations pour la plus grande partie de nos approvisionnements.

2- Pour ce qui est du rutabaga, 2,000 acres en production ont donné, selon les statistiques 1972-73, une moyenne d'environ 32 millions de livres par année. La consommation per capita au Canada varie d'année en année selon l'importance de la récolte et son prix. Il est tout de même possible d'établir une moyenne de 6.1 livres per capita durant la période 1962-69, ce qui nous donne une consommation totale de 37.2 millions de livres et un degré d'au-

to-suffisance de 86% environ.

- 3- Au cours de la période 1971-73, le Québec a produit annuellement sur 940 acres, environ 7.5 millions de livres de chou-fleur (rendement moyen de 8,000 livres à l'acre), alors que la consommation locale se situait à près de 9 millions de livres si l'on exclue les marinades. Notre degré d'auto-suffisant serait donc de 83%.

II- PROMOTION:

Il n'y a jamais eu au Québec un véritable programme de promotion en faveur des crucifères. Malgré les différents problèmes de production, de conservation et de protection qui pouvaient exister, la production de crucifères s'est tout de même maintenue par tradition dans plusieurs régions. Par ailleurs, la culture des crucifères est bien adaptée à nos conditions climatiques. Il faudrait donc améliorer la diffusion des techniques de production à l'aide de documents audio-visuels et par la publication de bulletins et d'articles vulgarisés, sur le sujet.

III- ZONES:

Le tableau suivant nous donne les superficies moyennes en acres par régions pour trois groupes de crucifères choisis, selon les statistiques 1972-73.

<u>Régions</u>	<u>Choux</u> (pomme, chinois Bruxelles, bro- coli)	<u>Rutabaga</u>	<u>Chou-fleur</u>	<u>Total</u>
10	2044	899	689	3632
7	622	252	144	1018
2	352	323	20	695
6	230	52	44	326
1	77	214	4	295
12	88	104	6	198
% des superficies totales du Québec représenté par ces 6 régions	<u>93%</u>	<u>97%</u>	<u>92%</u>	<u>93%</u>

.../...

IV- TECHNIQUE:

Comme nous l'avons déjà mentionné, les techniques de production sont connues des spécialistes, mais leur diffusion à travers un programme de promotion efficace serait très utile.

D'autre part, la recherche devrait s'orienter vers les sujets suivants:

- Recherche 76*
- 1- variétés: - nouvelles de rutabaga car à l'heure actuelle, au Québec, deux variétés seulement (York et Laurentien)
 - de chou-fleur avec feuilles enveloppantes à cause du coût élevé de l'attachage. Ces variétés existent déjà; il s'agirait donc de les introduire au Québec et d'en promouvoir l'utilisation.
 - de crucifères, résistantes aux maladies, notamment la hernie, la mosaïque, et la nervure noire.
 - propres à la récolte mécanisée ou semi-mécanisée.
- 2- entreposage du chou pommé

V- DEBOUCHES:

Les statistiques concernant l'ensemble des choux ne révèlent pas clairement les déficits de notre production en ce qui a trait au brocoli. Par contre, selon les données relatives aux importations en saison de production, il y a lieu d'augmenter au Québec, la production de brocoli pour le marché frais.

La transformation devient cependant un débouché de plus en plus important pour l'ensemble des crucifères, notamment ceux qui posent des problèmes de conservation.

VI- TRANSFORMATION:

Le Québec est pour le moment absent de ce secteur qui offre des possibilités nombreuses:

.../...



congélation du chou-fleur, chou-de-Bruxelles, brocoli et autres formes d'usinage telles le "cole-slaw" et la choucroute...

VII- MISE EN MARCHÉ:

Le regroupement des producteurs favoriserait une meilleure connaissance du marché et faciliterait la vente organisée. L'inspection et la classification des produits doivent être améliorées.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION ET VALEUR A LA FERME:
et
IX

<u>ACTUELLEMENT</u>	<u>CHOUX</u> (pommée, chinois, Bruxelles, brocoli)	<u>RUTABAGA</u>	<u>CHOU-FLEUR</u>
- superficies (acres)	3,550	2,000	940
- vol. de prod. (millions livres)	49.5	32.0	7.5
<u>OBJECTIF VISE</u>			
- superficies (acres)	3,800	2,325	1150
- vol. de prod. (millions livres)	53.0*	37.0	9.0**
- valeur approximative à la ferme	\$1.5 million	\$1 million	\$0.5 million

* Il faudrait surtout accroître notre production de brocoli et chou-de-Bruxelles.

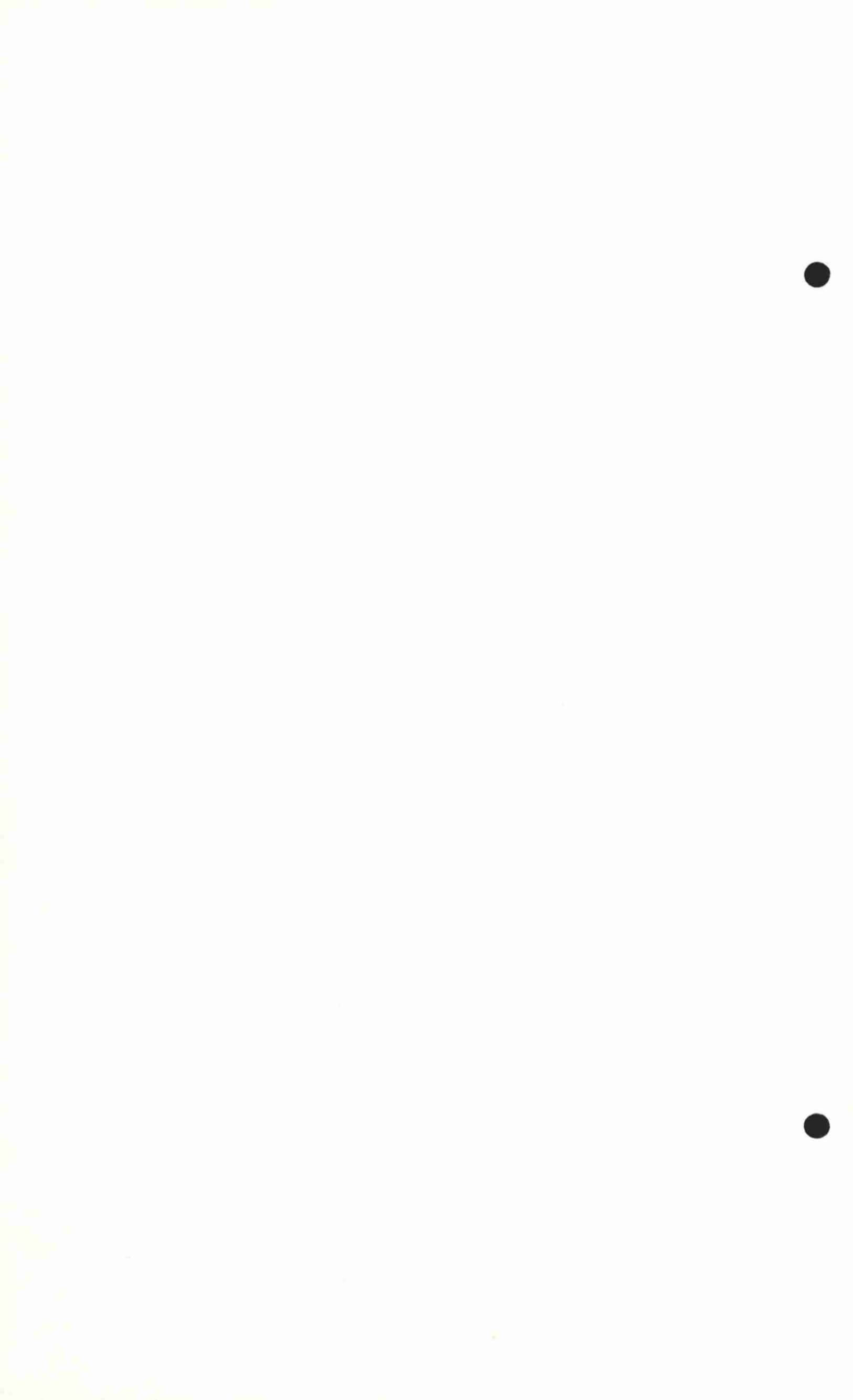
** Sans compter les volumes destinés aux marinades.

X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

1- Mise au point technique et introduction de variétés de crucifères, tel que décrit à la section 4, "Techniques".

2 chercheurs (\$15,000.00 par année)	\$30,000.00
2 technologiste (\$8,000.00 par année)	\$16,000.00

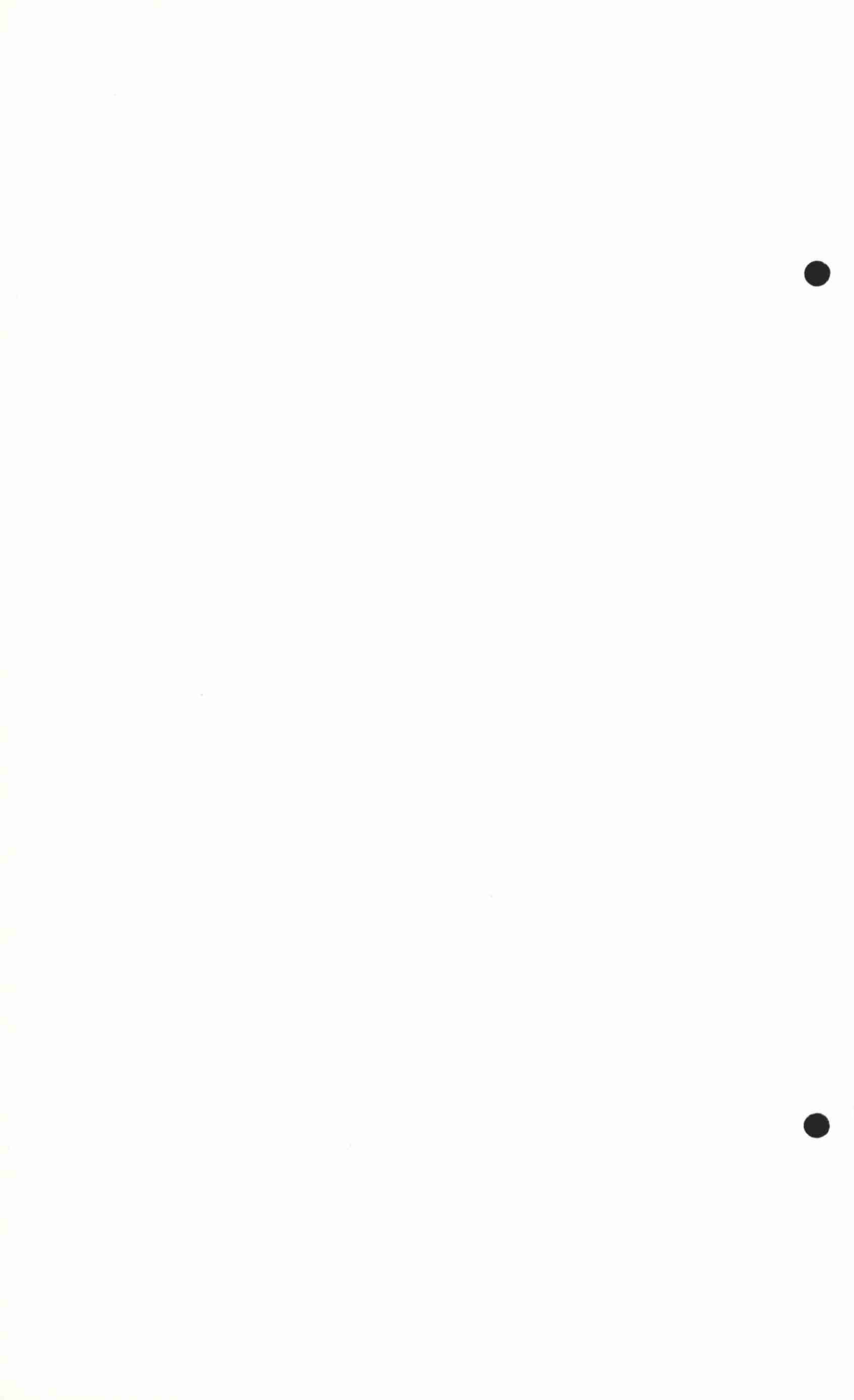
.../...



1 employé-manuel	\$ 7,000.00
Frais d'opération et matériel	\$ 7,000.00
	<u> </u>
<u>TOTAL:</u>	<u>\$60,000.00</u>

- 2- Avec l'augmentation prévue des volumes de brocoli, chou-de-Bruxelles et chou-fleur il faudrait songer à une aide gouvernementale en faveur du pré-refroidissement de ces produits.

Cette somme de \$60,000.00 versée à la Recherche profitera sûrement à la production des crucifères au Québec, secteur de L'horticulture qui a été passablement négligé jusqu'à aujourd'hui malgré son importance économique. La culture des choux (chou-pommé, chou chinois, chou-de-Bruxelles et brocoli), du rutabaga et du chou-fleur, rapportera annuellement à la ferme selon l'objectif visé, un revenu brut total d'environ \$3 millions.



LA FÈVE BLANCHE



LA FÈVE BLANCHEI- SITUATION:

La culture de la fève blanche se pratique dans la région du Richelieu depuis plusieurs années mais ce n'est que depuis 1969 que cette production fait l'objet d'une étude plus attentive. Le tableau suivant illustre l'évolution de cette culture depuis 1969, en ce qui a trait aux superficies et au nombre de producteurs.

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
nombre de producteurs	3	33	41	35	13	25
superficies (acres)	30	430	600	589	210	600
acres/producteur	10.0	13.0	14.5	15.0	16.8	24.0

Ref.- Actualité Agricole, avril 1974

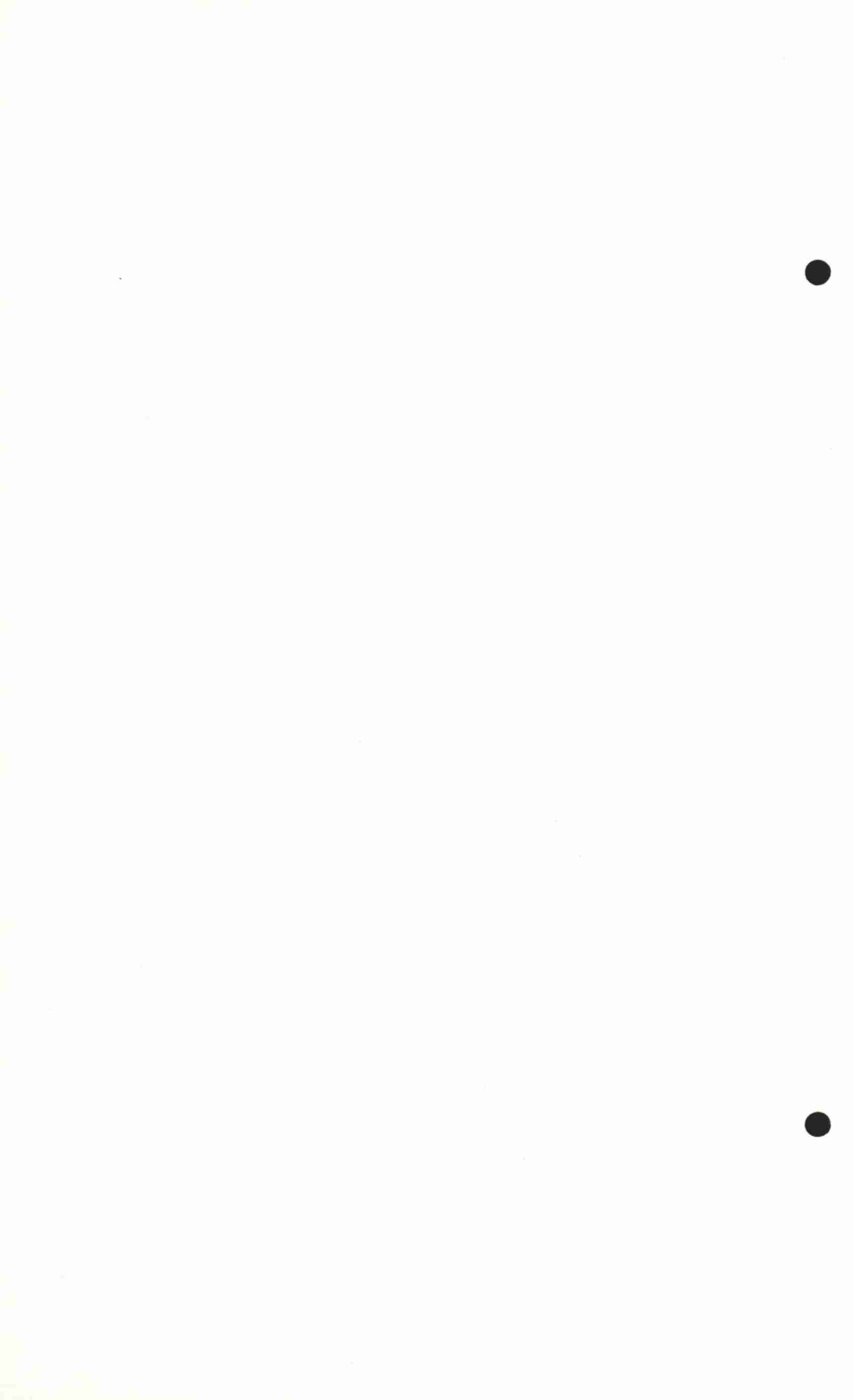
L'augmentation des superficies par producteur semble indiquer une tendance vers la spécialisation.

Si nos 600 acres en culture cette année, donnent 1500 livres de fève à l'acre, notre production totale atteindra 900,000 livres alors que la consommation québécoise équivaut à la production de 10,000 acres (15 millions de livres). Notre niveau d'auto-suffisance se situe donc tout au plus à 6%. Pourtant, au Québec, nous avons le climat, les sols et nous produisons depuis longtemps de la fève de conserve. Par contre, l'Ontario produit tout près de 100,000 acres de fève blanche (150 millions de livres).

II- PROMOTION:

L'établissement de parcelles de démonstration contribuerait à vulgariser les techniques de production de la fève blanche.

.../...



III- ZONES:

La production devrait se situer dans les régions où déjà la fève de conserverie est implantée: Régions 6-7 et 10.

IV- TECHNIQUE:

Les principales techniques à améliorer sont:

- Le contrôle des mauvaises herbes
- La récolte
- Les variétés

V- DEBOUCHE:

A l'heure actuelle, un grossiste en produit d'alimentation, établi au Québec, doit importer de l'Ontario l'équivalent de 10,000 acres de fève blanche sèche. Il se montre très intéressé à s'approvisionner au Québec. De plus, plusieurs maisons mettent en conserve de la fève au lard tandis que certaines autres utilisent la fève blanche dans la préparation de mets divers.

VI- TRANSFORMATION:

La transformation représente pour l'instant un marché éventuel. Dans un premier temps, il nous faudrait chercher à approvisionner le marché non-transformé (fève blanche sèche).

VII- MISE EN MARCHÉ:

Il est à peu près impossible de garantir un produit final d'une couleur uniforme, exempt de petites roches ou mottes de terre, tel qu'exigé par les grossistes, sans utiliser un crible électronique.

.../...



VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

Il nous faut tendre vers 10,000 acres de fève blanche. Mais pour être réaliste, il est logique de s'attendre à une augmentation de 1,000 acres d'ici 5 ans, ce qui porterait nos superficies totales à 1,600 acres en 1979.

IX- VALEUR A LA FERME:

L'augmentation prévue de 1,000 acres, dont le rendement moyen peut se situer à 1,500 livres à l'acre, rapporterait à la ferme un revenu brut accru de \$375,000.00 si le prix moyen demeure à \$25.00 les cent livres. La valeur totale de cette production, répartie entre une cinquantaine de producteurs, atteindrait donc en 1979, \$600,000.00 .

X- INTERVENTION DE L'ETAT:

1- Achat du crible électronique; \$16,000.00

L'industrie est présentement disposée à se charger de l'installation et de l'opération du crible, ainsi que du personnel nécessaire au fonctionnement.

2- Parcelles de démonstration ou d'introduction;

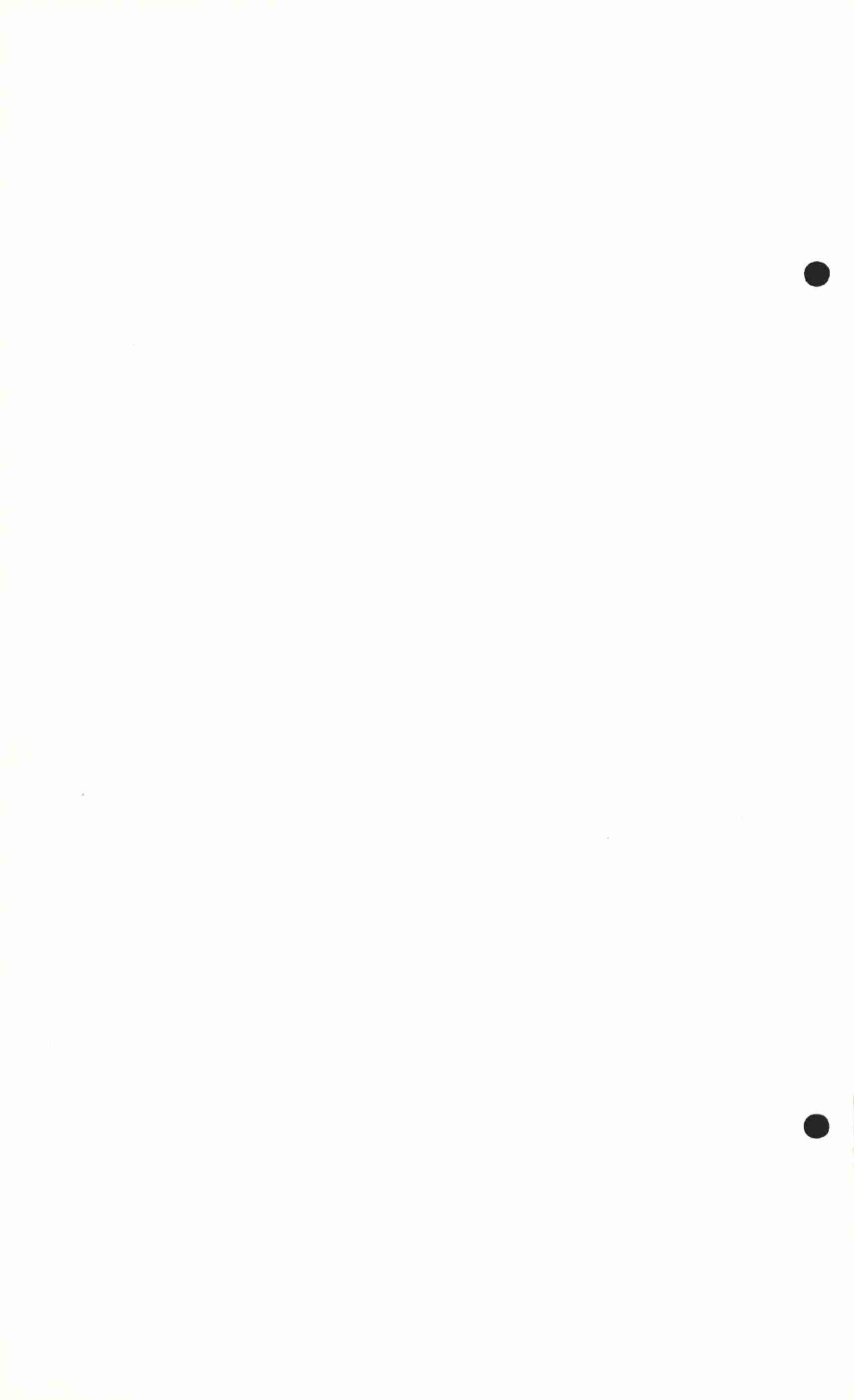
8 acres (2 acres par producteur) par année à

\$100.00 l'acre. \$ 800.00

3- Mise au - variétés
point technique - contrôle des mauvaises herbes
- récolte

Bien que le Service de la Recherche ait déjà entrepris le travail, l'engagement d'étudiants durant l'été s'avère nécessaire à la poursuite du programme de mise au point technique. \$ 4,000.00 par été.

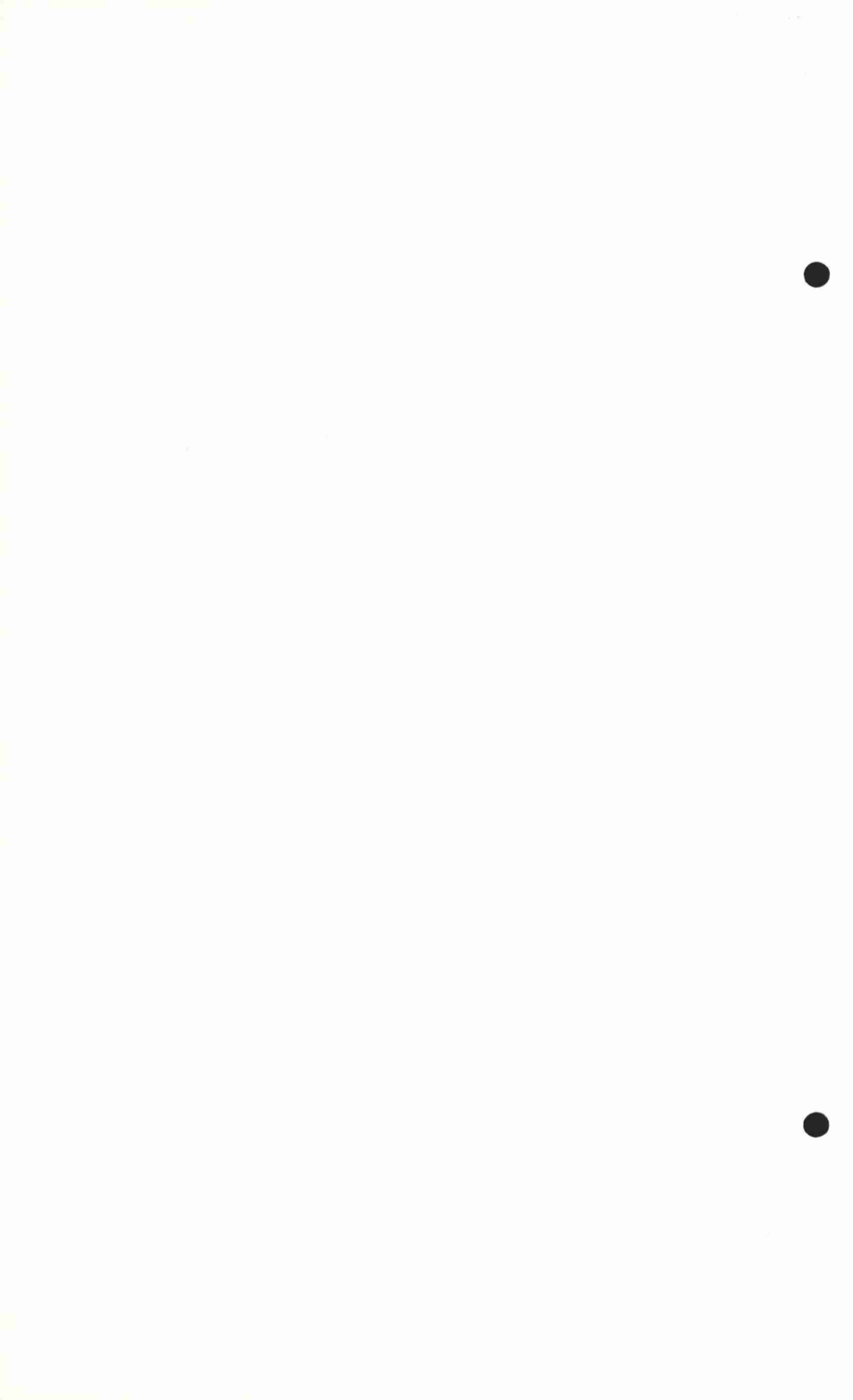
.../...



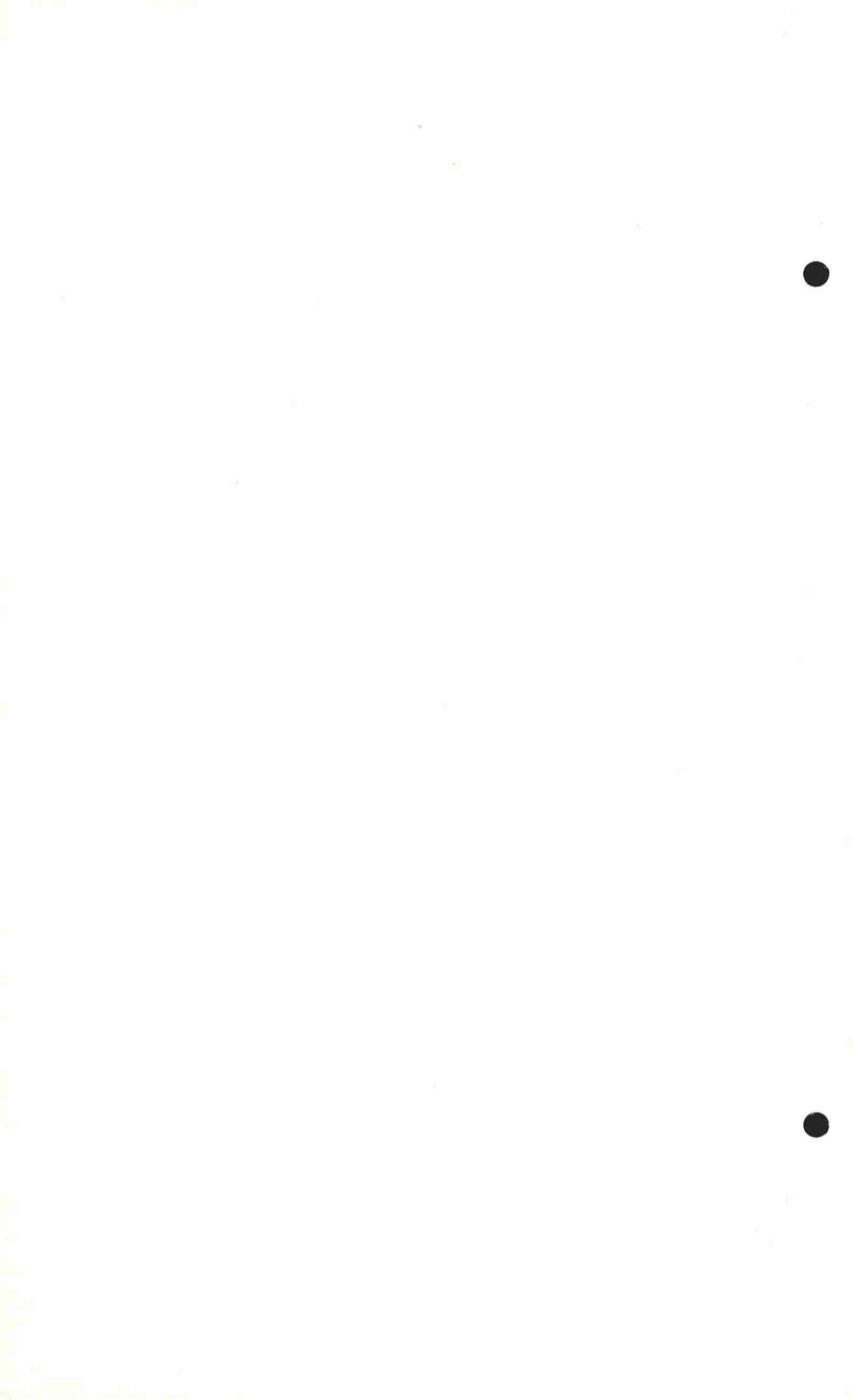
Coût total des interventions

<u>Pour la première année:</u>	1- Crible	\$ 16,000.00
	2- Parcelles	\$ 800.00
	3- Mise au point technique	<u>\$ 4,000.00</u>
	<u>TOTAL:</u>	<u>\$ 20,800.00</u>
 <u>Par la suite:</u>	2- Parcelles	\$ 800.00
	3- Mise au point technique	<u>\$ 4,000.00</u>
	<u>TOTAL:</u>	<u>\$ 4,800.00</u> par année

Donc, avec un investissement gouvernemental de \$20,300.00 pour une première année, et par la suite de \$4,800.00 par année, les revenus bruts à la ferme, en ce qui a trait à la fève blanche, augmenteront de \$375,000.00 pour atteindre en 1979 un total de \$600,000.00 .



L A F R A I S E



L A F R A I S EI- SITUATION:

Annuellement, le Québec produit environ 8 millions de pintes de fraises (10 millions) de livres à raison de 1.25 livre par pinte sur une superficie de 2,500 acres en production. La plantation annuelle se situe à près de 2,000 acres. Par ailleurs, nous consommons quelque 20 millions de pintes de fraises (25 millions de livres), c'est-à-dire que 12 millions de pintes sont importées en quantités à peu près égales de fraises fraîches et transformées. Notre degré d'auto-suffisance se situe donc à 40 %.

II- PROMOTION:

Malgré l'existence de certaines mesures incitatives (multiplication de plants de fraisiers, postes de réception, réfrigération, assainissement des marchés par quelques coopératives), notre programme de promotion de la fraise au Québec, laissé encore place aux améliorations.

Afin de stimuler notre production et notre marché de la fraise quelques méthodes de promotion sont suggérées:

- 1) Remise à jour des bulletins sur la fraise, en tenant compte de certaines réalités nouvelles comme le pré-refroidissement des fraises de première qualité destinées au marché frais, ainsi que la mise sur pied d'une chaîne de froid.
- 2) Réalisation d'un audio-visuel sur la production de la fraise notamment sur l'utilisation de plants certifié et de variétés à maturité échelonnée, sur la production dans les régions plus tardives.
- 3) Organisation d'une semaine de la fraise.

.../...

- 4) Promotion de la fraise du Québec lors de réceptions officielles au niveau gouvernemental.

III- ZONES:

72% du volume total des fraises produites au Québec nous vient des régions suivantes:

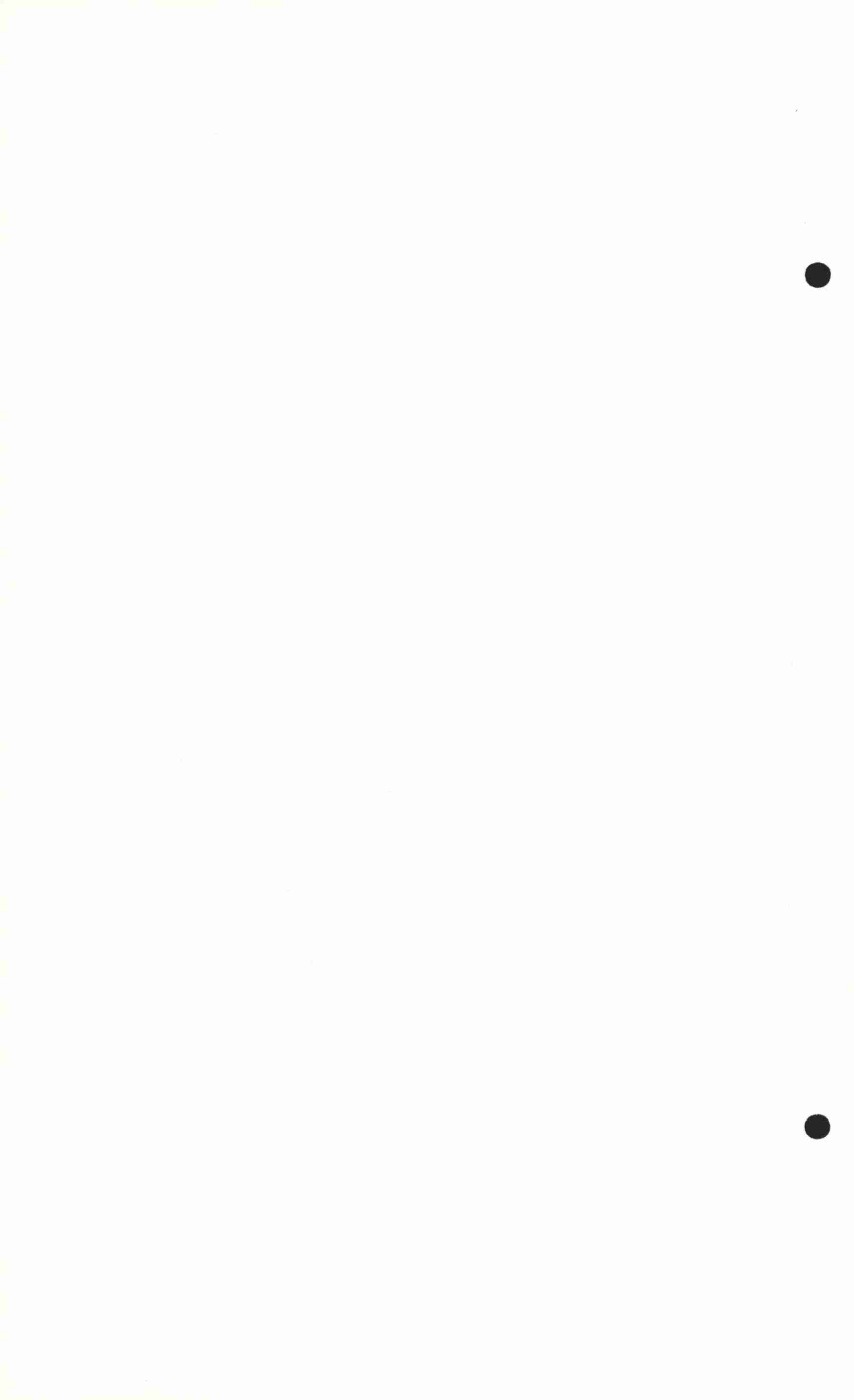
<u>REGIONS</u>	<u>COMTES</u>	<u>% DU VOLUME TOTAL DES FRAISES PRODUITES AU QUÉBEC</u>
2	Bellechasse Montmorency	21.94
10	Deux-Montagnes Terrebonne	21.21
6	Rouville St-Hyacinthe	15.23
4	Yamaska	8.45
11	St-Maurice	5.30
		TOTAL: <u>72.13%</u>

La production de la fraise est relativement groupée dans des centres de production ce qui ne veut pas dire que les autres régions doivent être négligées surtout si l'on songe au marché "Pick your own" de plus en plus en vogue chez les consommateurs. Il faudrait en outre allonger la période de mise en marché et pour ce faire, les régions tardives au point de vue climat pourraient prendre la relève des régions hâtives.

IV- TECHNIQUE:

Les techniques de production de la fraise bien connues, doivent être diffusées plus largement.

Les recherches devraient s'orienter vers les sujets suivants: variétés adaptées au climat des régions plus tardives et variétés pour la récolte mécanique. A ce sujet, il faut préciser qu'il n'est pas nécessaire d'entreprendre des recherches sur les récolteuses mécaniques puisque des études sont déjà en cours à l'extérieur du Québec; il suffirait de se tenir au



courant de ces recherches afin de discerner les découvertes applicables chez nous.

V- DEBOUCHES:

Trois débouchés s'offrent aux producteurs:

- La vente directe au consommateur
- La vente aux grossistes
- La vente à la transformation

La valeur à la ferme des fraises destinées à la transformation se chiffrait en 1972 à environ \$150,000.00 . Par ailleurs, les importations congelées ou dans le SO₂ s'élevaient à \$1.4 million au Québec durant la même période (auto-approvisionnement en fraises de transformation: 10%). Il serait peut-être utopique de songer à l'auto-suffisance complète en ce qui a trait à la fraise congelée mais il est certainement réaliste de tendre à en récupérer une partie.

VI- TRANSFORMATION:

Il va sans dire que l'avenir de la production de la fraise réside pour une bonne part dans l'industrie de la transformation. Pour réaliser cet objectif et compétitionner la fraise de l'extérieur, il faudrait apporter une aide technique et financière à l'entreprise privée de congélation et voir à la création de variétés propres à cette fin.

VII- MISE EN MARCHÉ:

- Un organisme central devrait être créé pour coordonner la mise en marché dans les trois canaux d'écoulement suivants: vente directe au détaillant, vente au grossiste et transformation.
- Il serait recommandable de songer à donner plus de pouvoir aux producteurs par la création d'offices ou d'associations.
- De plus, toujours dans le but d'assainir la mise en marché, il faudrait créer un organisme de prévision de la récolte à long et à court terme.

.../...

- Une meilleure classification des produits serait recommandable pour notre marché frais.
- Afin d'aider les producteurs dans leurs négociations avec l'industrie, il serait souhaitable de rédiger des contrats types.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

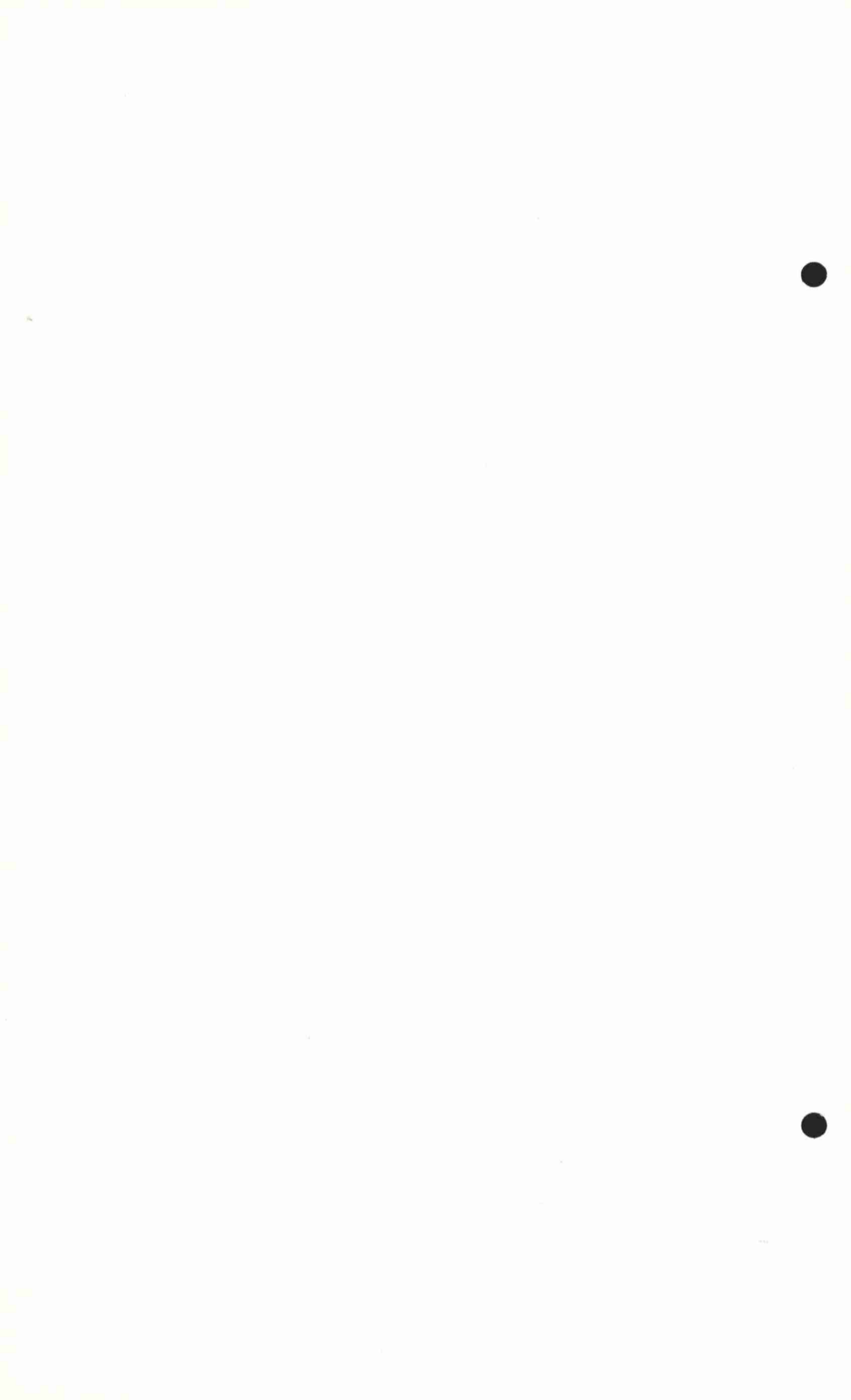
Sur les 12 millions de livres de fraises importées (valeur d'environ 4 millions), au moins 6 millions le sont à l'état transformé. De ce volume, il serait facile de récupérer 3 millions de livres, ce qui représente une superficie de 750 acres approximativement. De plus, si l'on songe au marché d'exportation, la création d'une chaîne de froid permettrait de développer le marché frais et ainsi augmenter les superficies de 300 acres. Avec ces 1050 acres ajoutés aux 2,500 acres déjà en culture, notre production dépasserait 11 millions de pintes (14.2 millions de livres) pour hausser notre degré d'auto-suffisance à près de 60%.

IX- PROFITS A LA FERME:

Nos 2,500 acres présentement en production rapportent à la ferme un revenu brut de \$3 millions. L'augmentation prévue de 1,050 acres occasionnerait une hausse de \$1.3 million, élevant ainsi le revenu brut total pour les 3,050 acres projetés à \$4.3 millions.

La récupération du volume de production de 1050 acres en fraises se solderait par un potentiel de \$525,000.00 en revenus nets à la ferme, tout en créant quelque 5,000 emplois temporaires de 3 semaines environ.

.../...



X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

Le Service de la Mise en Marché devrait voir à élaborer un modèle d'organisation du secteur de la transformation.

De plus, il apparaît essentiel que l'on apporte les contrôles nécessaires pour améliorer l'inspection et la classification de la fraise au Québec.

Afin de stimuler notre industrie de la transformation, l'Etat doit apporter une aide technique et financière à l'entreprise privée.

D'autre part, l'Etat doit fournir une aide financière spéciale aux projets suivants:

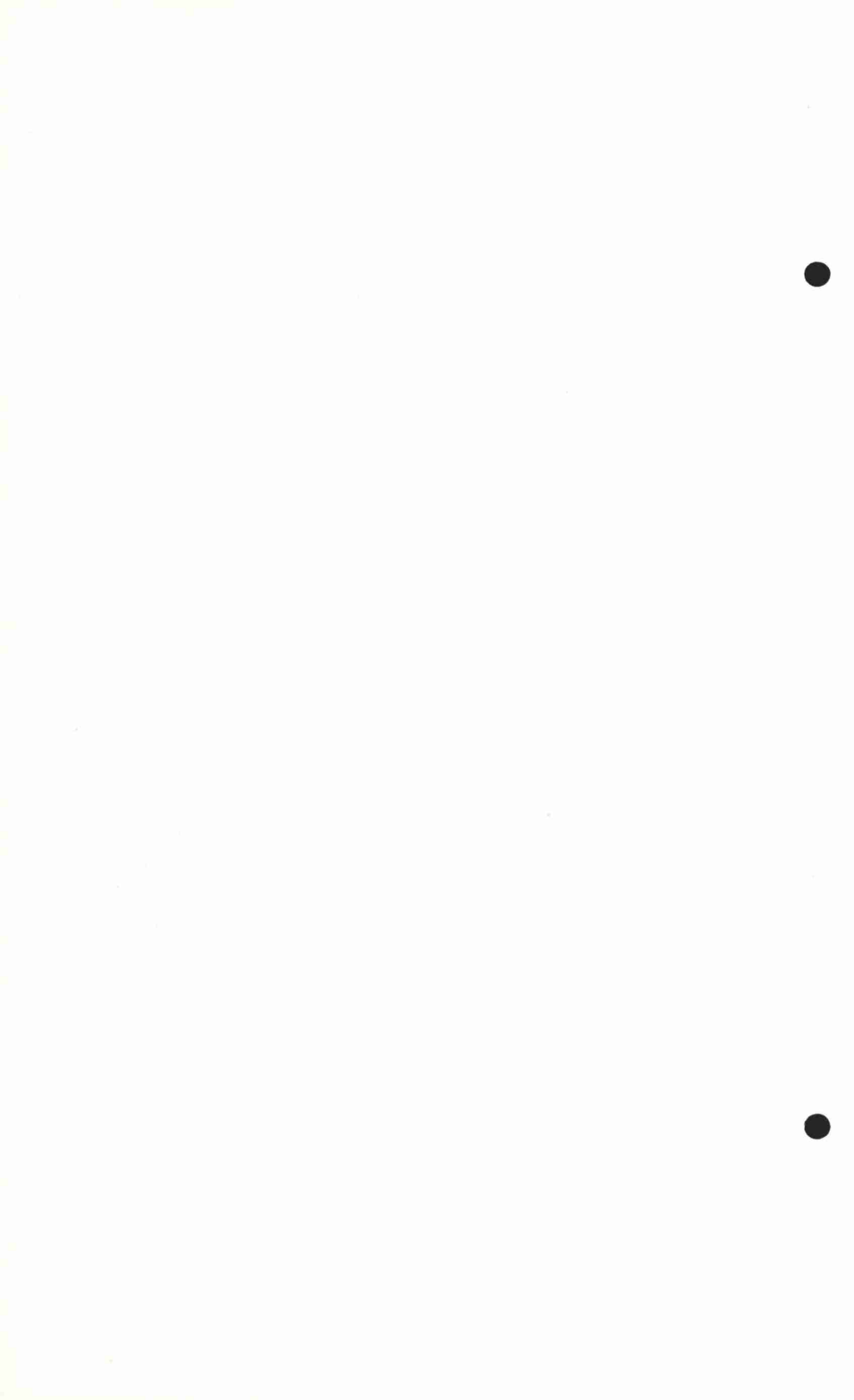
- 1) Inventaire des variétés existantes et recherche sur ces variétés afin de mieux connaître celles qui sont susceptibles à la fois de satisfaire les exigences de la production et les caractéristiques désirables au niveau des divers marchés, notamment celui de la transformation.

- Introduction de variétés	\$4,000.00
- Main-d'oeuvre- entretien	7,000.00
- Main-d'oeuvre- récolte	3,000.00
- Matériel, voyages, etc...	<u>6,000.00</u>
	<u>TOTAL</u> <u>\$20,000.00</u>

- 2) Inventaire des résultats de recherche ayant trait à la mécanisation de la récolte. Voir à introduire ces machines ou à les adapter à nos besoins.

- Stages, visites, achat des appareils et modifications à apporter à ces machines.	<u>\$10,000.00</u>
--	--------------------

.../...



- 3) Afin d'encourager les producteurs de fraises fraîches à recourir aux chaînes de froid, une subvention du même type que celle accordée pour la laitue pré-refroidie, devrait être en vigueur dans le cas des fraises pré-refroidies.

Une classification adéquate viendrait soutenir cette première mesure de sorte que seules les fraises numéro 1 seraient acceptées pour le pré-refroidissement et seraient identifiées comme il se doit.

Par la suite, le volume des fraises pré-refroidies augmenterait sûrement et commanderait un prix supérieur, éliminant ainsi la nécessité de l'octroi.

70,000 cageots = capacité d'un prérefroidisseur sur une période de 20 jours par année.

X 3 pré-refroidisseurs = existant déjà au Québec

210,000 cageots = plus de 2 millions de livres de fraise par année.

X \$0.10 par cageot

\$ 21,000.00 par année

- 4) Pour garantir notre approvisionnement en plants certifiés, l'Etat doit continuer sa politique d'octrois pour la multiplication des plants. En raison de l'augmentation de la demande due à l'agrandissement des superficies en fraises, le total des subventions sera plus élevé.

- Achat de plants "Fondation" : 60 acres à raison de 6,000 plants à l'acre et à \$28.00 par 1,000 plants:	\$ 10,500.00
- Achat de pesticides :	\$ 4,500.00
- Budget de transfert : 60 acres à \$500.00 l'acre.	<u>\$ 30,000.00</u>
<u>TOTAL:</u>	<u>\$ 45,000.00</u>

.../...

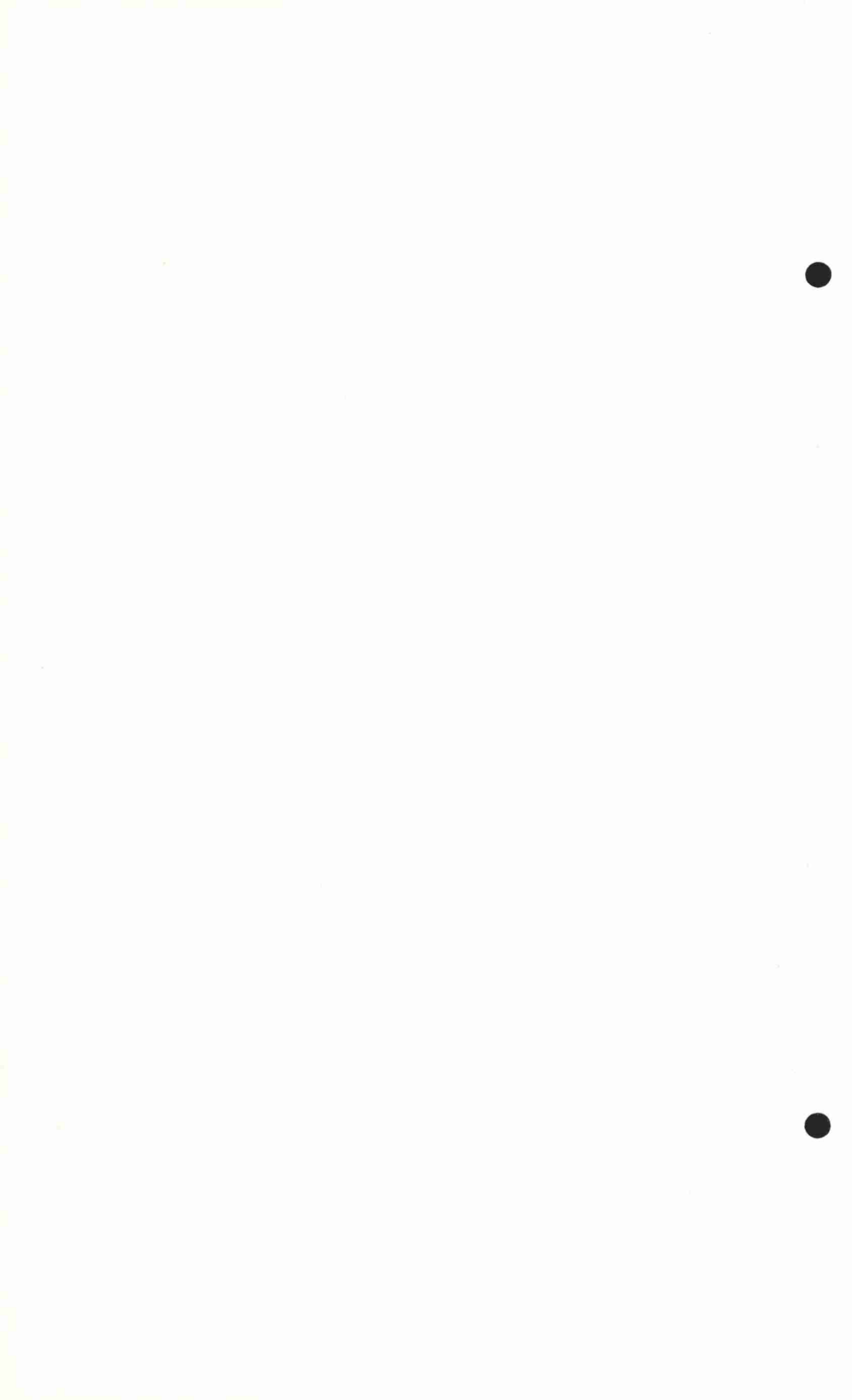


Coût total des subventions par année

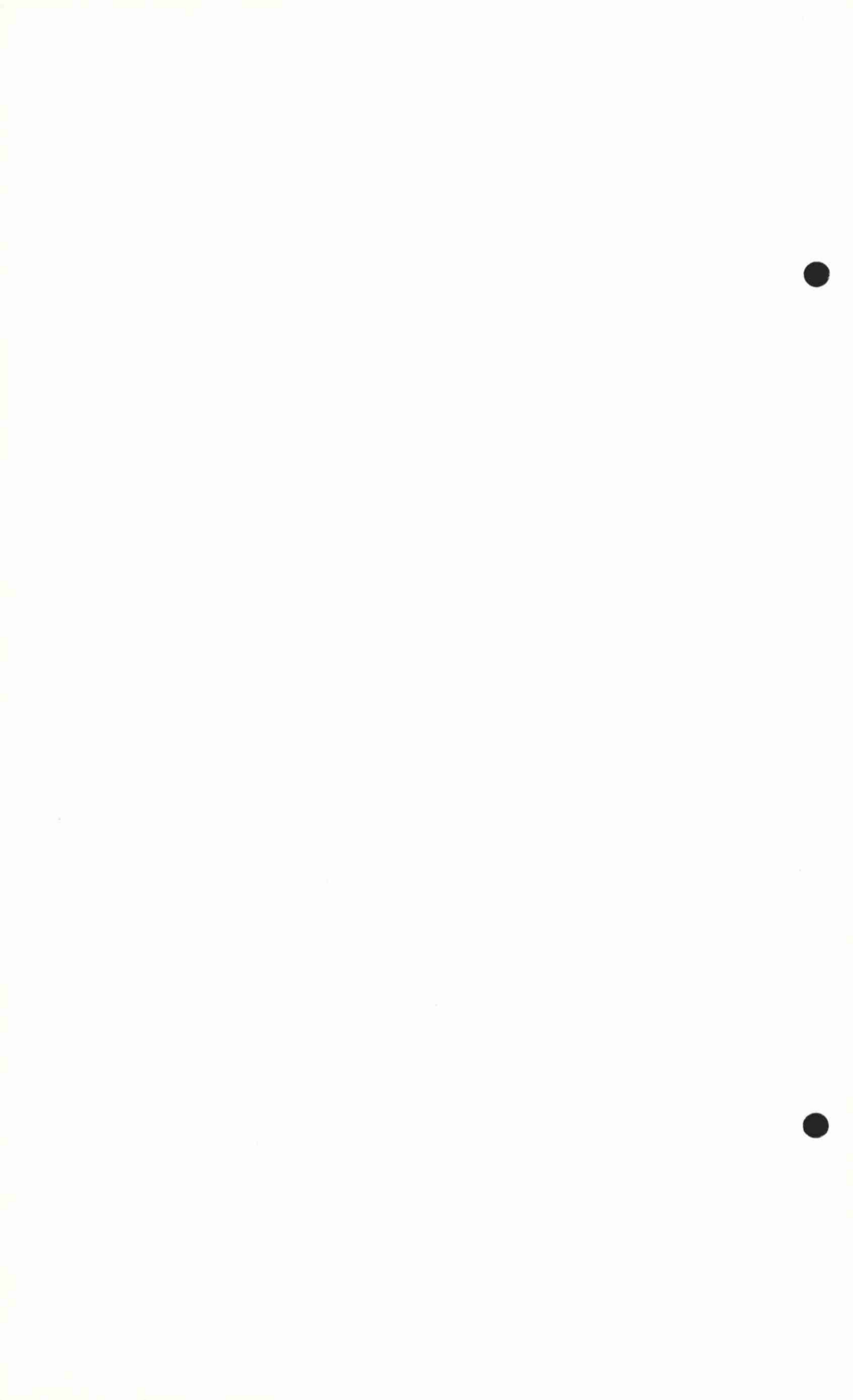
1) <u>Service de la Recherche:</u>	
Inventaire et recherche sur variétés	\$20,000.00
2) <u>Division du Machinisme Agricole:</u>	
Inventaire des recherches sur la mécanisation de la récolte.	\$10,000.00
3) <u>Service de la Mise en Marché:</u>	
Mesure incitative pour pré-refroidissement.	\$21,000.00
4) <u>Service des Productions Végétales</u>	
Octroi pour multiplication de plants certifiés.	<u>\$45,000.00</u>
	<u>TOTAL: \$96,000.00</u>

- 1) et 2) Les subventions de l'ordre de \$30,000.00, versées au Service de la Recherche et à la Division du Machinisme Agricole, telles que proposées dans ce rapport, profiteront sûrement aux producteurs de fraises, notamment à ceux qui s'intéressent à la fraise de transformation. La recherche est dans le cas présent une étape essentielle à la réalisation de l'objectif d'implantation de 1050 acres dont 750 seront consacrés à la fraise de transformation. Ces nouvelles superficies en fraises rapporteront à quelque 200 nouveaux producteurs un revenu brut accru de \$1.3 million chaque année, tout en créant près de 5,000 emplois temporaires de 3 semaines environ, sans compter les autres effets d'entraînement.
- 3) Par une mesure incitative d'une durée maximum de 4 ans, à raison de \$21,000.00 par année, il est à prévoir que 2 millions de livres de fraises de première qualité, l'équivalent de la production de 500 acres, seront pré-refroidies et rapporteront annuellement à la ferme un produit brut d'environ \$1 million.

.../...



- 4) Les octrois de \$45,000.00 consacrés à chaque année à la multiplication de plants certifiés contribueront à promouvoir l'utilisation de plants de qualité supérieure, facteur essentiel à l'augmentation de nos rendements et à la réussite de notre objectif de production: 3,550 acres en production, rapportant à plus de 700 producteurs de fraises un revenu brut de \$4.3 millions.
-



L A F R A M B O I S E

LA FRAMBOISE

I- SITUATION:

La production se situe autour de 600,000 livres; la valeur actuelle à la ferme représente moins de \$300,000.00 . L'étendue serait de 300 acres environ. La production n'a cessé de régresser depuis 1970; elle a marqué une diminution de plus de 60% si l'on se rapporte à la moyenne des années 1967-71.

<u>Production Québécoise</u>	1970 : 1,000,000	pintes
	1971 : 700,000	pintes
	1972 : 700,000	pintes
	1973 : 430,000	pintes

Il y a une bonne demande pour la framboise; le déclin de la production est lié aux raisons suivantes: le coût d'implantation est élevé et ne produit des dividendes qu'après trois ans; manque généralisé d'attention à l'égard de cette culture (variétés et méthodes culturales désuètes); les coûts d'entretien et de récolte sont élevés.

Il est à noter que la presque totalité de la production Québécoise est écoulee sur le marché frais.

La consommation totale de framboise, sous toutes formes, est de l'ordre de 3.5 millions de livres. Selon les diverses formes, elle se répartit de façon suivante:



Les déboursés des consommateurs pour l'approvisionnement en framboise sont de l'ordre de \$3.5 millions. Il est important de retenir que plus de 80% de ces déboursés sont effectués sur une production provenant de l'extérieur.

II- PROMOTION:

Il faut tout d'abord promouvoir la production pour le marché frais dans toutes les régions de la province afin de satisfaire la demande locale et Régionale. Il faudrait de plus satisfaire entièrement le marché de l'usinage par l'utilisation de cueilleuses mécaniques et l'établissement d'exploitations à haut volume de production. Enfin en 1980, à la lumière des résultats de recherche, nous devrions être en mesure de lancer la production destinée à la congélation sur une base industrielle afin de satisfaire 75% des besoins de ce marché.

Les moyens de promotion à retenir sont les suivants:

- publication immédiate d'un bulletin sur la culture de la framboise en se basant sur une revue bibliographique des sujets: aspects économiques et techniques.
- revision de la publication en incluant les résultats de recherches obtenues des expériences effectuées au Québec.
- montage audio-visuel.
- champ de démonstration
- lorsque des techniques de production plus sûres seront découvertes, organisation de journées d'information touchant les possibilités et la rentabilité de cette culture.
- rencontre avec les acheteurs afin de déterminer les caractéristiques spécifiques de leurs exigences.

.../...



III- ZONES:

- A- Marché frais: - vente directe: étendre la production à toutes les régions pour ainsi favoriser le "Pick your own" ainsi que la vente directe.
- vente aux grossistes: consolider l'écoulement actuel et démarrer la culture là où se trouvent les mesures de pré-refroidissement de la fraise soit Québec, l'Assomption, Trois-Sivières, St-Hyacinthe et le Sud de Montréal.
- B- Marché de l'usinage: localiser la production à proximité des usines intéressées (Diamant, Grenache, Raymond)
- C- Marché de la congélation: il est essentiel que la production soit très concentrée vue la nécessité de diriger rapidement le produit vers un plan de congélation.

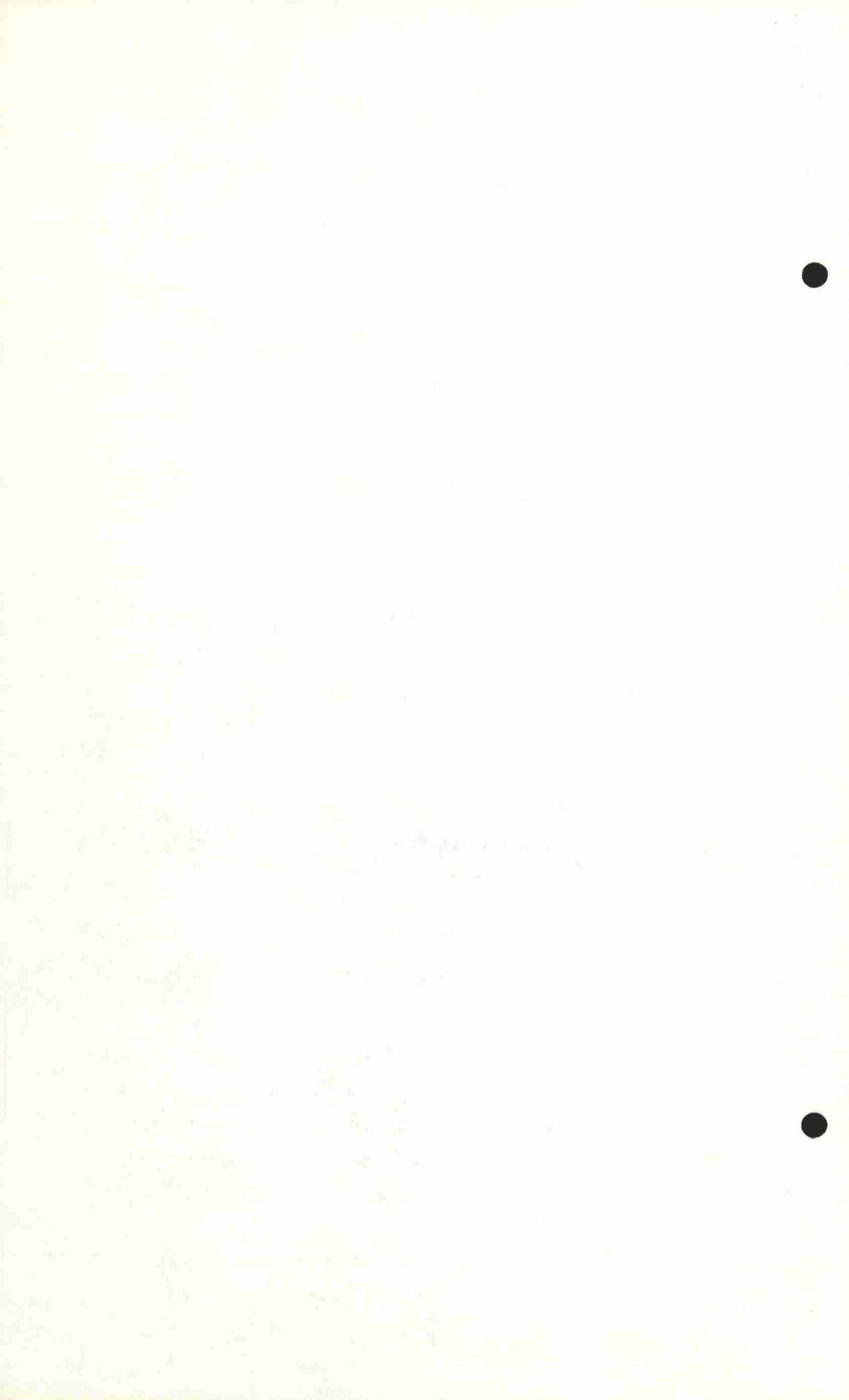
IV- TECHNIQUES:

Il nous faut connaître les techniques les plus adéquates de la production de la framboise:

- régie pour la production sur tiges plantées à chaque année.
- régie de production des framboisières conventionnelles.

Tous les aspects doivent être touchés: densité, fertilisation, variétés, taille, protection. C'est donc un programme intégré d'expérimentation sur la framboise qu'il nous faut élaborer et réaliser. Retenons que la régression marquée de cette production est particulièrement occasionnée par la désuétude de nos variétés et par l'absence de techniques de production éprouvées.

Le développement de la culture en vue de répondre au marché de congélation dépend fortement de l'adaptation de la mécanisation



à la cueillette ou vice-versa.

V- DEBOUCHES:

Marché frais: Il faudrait exploiter davantage les potentialités que présentent la vente directe ainsi que le "pick your own".

De plus il nous faudrait satisfaire les exigences du marché par l'utilisation de la chaîne de froid préconisée pour la fraise.

La consommation à l'état frais représente environ 550,000 livres annuellement. Par projection, l'application de ces mesures pourrait porter la consommation québécoise à près de 2 millions de livres (valeur d'environ \$850,000.00).

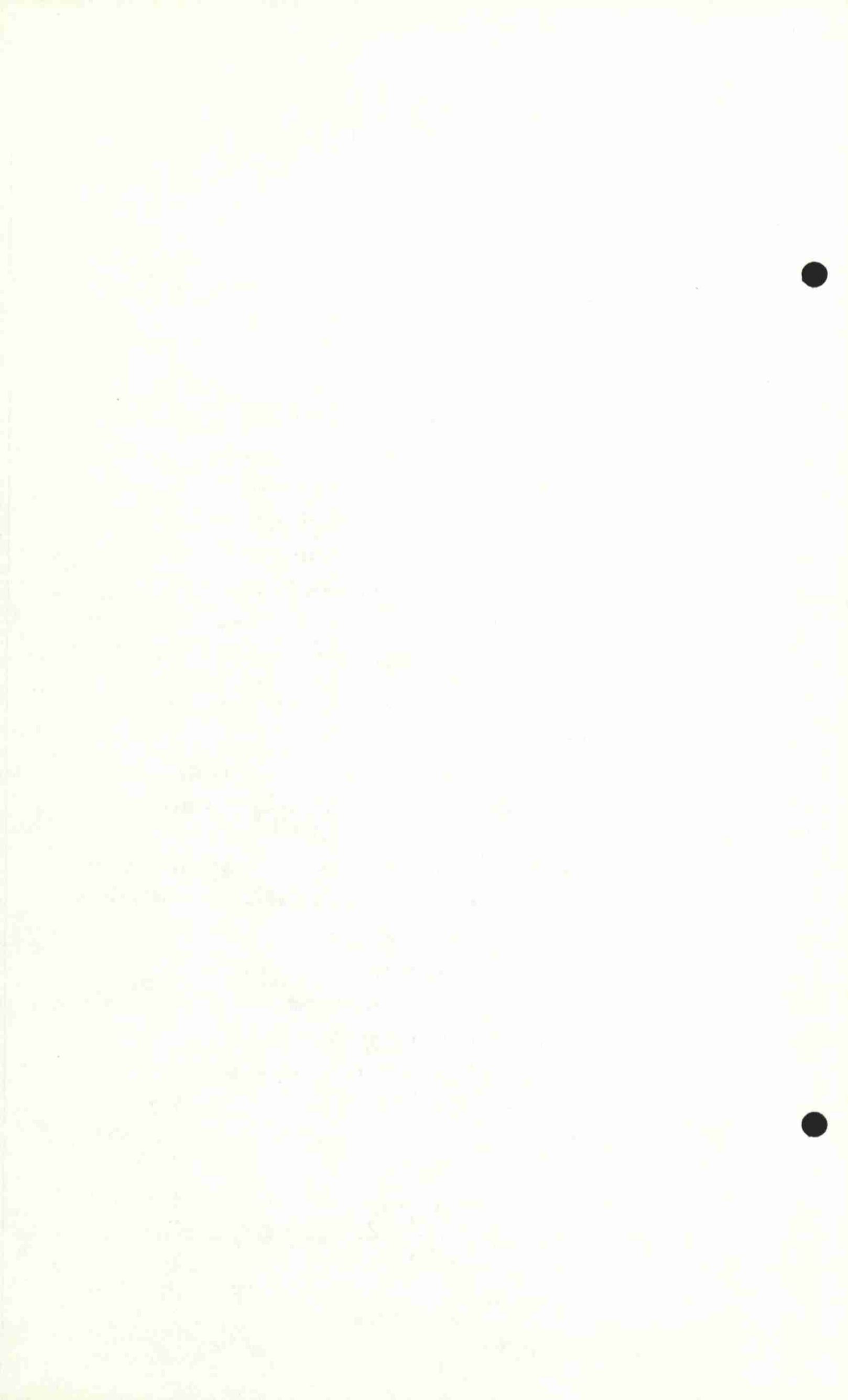
Pour ce qui est du marché de l'usinage et de la congélation, les détails sont donnés à la section suivante.

VI- TRANSFORMATION:

- Production pour l'usinage: il faudrait tenter de satisfaire les besoins actuels de 550,000 livres de framboises.

- Production pour la congélation: Les besoins actuels à ce chapitre sont de 2.5 millions de livres. Ce volume provient actuellement de la Pologne, L'Ecosse et de la Hollande. Il représente une valeur de \$1. million environ. Il faut viser à satisfaire 75% de ce marché d'ici 1985. Par ailleurs, il est préférable de bien éprouver nos techniques de production ainsi que les variétés avant la mise en place des exploitations concernées par ce marché. De plus, la cueillette mécanisée et la mise sur pied d'un plan de congélation s'avèrent indispensables pour répondre à ce marché. A noter que la même infrastructure pourrait servir à la congélation de la fraise. Ce plan serait en quelque sorte une centrale de vente qui agirait

.../...



en accord avec le producteur par l'entremise de contrats types, lesquels stipuleraient le volume à produire. D'autre part, il règlementerait les ententes avec les industries alimentaires intéressées.

VII- MISE EN MARCHE:

La mise en marché du produit destiné soit au marché frais ou à celui de l'usinage et de la congélation, est discutée dans les sections "débouchés" et "transformation".

VIII- VOLUME DE PRODUCTION ET VALEUR A LA FERME:

et
IX

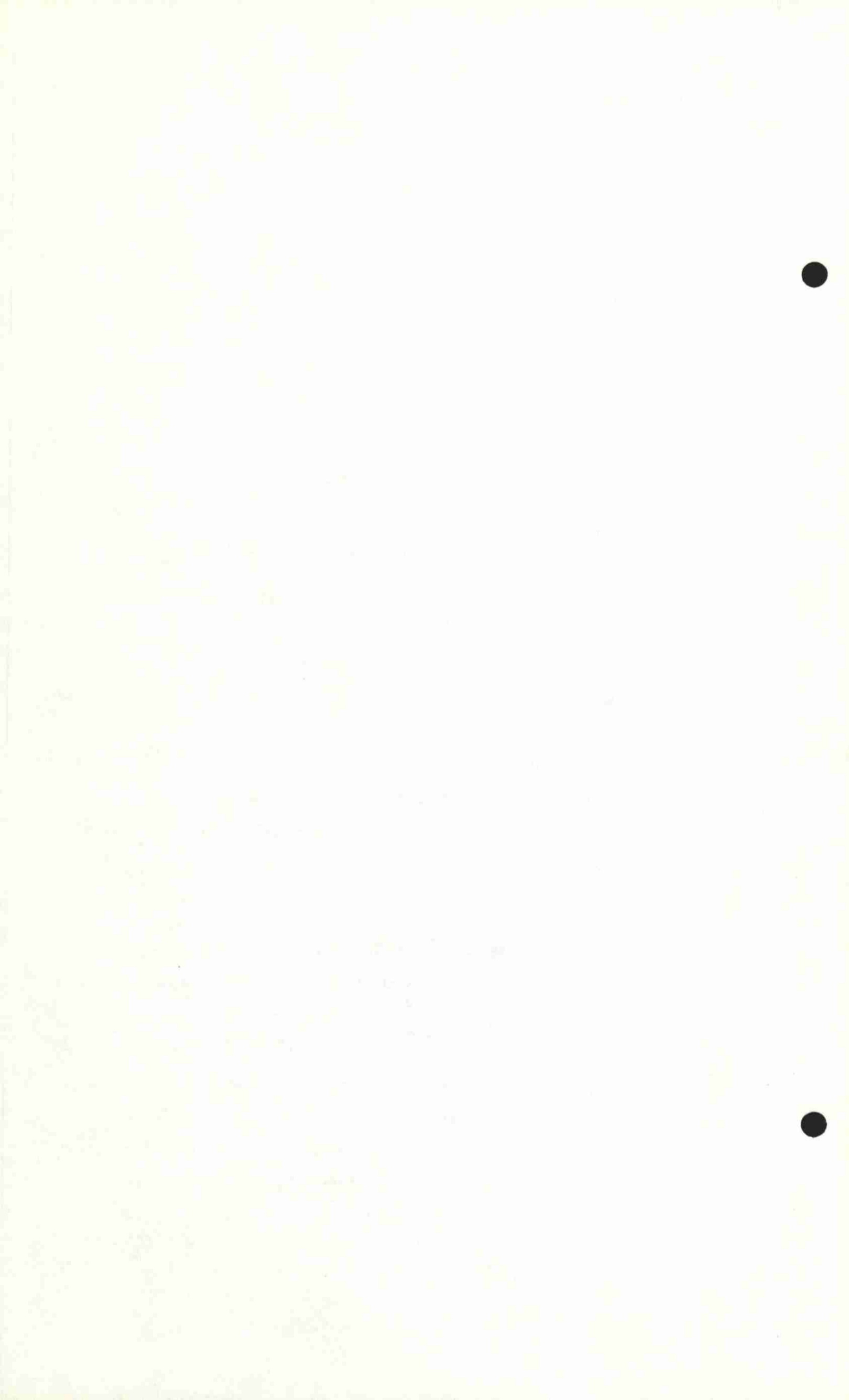
Volume de production et valeur à la ferme

<u>Actuellement:</u>	<u>Frais</u>	<u>Usinage</u>	<u>Congélation</u>	<u>Total</u>
- volume de production (livres)	550,000	50,000	0	600,000
- valeur à la ferme	\$225,000.	\$15,000.	0	\$240,000.
- degré d'auto-suffisance	100%	9%	0%	17%
 <u>Projections pour 1979:</u>				
- volume de production (livres)	1,000,000	550,000	débutera	1.5 mil.
- valeur à la ferme	\$425,000	200,000	en	\$625,000.00
- degré d'auto-suffisance	100%		1980	

En référence au développement proposé, la valeur retirée par la vente d'environ 1.5 millions de livres de framboise serait de \$625,000.00 en 1979.

Le rythme de croissance de la production sera fonction du dynamisme de la recherche faite en regard des méthodes de culture les mieux adaptées vis-à-vis la longévité, la qualité et la productivité. Egalement, il est conditionné par la possibilité d'adapter la culture à la cueillette mécanique ou vice-versa.

.../...



X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:1- Recherche - Régie de production

- Densité, fertilisation, variétés, tailles, protection.

½ homme-année chercheur	\$ 7,500.00
½ homme-année technologiste	\$ 4,000.00
1 employé-manuel	\$ 7,000.00
Matériel	<u>\$ 5,500.00</u>

<u>Total</u>	<u>\$24,000.00</u>
--------------	--------------------

par année, durant 5 ans.

2- Inventaire des résultats de recherche ayant trait à la mécanisation de la récolte.

Stages, visites, essais, etc...	\$ 6,000.00
---------------------------------	-------------

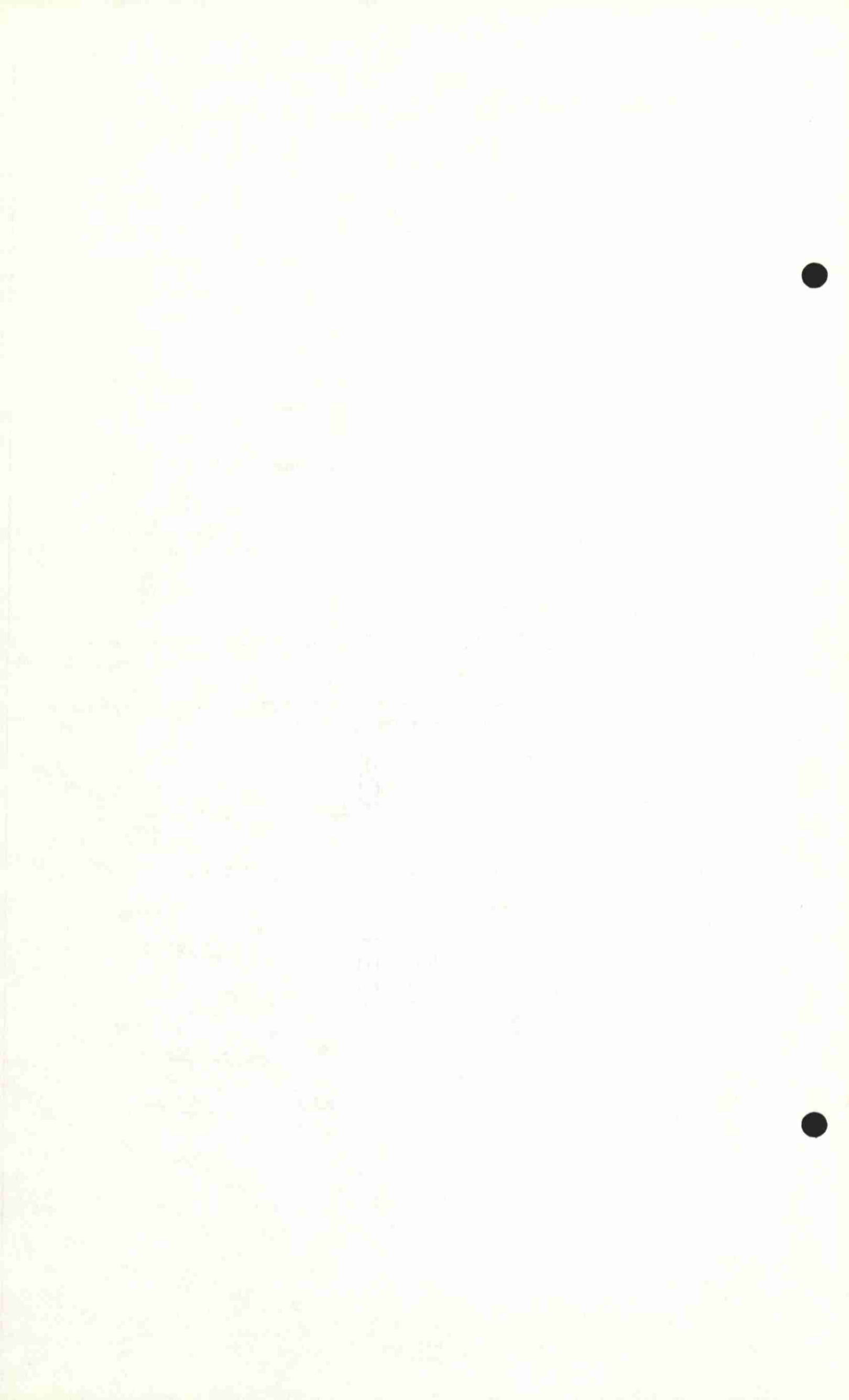
 par année durant 3 ans.
3- Aide à l'implantation (durant les 3 années précédant la récolte)NB: Limites du programme: 1 à 3 acres par producteur, par année.

1975	Plantation: 60 acres X \$ 100.00 =	\$ 6,000.00
1976	Plantation: 90 acres X \$ 100.00 =	\$ 9,000.00
	Entretien : 60 acres X \$ 50.00 =	<u>\$ 3,000.00</u>
	<u>Total</u>	<u>\$12,000.00</u>

1977	Plantation: 90 acres X \$ 100.00 =	\$ 9,000.00
	Entretien : 150 acres X \$ 50.00 =	<u>\$ 7,500.00</u>
	(60+90)	
	<u>Total</u>	<u>\$ 16,500.00</u>

1978	Plantation ; 130 acres X \$100.00 =	\$13,000.00
	Entretien ; 180 acres X \$ 50.00 =	<u>\$ 9,000.00</u>
	(90+90)	
	<u>Total</u>	<u>\$22,000.00</u>

.../...



1979	Plantation;	130 acres	X	\$100.00	=	\$ 13,000.00
	Entretien ;	220 acres (90+130)	X	\$ 50.00	=	<u>\$ 11,000.00</u>
				<u>Total</u>		<u>\$ 24,000.00</u>

Le producteur recoit donc \$100.00 la première année pour la plantation, et \$50.00 par année durant les deux années subséquentes. Le conseiller régional en horticulture profitera de ces occasions pour vérifier l'état de la culture et donner les recommandations qui s'imposent.

<u>Coût total pour les 5 ans:</u>	1975	\$ 6,000.00
	1976	\$ 12,000.00
	1977	\$ 16,500.00
	1978	\$ 22,000.00
	1979	<u>\$ 24,000.00</u>
	<u>Total</u>	<u>\$ 80,500.00</u>

4- Subvention à la production de plants de framboisiers:

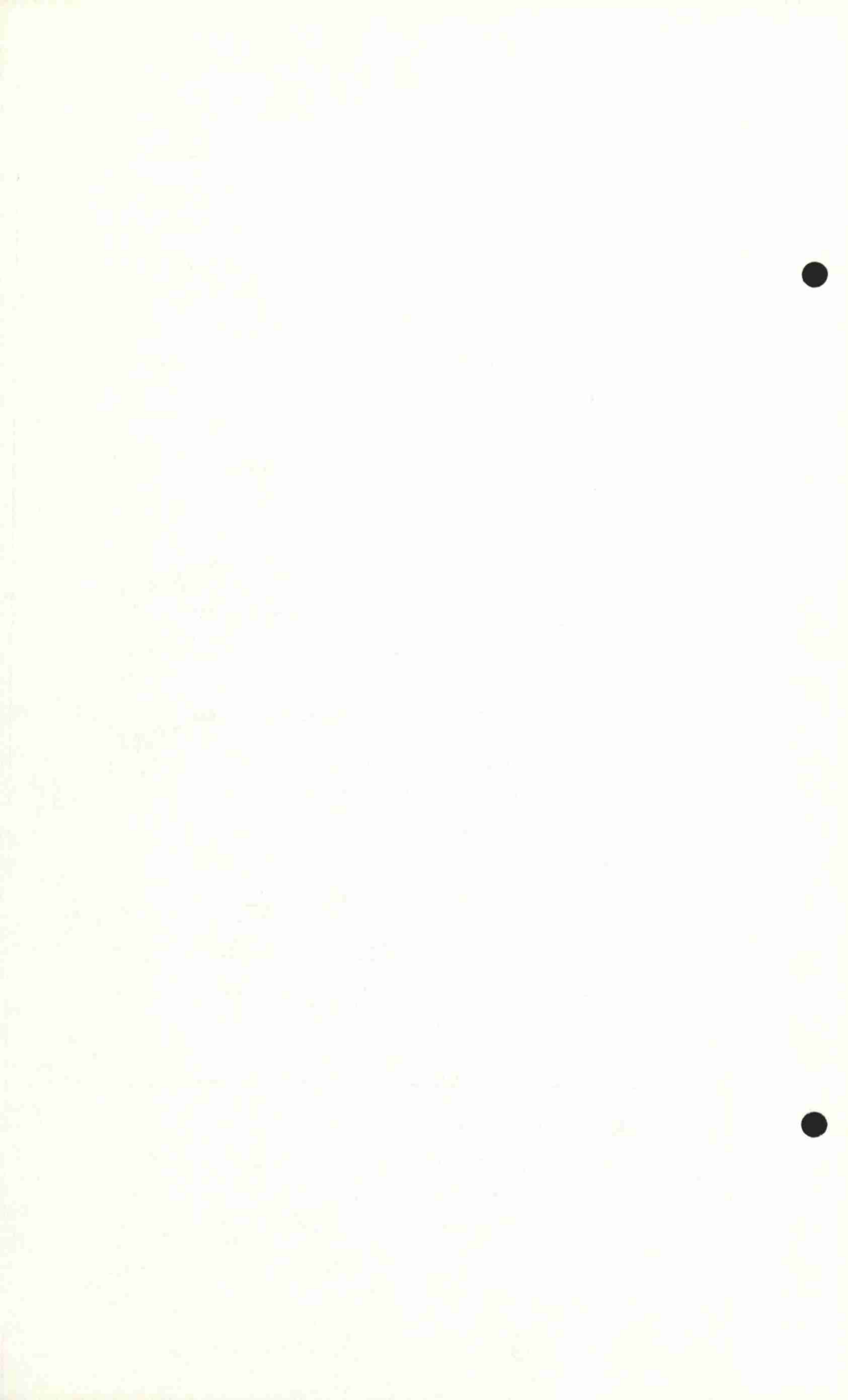
1975	10 acres	X	\$ 500.00	=	\$ 5,000.00
1976	20 acres	X	\$ 500.00	=	10,000.00
1977	25 acres	X	\$ 500.00	=	12,500.00
1978	30 acres	X	\$ 500.00	=	15,000.00
1979	30 acres	X	\$ 500.00	=	<u>15,000.00</u>
	<u>Total</u>				<u>\$ 57,500.00</u> pour 5 ans.

5- Subvention à la mise en place d'un plan de congélation à partie de 1980.

Coût total des interventions pour la période 1975 à 1979

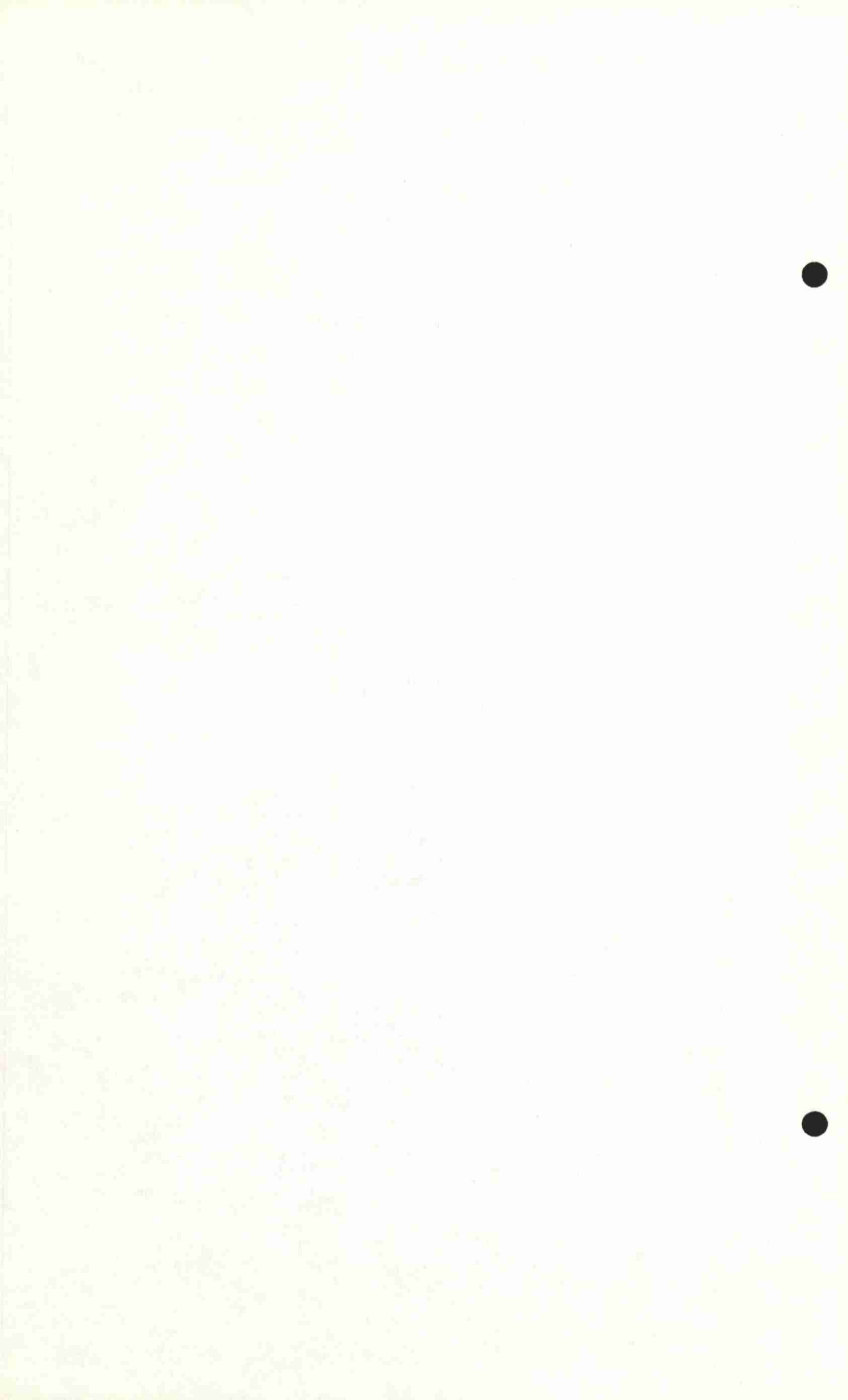
1- Recherche	\$ 120,000.00
2- Mécanisation de la récolte	\$ 18,000.00
3- Aide à l'implantation	\$ 80,500.00
4- Subvention à la production de plants	<u>\$ 57,500.00</u>
<u>Total</u>	<u>\$ 276,000.00</u>

.../...

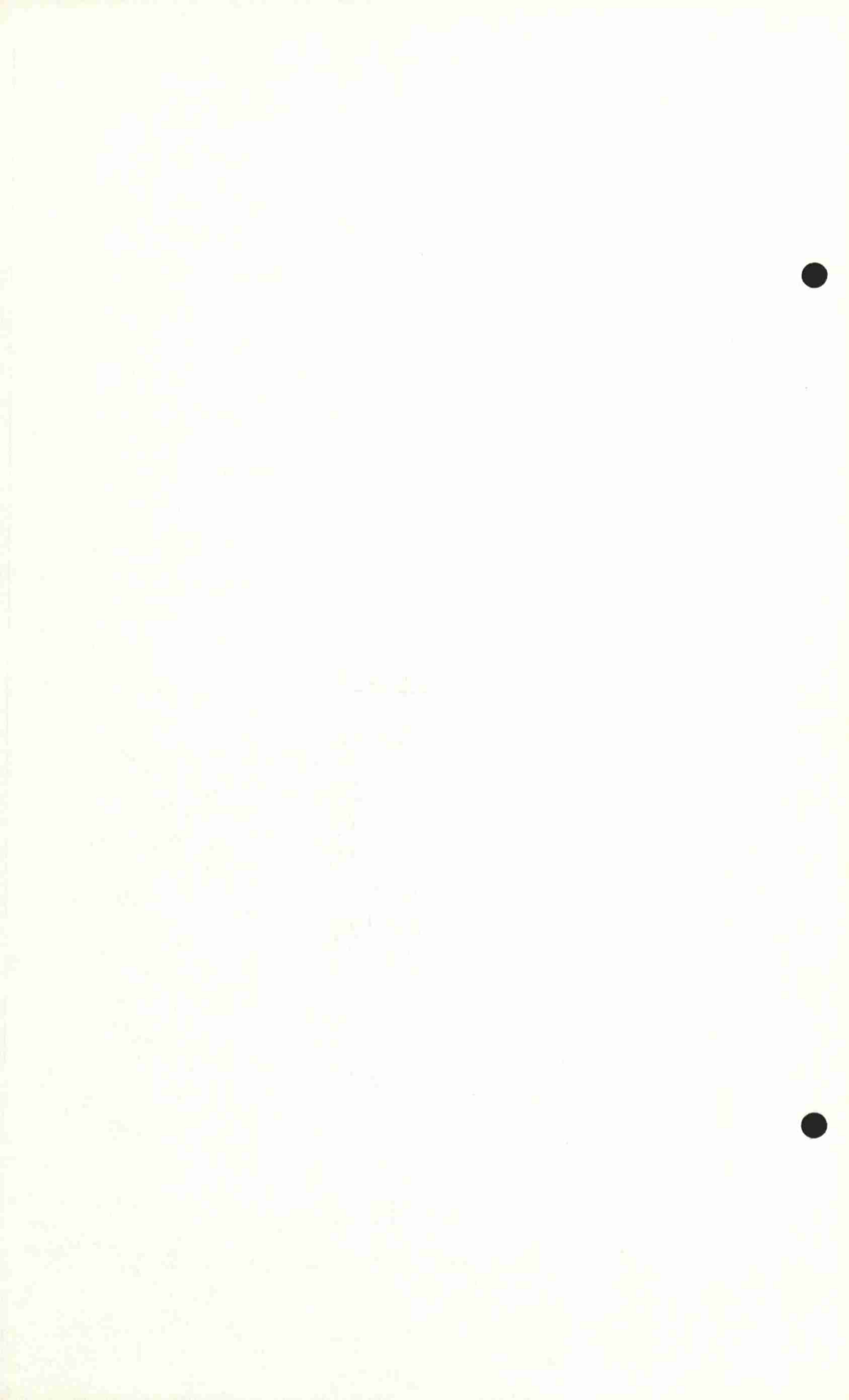


Il resterait par la suite, c'est-à-dire à partir de 1980, à continuer le travail entrepris pour satisfaire le marché frais et celui de l'usinage et à réviser les formes d'interventions gouvernementales en vigueur puis à développer le marché de la congélation.

Donc, avec un investissement gouvernemental de \$276,000.00 réparti sur 5 ans, les revenus bruts à la ferme dépasseront \$600,000.00 annuellement et de nouvelles possibilités d'emplois seront créés. Comme la durée d'une framboisière est d'environ 10 à 15 ans, on peut conclure que l'investissement initial de \$ 276,000.00 par le gouvernement, rapporterait à la ferme des revenus bruts supérieurs à \$ 6 millions.



L A L A I T U E



L A L A I T U E

I- SITUATION:

Etant donné les fluctuations dans les acrages et les volumes de production depuis quelques années, les moyennes présentées dans cette section sont calculées à partir des données statistiques de la période 1962-73: superficies en laitue, 2600 acres; production québécoise totale, 23 millions de livres; valeur approximative de cette production, plus de \$1 million. En outre, le Québec importe à chaque année, surtout en période hors-saison, environ 47 millions de livres de laitue alors que ses exportations sont plutôt négligeables. Ainsi notre degré d'auto-suffisance se situerait autour de 33%.

II- PROMOTION:

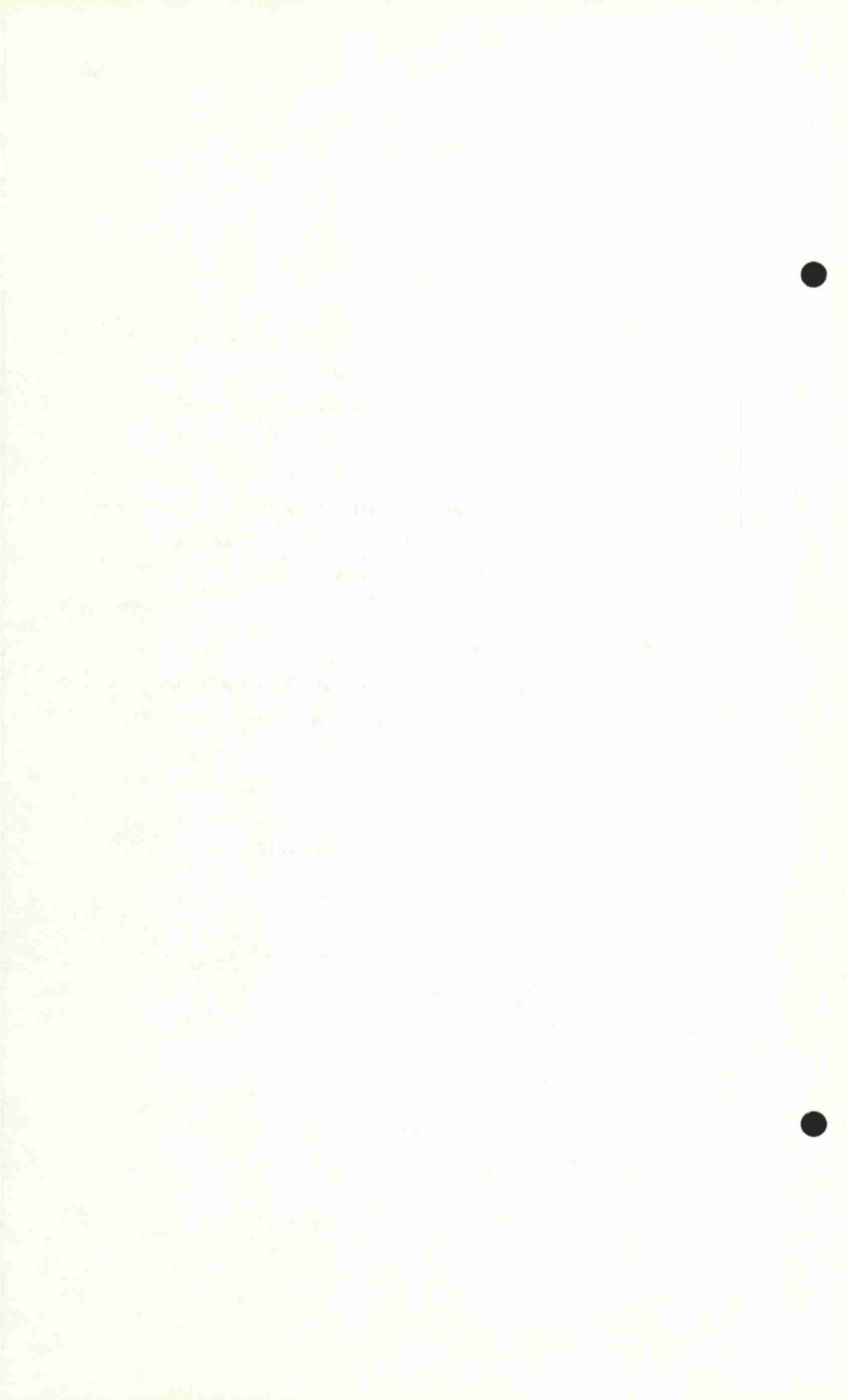
Le travail de vulgarisation des conseillers en horticulture des régions intéressées, devrait porter davantage sur l'augmentation des rendements que sur l'agrandissement des superficies, en incitant les producteurs à utiliser les techniques nouvelles de culture: plus de plants à l'acre, utilisation du semoir de précision, fertilisation adéquate, usage bien équilibré des pesticides, etc...

A travers différents médias d'information, il faudrait aussi amener les grossistes en fruits et légumes et les détaillants en alimentation de la Province à acheter la laitue du Québec plutôt que celle de l'Ontario, en particulier.

III- ZONES:

Selon les statistiques 1972-73, 95% de nos superficies en laitue sont situées dans les régions suivantes:

.../...



- Région 7 : 1592 acres (dont 67% sur sols organiques)
- Région 10: 907 acres
- Région 2 : 247 acres
- Région 6 : 104 acres

IV - TECHNIQUES:

Les besoins se font sentir surtout au niveau des variétés:

- variétés de laitues plus petites appropriées pour l'emballage de 24 pommes à la caisse au lieu de 18.
- variétés résistantes à la brûlure de la pointe ainsi qu'aux pourritures basales.

Cependant, des recherches sur ces sujets ont déjà été entreprises par le Fédéral à St-Jean.

V- DEBOUCHES:

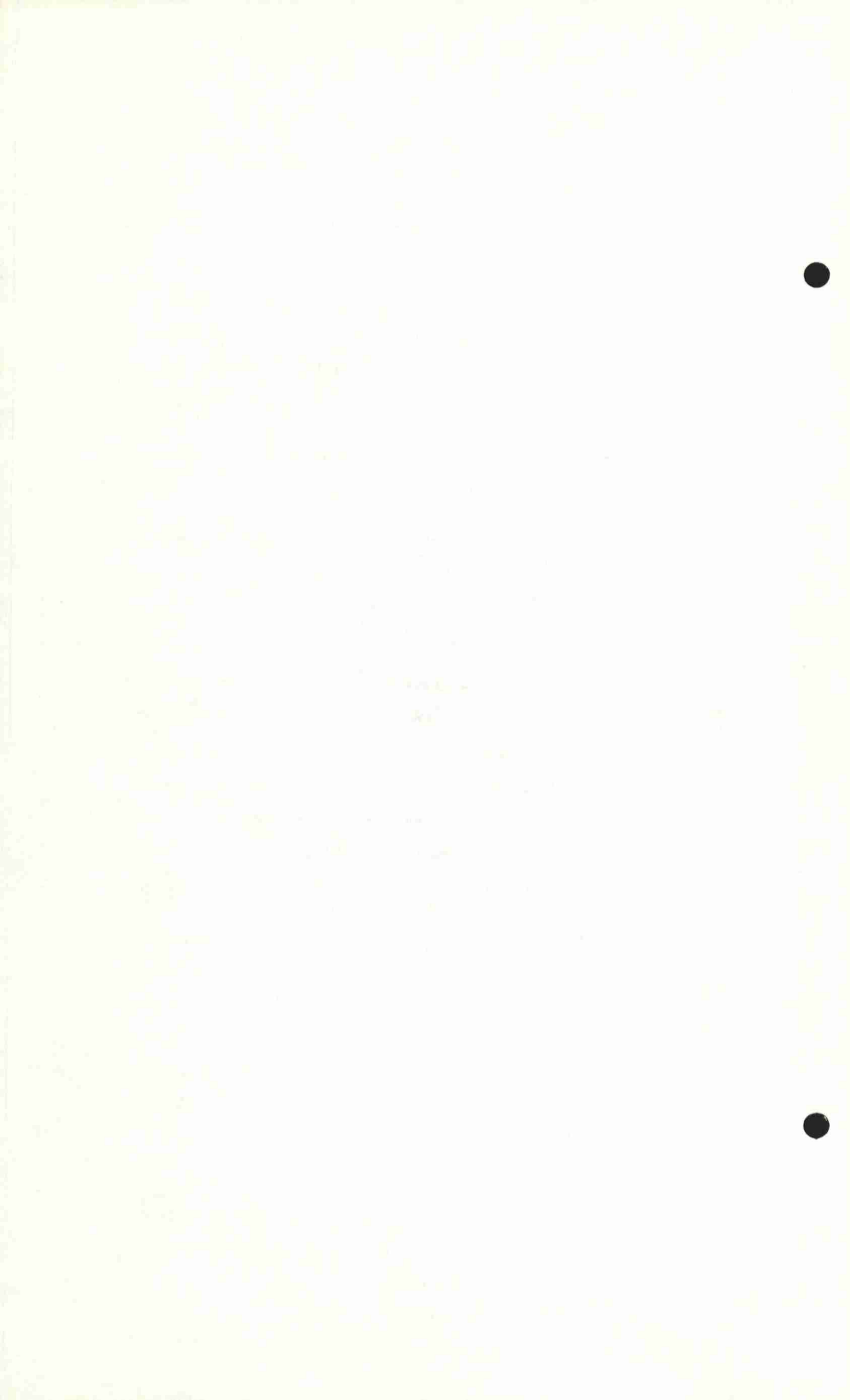
Depuis quelques années grâce à la politique de refroidissement de la laitue par "vacuum cooling", il est possible aux producteurs du Québec d'être compétitifs. Il leur faudrait d'abord prendre place davantage sur nos marchés tels Québec, Lac St-Jean, Bas St-Laurent et même les Maritimes. Ainsi lorsque la situation est valable, il faut encourager l'exportation en vue d'éliminer nos surplus pour assainir et bonifier notre propre marché.

VI- TRANSFORMATION:

L'industrie de la transformation pourrait être étudiée dans le but de développer surtout le secteur des salades préparées pour les institutions.

VII- MISE EN MARCHE:

Le regroupement des producteurs faciliterait la programmation des volumes à produire chaque année, ainsi que la mise en place d'un système adéquat d'information auprès



des acheteurs. L'emballage de 18 pommes par caisse ne se prête pas à l'exportation qui exige 24 pommes à la caisse, donc des laitues plus petites.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'objectif visé est d'augmenter les rendements à l'acre avant d'agrandir les superficies. Avec les nouvelles techniques de production, le rendement a augmenté de plus de 100% mais il reste place pour l'amélioration. Actuellement, le rendement moyen se situe à environ 400 cageots à l'acre tandis que chez les producteurs de tête, le rendement s'élève au-delà de 1,000 cageots à l'acre.

IX- VALEUR À LA FERME:

La valeur moyenne de cette production, se chiffre pour la période 1962-73 à plus de \$1 million c'est-à-dire \$400.00 l'acre. Avec l'augmentation prévue des rendements à l'acre les revenus bruts à la ferme pourraient bien atteindre \$ 2 millions.

X- INTERVENTIONS DE L'ETAT:

Moins de 50% de la laitue vendue, passe par le pré-refroidissement. Il y a donc lieu de maintenir la politique d'octroi du Ministère au pré-refroidissement de la laitue, politique qui a été à la base d'une amélioration dans la qualité du produit.

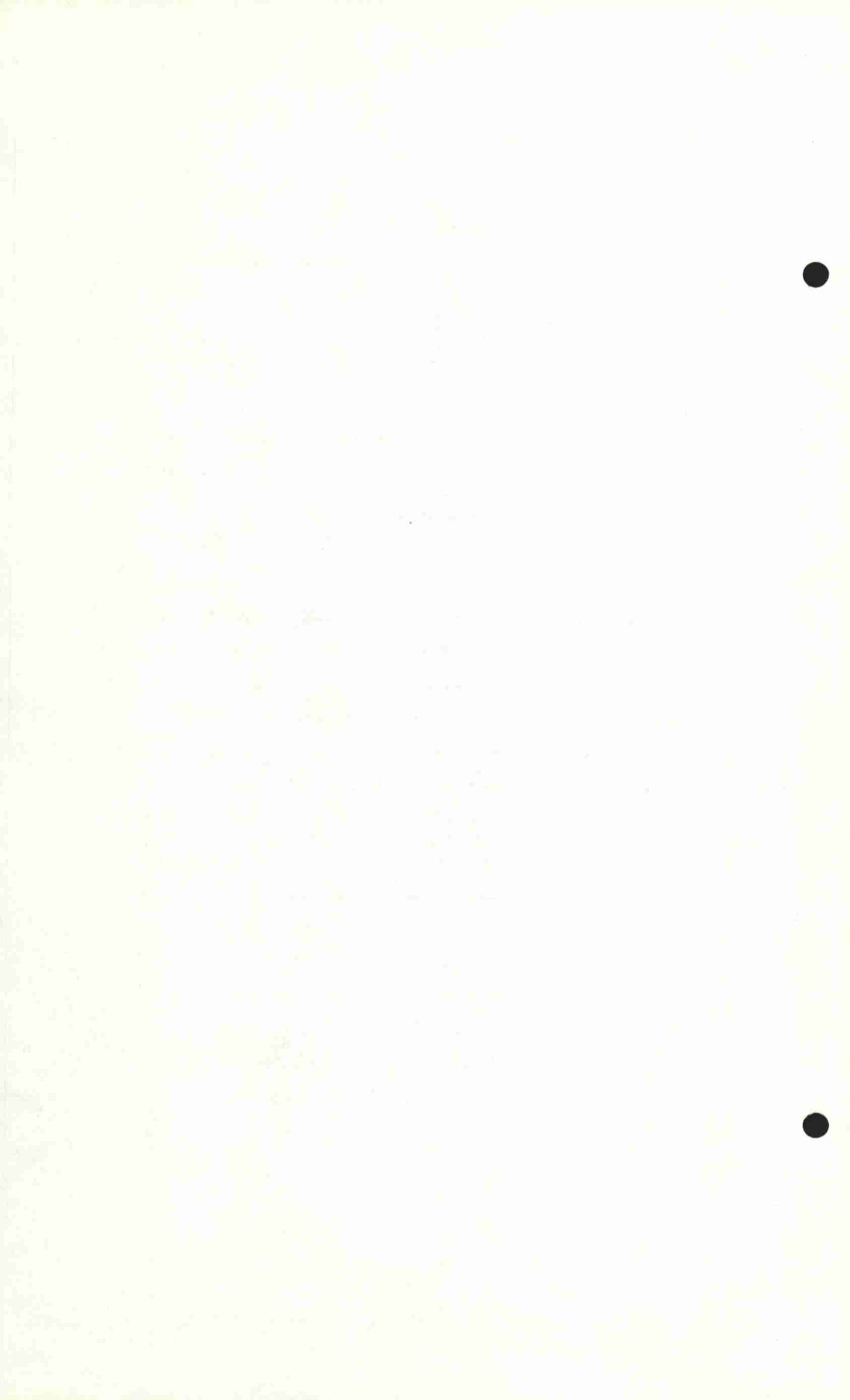
.../...



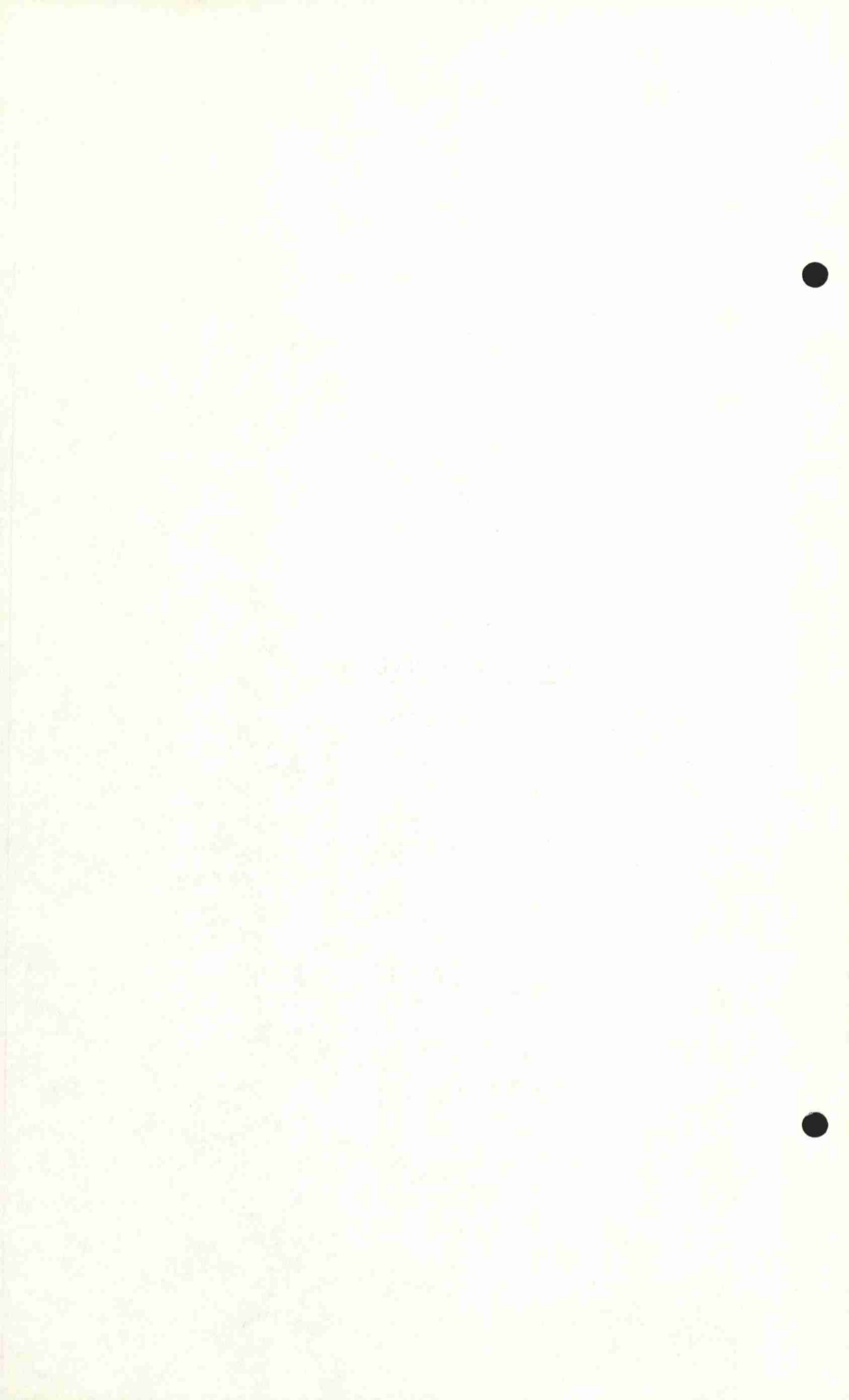
Coût approximatif de l'octroi

2,600 acres	(superficies actuelles)
<u>X 500 cageots/acre</u>	(tient compte d'une augmentation de 25% des rendements moyens)
1,300,000 cageots	
<u>X .60</u>	(tient compte de l'augmentation du % des laitues qui passeront au pré-refroidissement)
780,000 cageots	
<u>X 0.10</u>	(octroi moyen par cageot \$0.09 du cageot de 18 \$0.12 du cageot de 24)
 \$78,000.00	 Coût approximatif de l'octroi par année.

Donc, avec un investissement d'environ \$78,000.00 par année, le Ministère de L'Agriculture continuera sa politique ayant pour but d'améliorer la qualité de la laitue québécoise, critère essentiel à la commercialisation du produit tant sur notre marché domestique que sur celui de l'exportation, en plus de soutenir une production qui atteindra d'ici quelques années une valeur approximative de \$2 millions.



L' O I G N O N



L' O I G N O N

I - SITUATION:

Depuis 1970, on évalue les superficies en oignon au Québec à environ 2,800 acres, de sorte que notre production moyenne dépasse les 70 millions de livres par année. Les Québécois consomment annuellement quelque 80 millions de livres d'oignon; ainsi notre degré d'auto-suffisance se situerait à un peu moins de 90% si l'on tient compte de nos exportations, si infimes soient-elles.

II - PROMOTION:

Il n'y a pas lieu de combler nos déficits d'avril à juillet, étant donné le coût élevé de l'entreposage et la compétition des Etats-Unis et de l'Ontario. L'avenir de l'oignon au Québec réside plutôt dans la transformation.

III - ZONES:

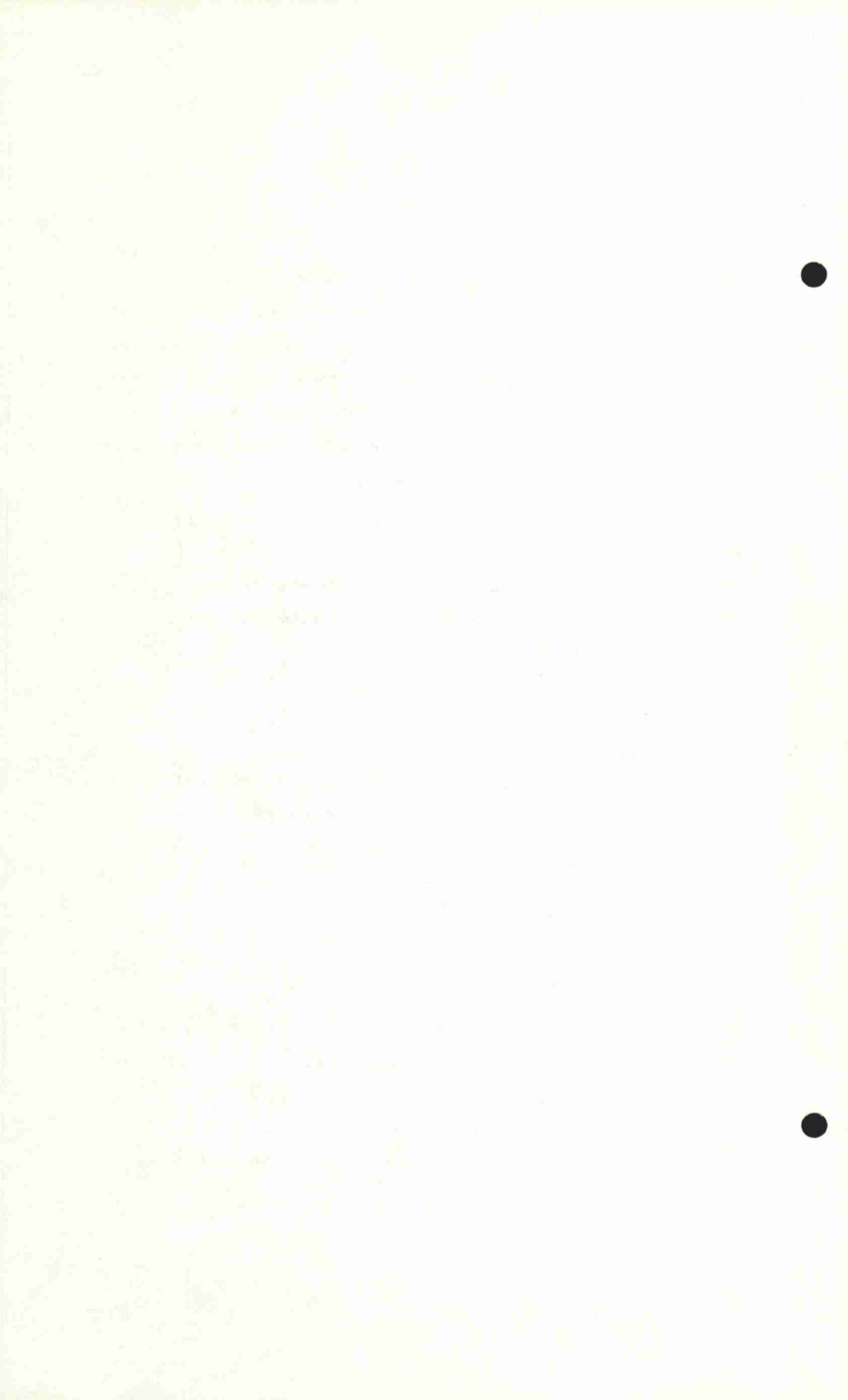
Selon les statistiques 1972-73, 95% de nos superficies en oignon sont situées dans les régions suivantes: -

- Région 7 :	2,039 acres
- Région 10 :	437 "
- Région 6 :	190 "
- Région 2 :	60 "

IV - TECHNIQUES:

Les besoins au point de vue technique se situent principalement à deux niveaux: -

- variétés sélectionnées pour la transformation
- hormones pour retarder la germination en entrepôt



V - DEBOUCHES:

Il nous faudrait trouver de nouveaux marchés pour les oignons de petite grosseur, étant donné que les Antilles semblent vouloir s'affranchir des importations.

La transformation est en réalité notre seul débouché si l'on songe à augmenter notre production d'oignons.

VI - TRANSFORMATION:

Avant de lancer un programme visant à augmenter les superficies d'oignons pour la transformation, il faudrait suivre les étapes suivantes:

- étude sur les potentiels du marché de la transformation
- sélection de variétés
- étude sur les techniques de transformation
- étude des coûts d'implantation d'une usine de transformation

Par transformation, on entend:

- oignons déshydratés
- oignons congelés et même des rondelles d'oignons préparées avec de la pâte d'oignons
- marinades

VII - MISE EN MARCHÉ:

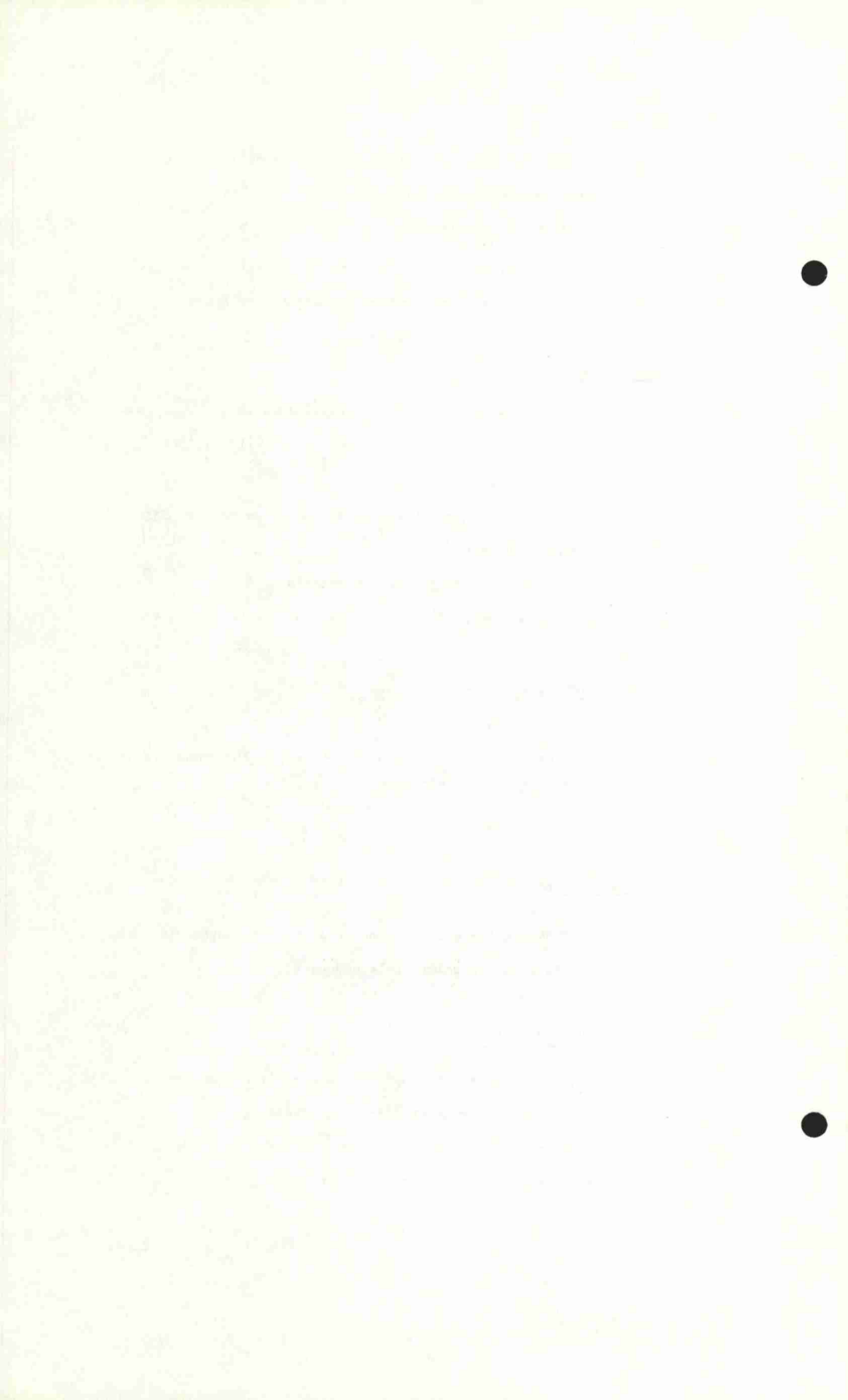
- Il faudrait que le Service de la Mise en marché fournisse une information commerciale adéquate.

VIII - VOLUME DE PRODUCTION:

Afin d'allonger notre période de production, on pourrait augmenter nos superficies d'oignons plantés:

- acrage actuel : 100 acres
- potentiel : 250 à 300 acres

.../...



Comme nous l'avons dit précédemment, il nous faut une étude sur les potentiels du marché de la transformation; cette étude déterminera les volumes désirés.

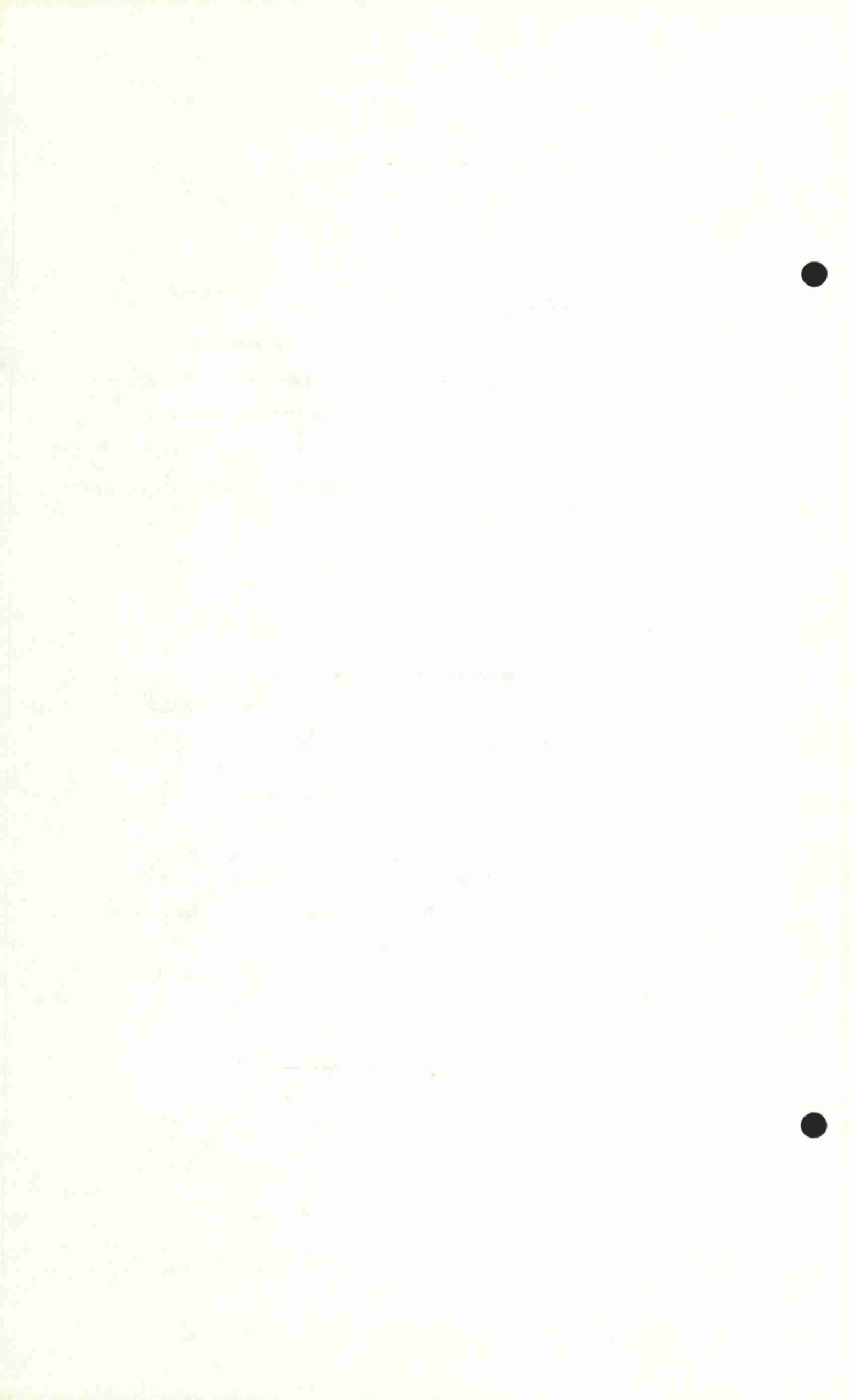
IX - VALEUR A LA FERME:

Il semble qu'une étude sur les aspects économiques de la production de l'oignon et sur sa rentabilité serait grandement utile pour les conseillers des Régions concernées, dans leur travail avec les producteurs.

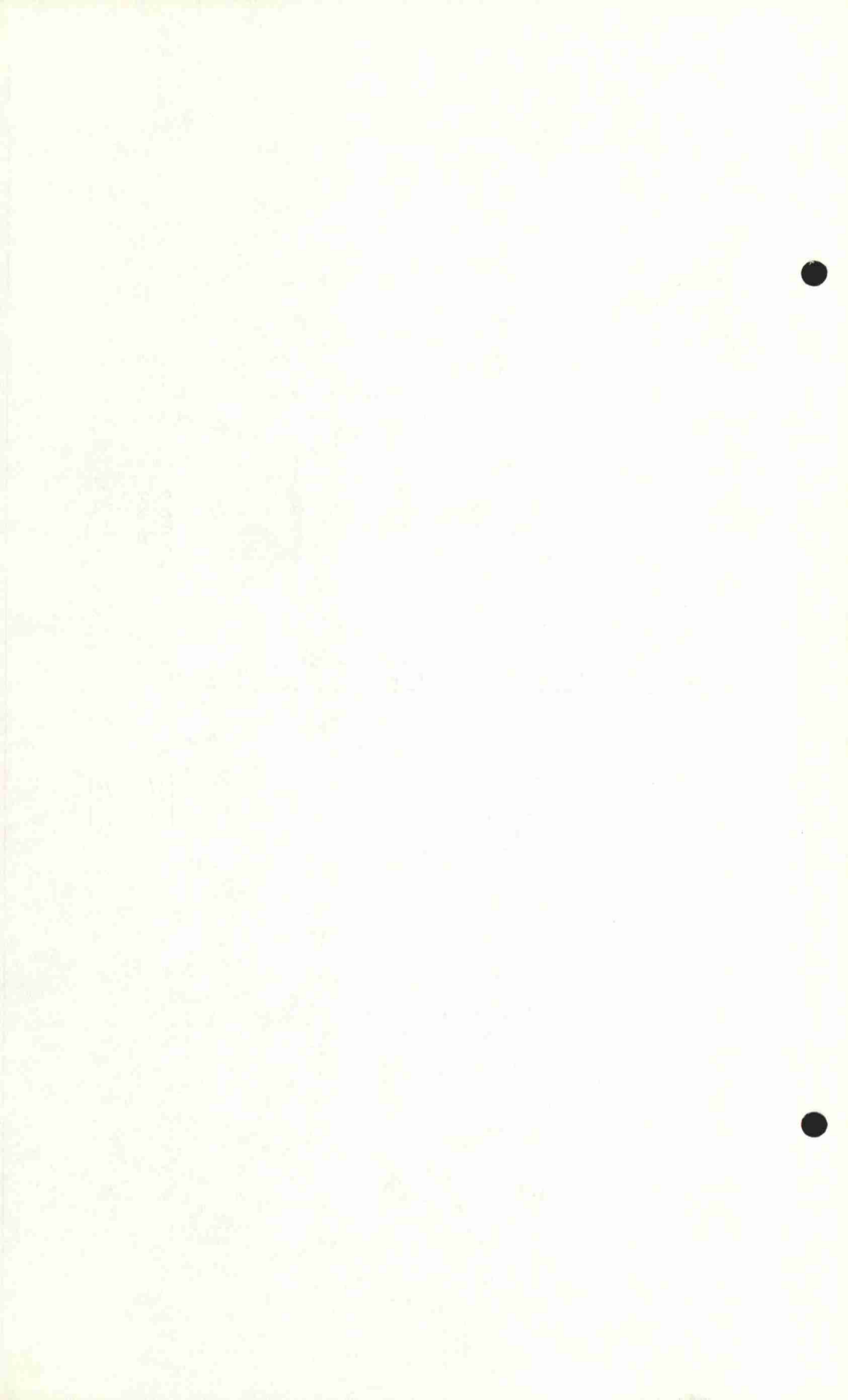
Nos 2,800 acres d'oignons rapportent au niveau de la ferme, selon les statistiques de la période 1962-73, un revenu brut total d'environ \$2 millions.

X - INTERVENTIONS DE L'ETAT:

- 1) - Une étude sur les potentiels de la transformation de l'oignon et sur la possibilité d'établir au Québec une usine à cette fin.
 - 2) - Une étude sur les aspects économiques et sur la rentabilité de la production de l'oignon.
 - 3) - Il semble que les sujets de recherches mentionnés au chapitre des "techniques" pourrait s'intégrer à des programmes déjà existants.
-



LA POMME DE TERRE



LA POMME DE TERREI- SITUATION:

Au début des années '50, l'auto-suffisance du Québec en pommes de terre était à peu près complète. La baisse marquée de la production et l'accroissement de la demande ont contribué à rabattre considérablement le niveau d'auto-suffisance.

Consommation et degré d'auto-approvisionnement au QuébecMinistère de L'Agriculture du Québecsérie "Profil agro-alimentaire" # 2

	<u>1954</u>	<u>1961</u>	<u>1965</u>	<u>1969</u>
Production (millions quintaux)	9.54	8.85	8.46	8.20
Consommation (millions quintaux)	11.04	12.02	12.72	14.65
(incluant les pertes)				
Auto-suffisance	87%	74%	67%	54%

Pendant la période 1971-73, la production moyenne au Québec, a baissé à 6.2 millions de quintaux (d'après le Bureau de la Statistique du Québec), de sorte qu'avec l'accroissement de la demande, on évalue le degré actuel d'auto-suffisance à environ 40%.

Pourtant, avec 2% des dépenses alimentaires des consommateurs (environ \$70 millions) la pomme de terre occupe une position très importante parmi les productions horticoles. D'autre part, pour la campagne 1972-73, cette culture rapportait à la ferme des revenus bruts de l'ordre de \$17 millions.

.../...



II- PROMOTION:

A part un programme de semence élite, l'information dispensée au producteur, au transformateur, à l'intermédiaire et au consommateur est nettement inadéquate. En somme, il n'existe pas présentement au Québec un véritable programme de promotion de la pomme de terre.

Afin d'améliorer cette situation et de répondre aux besoins des spécialistes régionaux, le Comité recommande avant tout, la mise en place d'une équipe multidisciplinaire au niveau provincial.

Les points suivants devraient apparaître au programme de promotion:

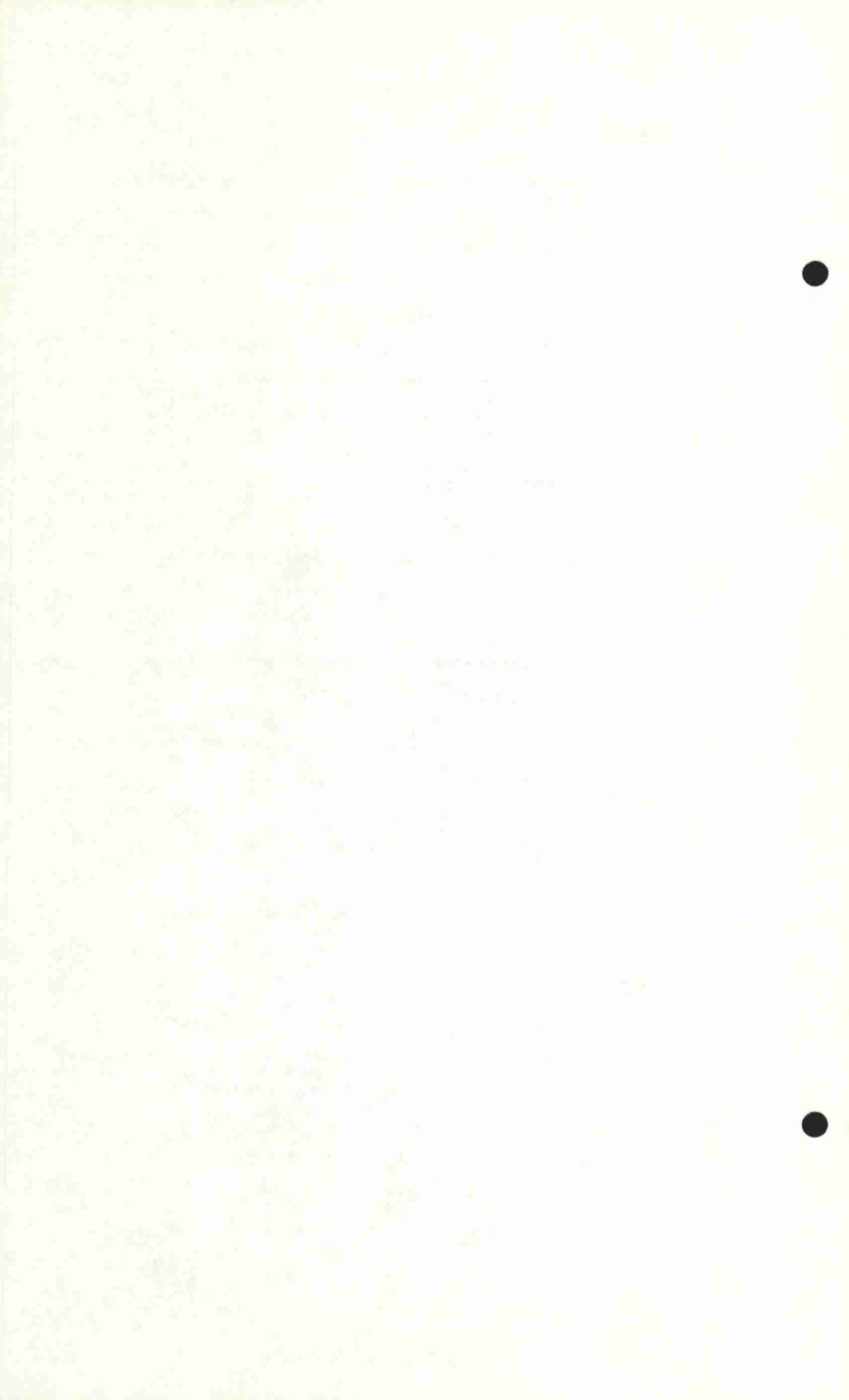
- publication d'un bulletin de fonds sur cette production.
- publication de "factsheets" sur divers aspects particulièrement importants.
- publication de deux lettres périodiques: l'une technico-économique, l'autre commerciale.

Un audio-visuel et des concours spécialisés selon le marché visé (frais hâtif et tardif, transformation et semence) pourraient s'avérer des outils très utiles. La promotion de la semence certifiée doit se continuer si l'on considère que 16.5% des semences utilisées au Québec ne sont pas certifiées et que 80% des semences certifiées proviennent de l'extérieur.

III- ZONES:

Contrairement à plusieurs légumes, la pomme de terre est cultivée à peu près partout au Québec. Pour remédier aux problèmes de l'éparpillement de la production et du morcellement de l'offre il faudrait consolider cette industrie dans les régions où se dessine une spécialisation, compte tenu des conditions biophysiques et des besoins locaux.

.../...



Volumes de production par Région (période 1971-73)

Bureau de la statistique du Québec

<u>Régions</u>	<u>Volumes de production</u> '000 quintaux	<u>Principaux débouchés</u>
2	1,633	frais tardif et transformation
10	1,151	frais hâtif et transformation
1	870	semence et frais tardif
4	746	frais tardif et transformation
7	719	frais hâtif
12	543	frais tardif
8	407	frais tardif

IV- TECHNIQUES:

Les techniques de production sont connues des spécialistes mais il reste à les promouvoir par une campagne efficace auprès de la masse des producteurs. Il faudrait insister entre autres sur:

- Les modes de plantation
- Les façons culturales
- La mécanisation de la récolte
- L'amélioration des méthodes de récolte dans le but de réduire l'incidence de blessures mécaniques
- La régie des entrepôts.

V- DEBOUCHES:

Il n'existe pas présentement de données précises sur cette question. Une évaluation subjective de l'écoulement de notre production actuelle, nous donne cette répartition:

	<u>%</u>	<u>Période 1971-73</u> (millions quintaux)
- Non-vendu (perte et utilisé au point de production)	20%	1.24

.../...



-	Marché frais - hâtif (avant le 1er oct.)	20%	1.24
	- tardif (après le 1er oct.)	30%	1.86
-	Usinage - Croustille et Julienne	20%	1.24
	- Prépelé	5%	0.31
-	Semence	<u>5%</u>	<u>0.31</u>
	<u>Production totale</u>	<u>100%</u>	<u>6.20</u>

VI- TRANSFORMATION:

Actuellement, l'industrie locale de la croustille s'approvisionne tout au plus à 70% en pommes de terre du Québec. Il nous faudrait donc tenter de répondre à 90% aux besoins de ce marché.

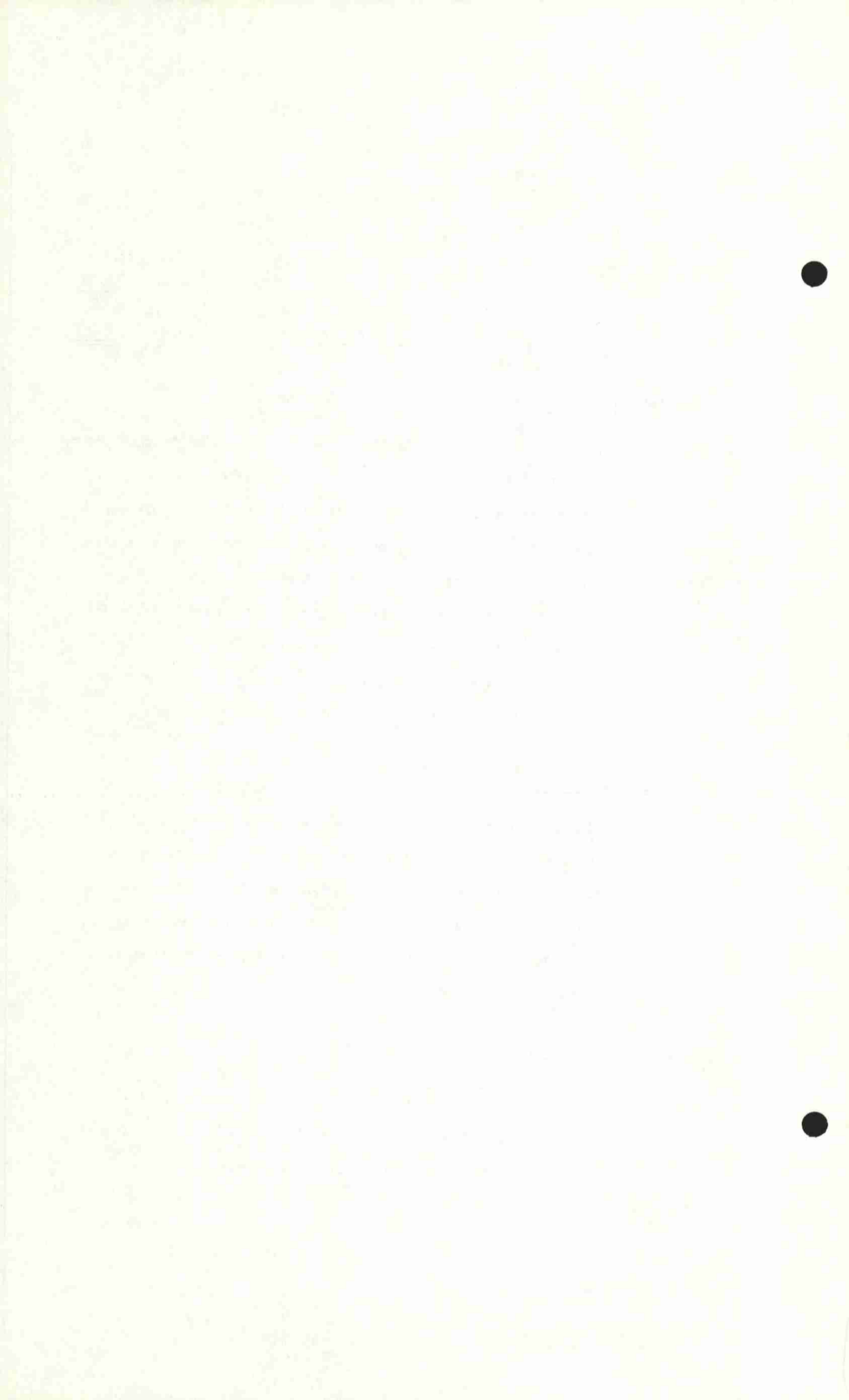
Au domaine de la congélation et de la déshydratation nous sommes à peu près absents; il nous faudrait rendre la situation plus intéressante par une plus grande concentration de la production et l'usage d'une gamme plus étendue de variétés appropriées. L'implantation de ces nouvelles industries ne saura se réaliser sans aide technique et financière.

VII- MISE EN MARCHÉ:

Il nous faut connaître davantage les divers secteurs du marché Québécois. La loi des produits agricoles et des aliments, modifiée récemment, devra être appliquée avec force. Les diverses formules de regroupement de l'offre (production contractuelle, centralisation des ventes, plans conjoints, etc...) méritent d'être éprouvées davantage.

VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

Avec un degré d'auto-suffisance de l'ordre de 40% et l'accroissement de la demande, il y a lieu d'augmenter considérablement notre volume de production en insistant d'abord dans les secteurs les plus déficitaires.



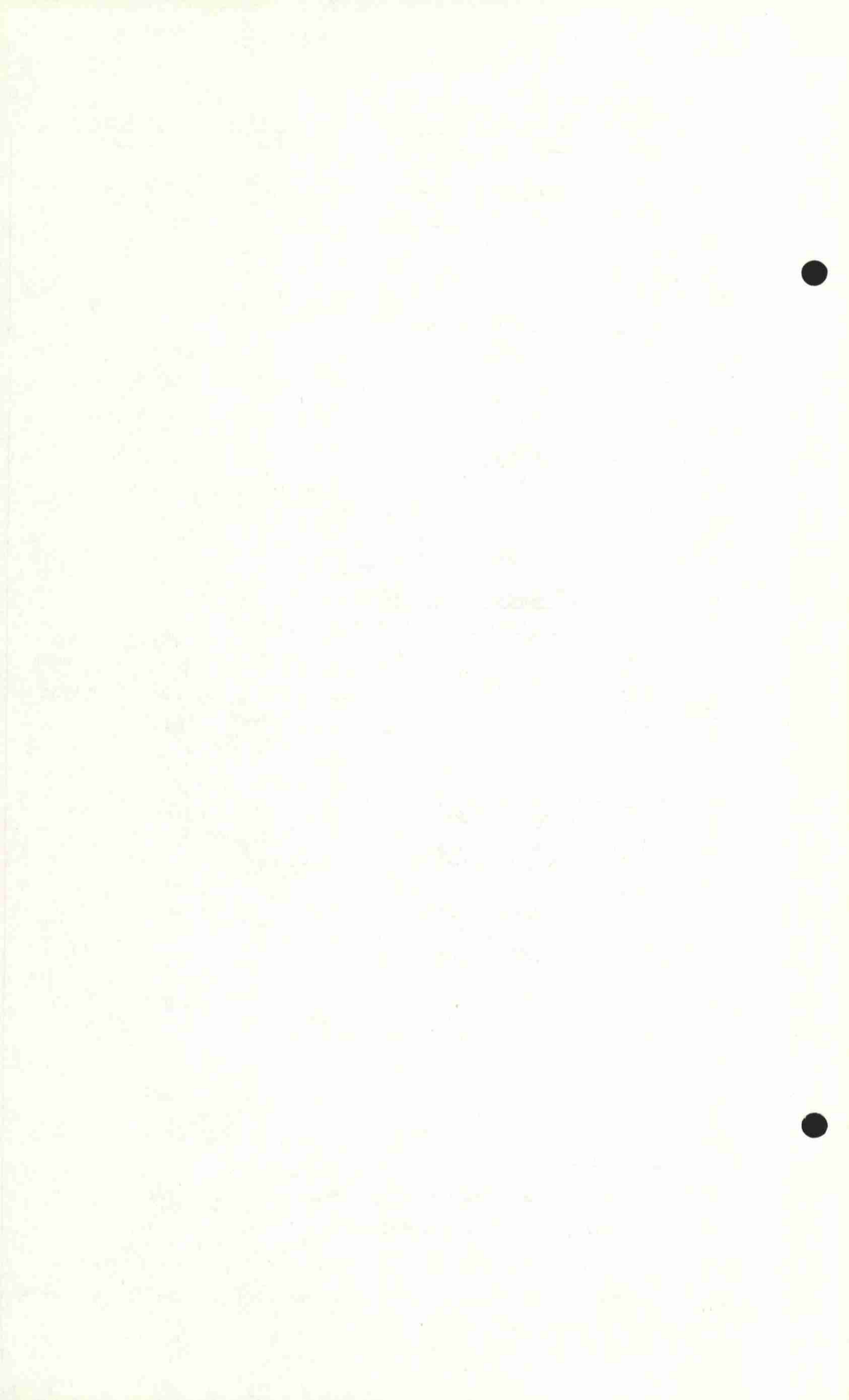
	<u>Volume de prod. actuel</u> <u>période 1971-73</u>		<u>Auto-suffisance</u> <u>complète (100%)</u>		<u>Objectif visé</u> <u>pour 1979</u>	
	<u>(millions</u> <u>quintaux)</u>	<u>degré</u> <u>d'auto-suff.</u> <u>approx.</u>	<u>(millions</u> <u>quintaux)</u>	<u>(millions</u> <u>quintaux)</u>	<u>degré</u> <u>d'auto-</u> <u>suff.</u> <u>approx.</u>	
Production totale	6.2	40%	15	8.25	55%	
Prod. totale-pertes (20%)	5.0	40%	12	6.6	55%	
Frais hâtif	1.2	63%	1.9	1.5	80%	
Frais tardif	1.9	33%	5.7	2.6	45%	
Transformation	1.3	43%	3.0	1.6	53%	
Semence	0.5	33%	1.5	0.8	53%	

Accroissement en acres et en volume de production
à réaliser sur une période de 5 ans.

<u>Accroissement</u> <u>net (pertes de</u> <u>l'ordre de 20%</u> <u>enlevées)</u>	<u>Total</u>	<u>Frais hâtif</u>	<u>Frais tardif</u>	<u>Transform.</u>	<u>Semence</u>
Acres (à échéance)	11,150	2,000	4,600	1,250	2,500
Acres (par an)	2,230	400	920	250	500
Quintaux (à éché- ance)	1,600,000	250,000	700,000	250,000	300,000
Quintaux(par an)	320,000	50,000	140,000	50,000	60,000
Estimation des rendements à l'acre(Quintaux)		125	150	200	120

IX- VALEUR A LA FERME:

Avec une augmentation de 1.6 million de quintaux, la production québécoise atteindra 6.6 millions de quintaux. Au prix de \$3.40 le quintal (prix moyen à la ferme pour la campagne 1972-73, donnée la plus récente du Bureau de la Statistique du Québec), volume



devrait rapporter à la ferme, en 1979-80, un revenu brut de près de \$ 22.5 millions, c'est-à-dire un accroissement de \$5.5 millions sur les revenus bruts de 1972-73.

X- INTERVENTION DE L'ETAT:

1- Mise en place d'une équipe multidisciplinaire:

Cette équipe comprendrait trois personnes

- un spécialiste orienté vers les problèmes biologiques de la production, relevant du Service des Productions Végétales.
- un spécialiste orienté vers les problèmes d'"engineering" de la production et de la distribution, relevant de la Division du Machinisme Agricole.
- un spécialiste orienté vers les problèmes de commercialisation, relevant du Service de la Mise en Marché.

Salaire: \$ 45,000.00 par an.

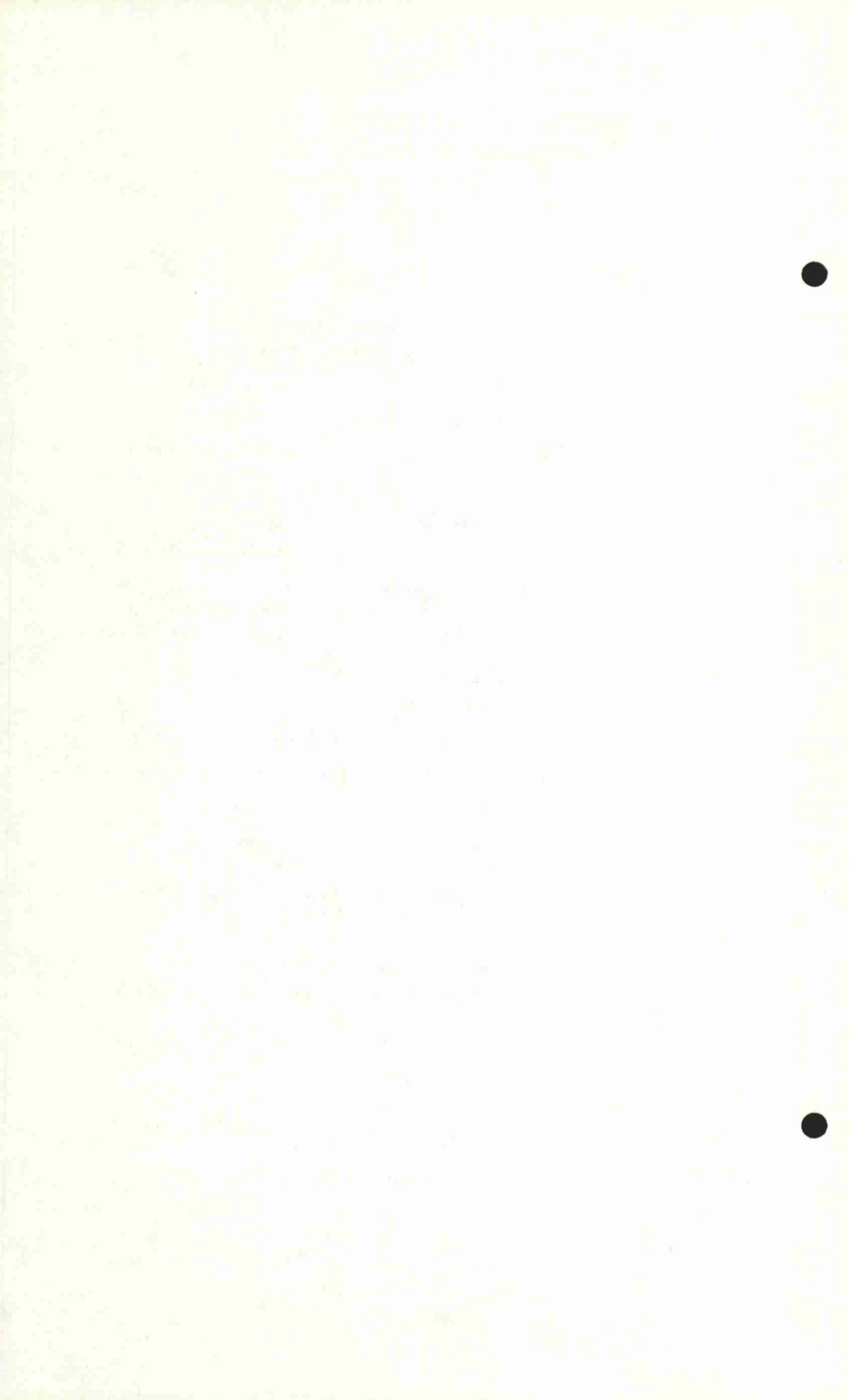
2- Programme d'information:

- Document audio-visuel
- Bulletin de fonds sur la production et la conservation
- "Factsheets" sur divers aspects particulièrement importants.
- Lettres périodiques d'information courante:
 - l'une technico-économique
 - l'autre commerciale
- journées annuelles d'information dans toutes les Régions retenues.

3- Actions spécifiques par secteur de marché:

- A- Frais hâtif: - concours de production avec contrôle de qualité.
- meilleur contrôle de la qualité du produit sur les marchés publics: meilleure classification et inspection sévère.
- B- Frais tardif: - mêmes interventions que dans le cas du marché frais hâtif.
- de plus, établissement d'un programme d'aide à l'entreposage par le Service de la Mise en Marché: rénovation et construction d'entrepôts, emballage.

.../...



6- Transformation: - concours de production avec variétés désignées

- tentatives de regroupement de l'offre
- développement d'un contrat type
- un laboratoire de vérification de l'aptitude des stocks à la fabrication des croustilles, à coût nominale pour le producteur.

<u>équipement</u>	<u>\$5,000.00</u>
<u>technicien à temps partiel</u>	<u>3,500.00</u>

- recherche sur variétés appropriées pour la transformation, notamment pour la déshydratation et la congélation

- <u>salaire d'un chercheur et autres frais</u>	<u>\$ 20,000.00</u>
---	---------------------

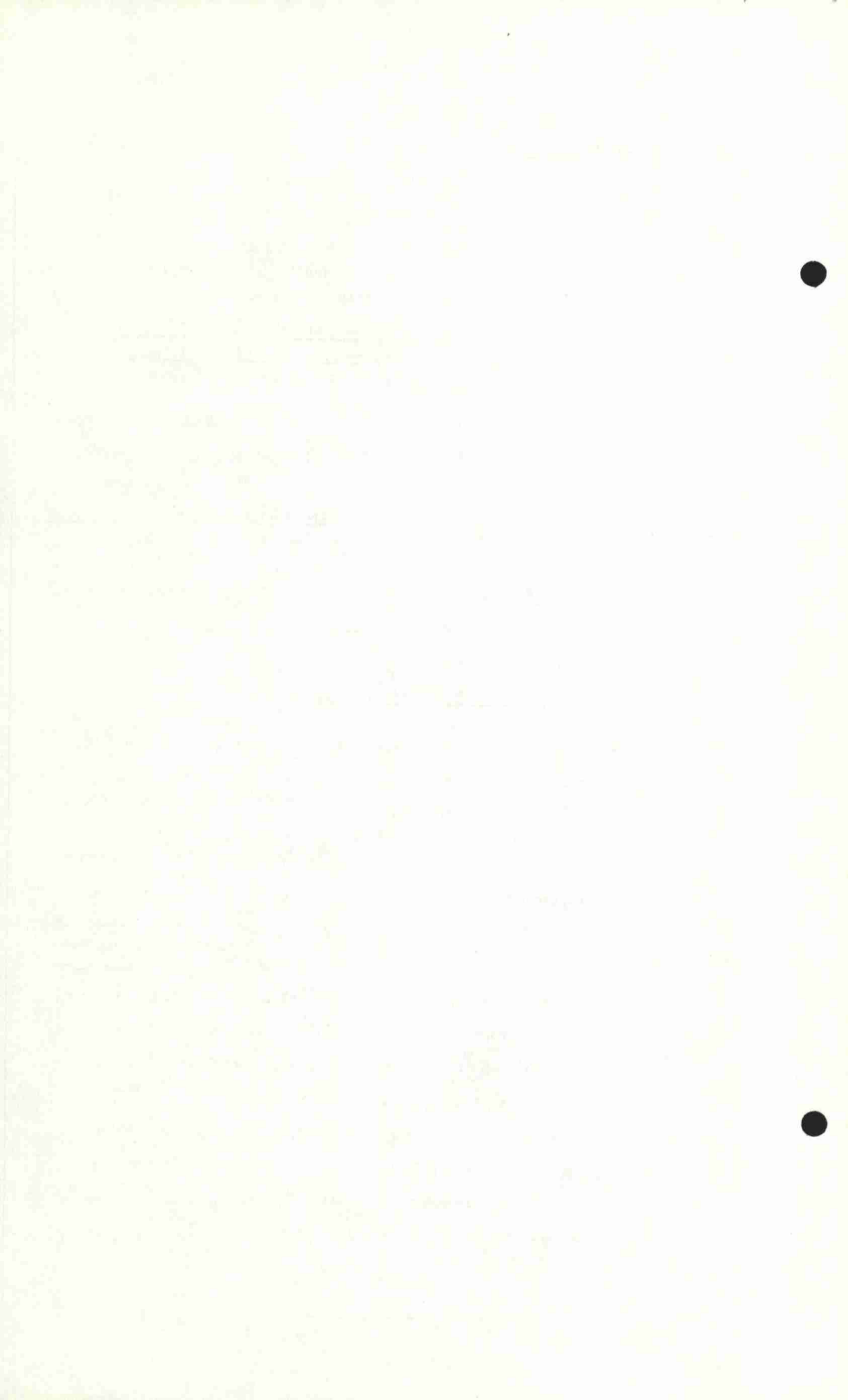
D- Semence: - Voir les recommandations du Comité de plants de pomme de terre du Québec.

Coût total des interventions de L'Etat

1- Mise en place d'une équipe multidisciplinaire	\$ 45,000.00
2- Concours spécialisés par secteur de marché - primes	\$ 10,000.00
3- Laboratoire pour vérification des stocks pour la transformation	\$ 8,500.00
4- Recherche	\$ 20,000.00
Total:	<u><u>\$ 83,500.00</u></u>

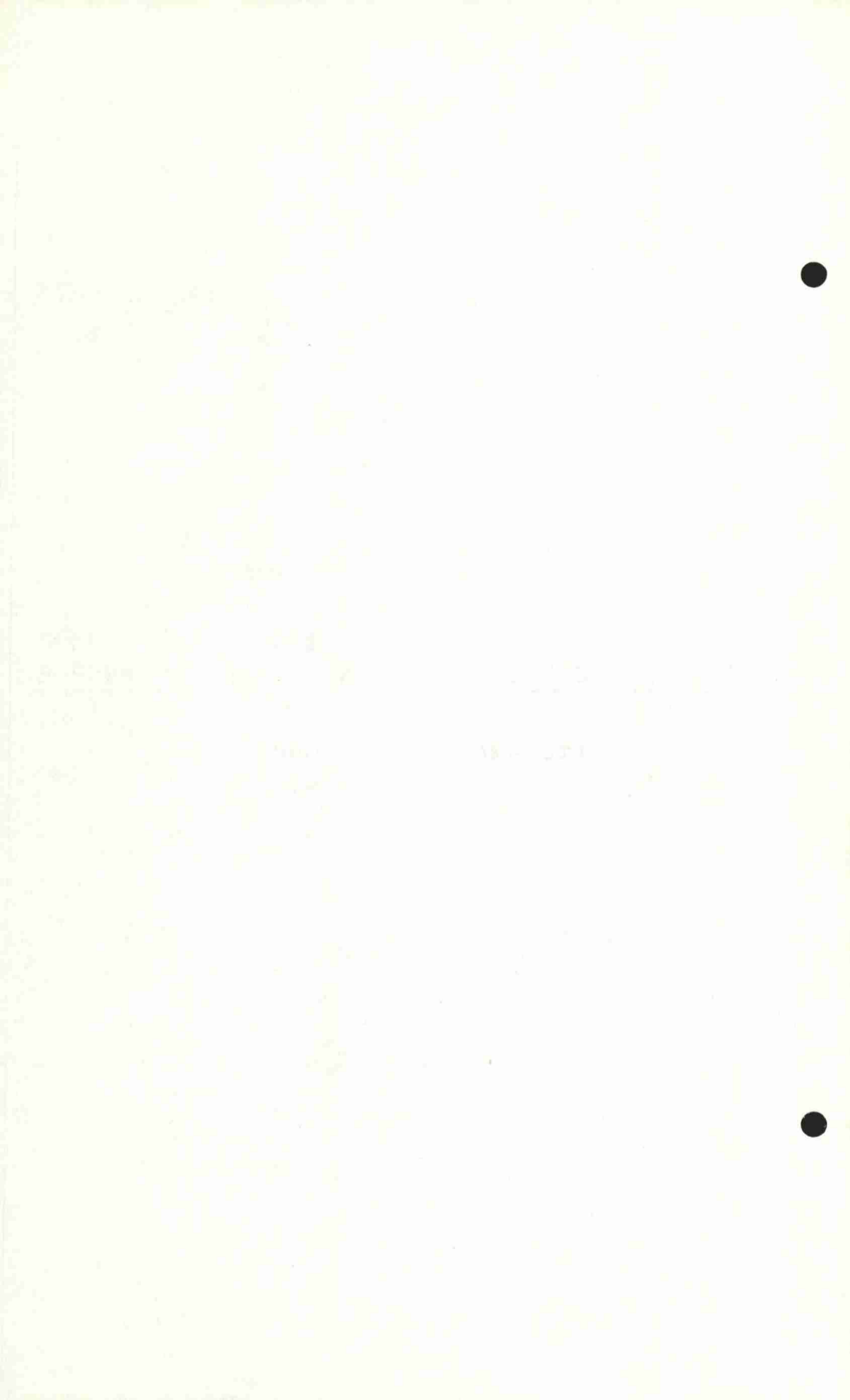
Donc, avec un investissement gouvernemental de \$83,500.00 par année, les frais du programme de semences, les revenus bruts à la ferme augmenteront de \$5.5 millions pour atteindre un total de \$22.5 millions en pommes de terre seulement.

Rappelons enfin qu'avec 2% des dépenses alimentaires des consommateurs (soit environ \$70 millions), cette production occupe une position des plus importantes parmi les cultures horticoles, ce qui justifie de telles interventions de la part de L'Etat.



LES PRODUCTIONS EN SERRE

(tomate et concombre)



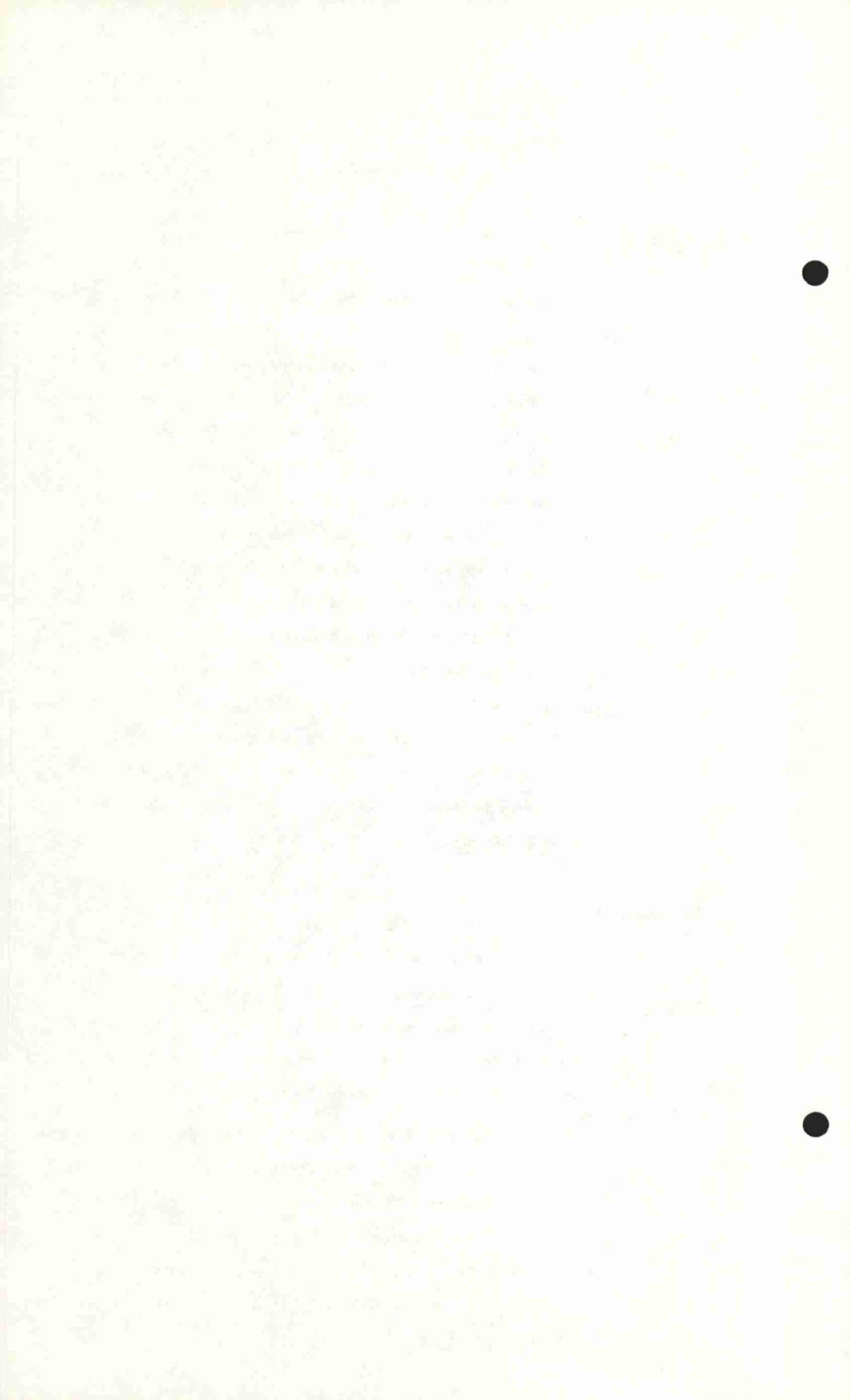
LES PRODUCTIONS EN SERRE(tomate et concombre)I- SITUATION:

En 1973, 178 producteurs de tomates et de concombres en serre se partageaient au Québec, une superficie de 1.5 million de pieds carrés, l'équivalent de 34 acres répartis comme suit: 24 acres en tomate et 10 acres en concombre. 58 de ces producteurs étaient localisés dans la région 7, 45 dans la région 10 et 23 dans la région 6. Malgré sa production locale, le Québec est actuellement dans une position déficitaire en légumes de serre. En effet, notre production de tomates en serre se situe à 2 millions de livres par année alors que nos importations atteignent 15 millions (\$ 8 millions); c'est dire que notre degré d'auto-suffisance dépasse à peine 10%. Notre approvisionnement local en concombre de serre demeure tout aussi faible: nos 150,000 douzaines répondent seulement à 8% de nos besoins. Nous devons importer 1.8 million de douzaines (11 millions de livres pour une valeur de \$3.5 millions) pour combler ce déficit.

II- PROMOTION:

La production de légumes en serre est possible au Québec et elle peut être concurrentielle, mais elle demeure insuffisante à l'heure actuelle. Aussi faut-il favoriser une augmentation de nos rendements et de nos superficies en serre. Les modes de promotion à retenir sont les suivants:

- 1) Faciliter le crédit aux producteurs compétents tout en laissant une porte ouverte aux débutants qui veulent obtenir de petits crédits pour démarrer et faire leurs preuves. Mettre aussi en vigueur les prêts hypothécaires à 90% du capital investi. Pour réaliser ces objectifs,



un représentant du Service des Productions végétales devra faire valoir le point de vue horticole devant les organismes de crédit concernés.

- 2) Formation technique des producteurs par des cours pratiques.
- 3) Montage audio-visuel pour les spécialistes.
- 4) Encourager une mise en marché ordonnée en ce qui a trait à la qualité du produit et à l'emballage.
- 5) Publication d'un bulletin technico-économique
- 6) Promotion des produits de serre du Québec à travers les médias d'information.

III- ZONES:

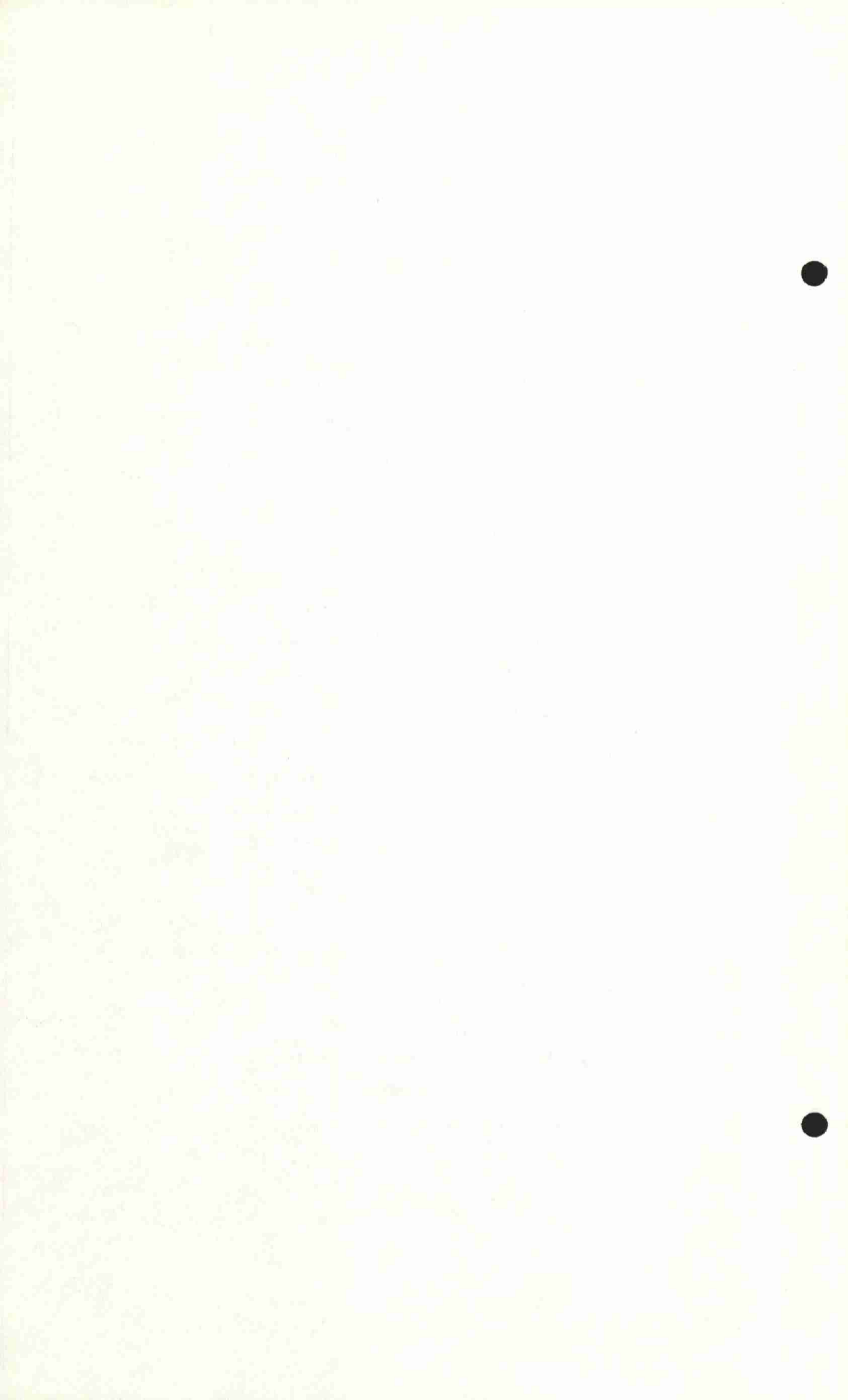
Dans un premier temps, il faudrait produire dans toutes les régions et diriger la production vers divers modes d'écoulement en commençant par la vente directe pour ensuite rejoindre les épiceries. Dans un deuxième temps, étant donné que les chaînes de magasin préfèrent s'approvisionner à un seul endroit pour ensuite assurer elle-même la distribution, il nous faudrait encourager la création de centres d'envergure près des agglomérations urbaines importantes.

IV- TECHNIQUES:

Il nous faut poursuivre la recherche particulièrement dans les domaines suivants:

- 1) culture sur milieux artificiels
- 2) variétés plus productives à l'automne
- 3) fertilisation et protection
- 4) sources d'énergie moins coûteuses
- 5) génie
- 6) programmation des cultures

.../...



- Le peu de technicité des producteurs est à corriger par la vulgarisation et la diffusion des techniques à travers un feuillet et par des cours pratiques à leur intention. A ce propos, il faudrait insister sur la désinfection du milieu, facteur essentiel au développement normal des plants.
- Le besoin d'une analyse foliaire rapide se fait de plus en plus pressant. Seulement, il faudrait bien roder le système avant de le mettre à la disposition des producteurs et même charger un montant assez élevé pour chaque analyse afin d'éviter les abus.

V- DEBOUCHES:

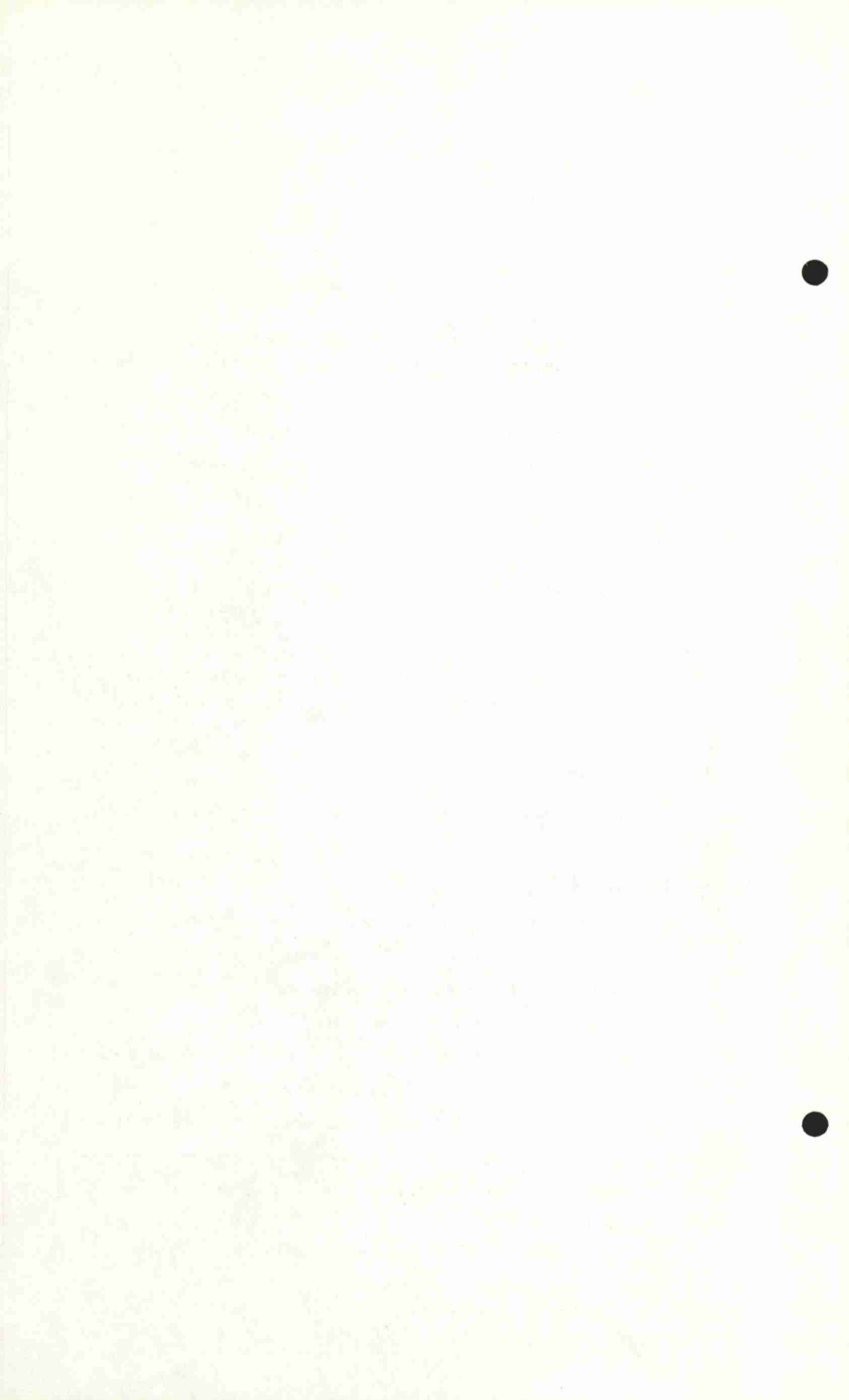
- Tomate: le marché frais à l'automne (octobre, novembre et décembre) et au printemps (avril, mai, juin, juillet).
- Concombre: Le marché frais au printemps seulement pour le moment du moins (avril, mai, juin, juillet).

VI- TRANSFORMATION:

Rien à signaler puisque le marché frais demeure le seul débouché.

VII- MISE EN MARCHÉ:

Dans un premier temps, nous devons chercher à satisfaire les besoins aux niveaux local et Régional par la vente directe et la vente aux épiceries. Par la suite, afin de répondre aux besoins des chaînes ou des grossistes, il nous faudra organiser des centres à production importante et mettre en place un bureau de mise en marché afin d'assurer la disponibilité du produit ainsi que la régularité d'approvisionnement. L'organisation de postes de classification et de vente et le regroupement des producteurs compléteraient notre action au niveau de la mise en marché.



VIII- IXVolume de production et valeur à la ferme

	<u>Tomate</u>	<u>Concombre</u>
- <u>En 1973</u>		
- Superficies	24 acres	10 acres
- Valeur à la ferme	\$1.44 million	\$330,000.00
- Degré d'auto-suffisance	10%	8%
- Superficies nécessaires à l'auto-suffisance à 100%	150 acres	90 acres
- <u>Objectif pour 1979</u>		
- Superficies	70 acres	40 acres
- Valeur à la ferme	\$4.20 millions	\$1.33 million
- Degré d'auto-suffisance	45%	45%
- <u>Objectif pour 1982</u>		
- Superficies	100 acres	60 acres
- Valeur à la ferme	\$ 6.00 millions	\$2.00 million
- Degré d'auto-suffisance	65%	65%

X- INTERVENTION DE L'ETAT:1) Service des Productions Végétales:

- Engagement d'un spécialiste de la production en serre
\$15,000.00

- Organisation de rencontres périodiques avec les producteurs de chaque région. Ces journées d'information technique faciliteraient l'amorce à l'organisation du regroupement pour une meilleure mise en marché.

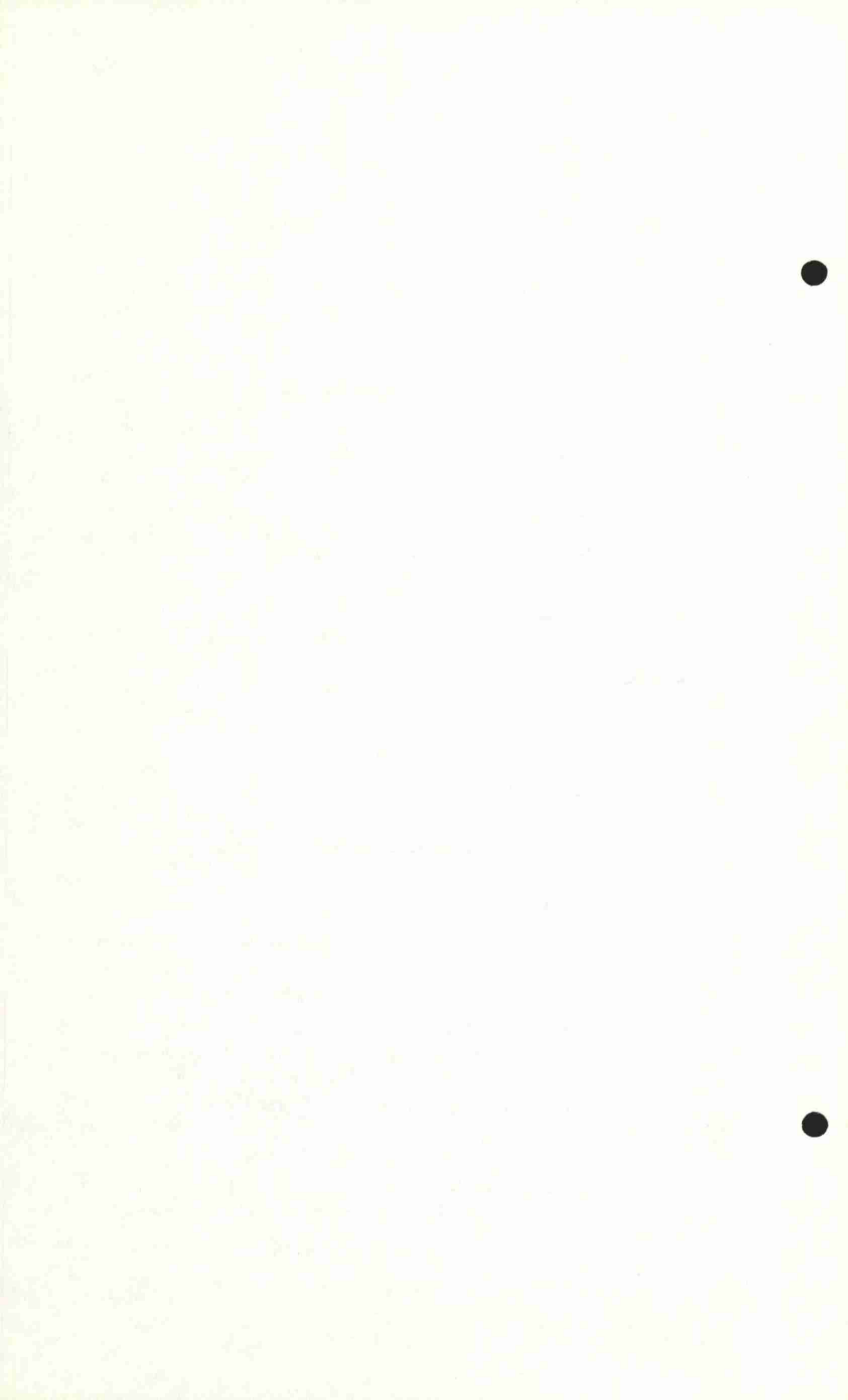
Promotion, achat de matériel de démonstration, mise en place d'essais comparatifs, achat d'appareils de données (ph. gaz carbonique, insolation, carences minérales...)

\$10,000.00

2) Service de la Mise en Marché:

- Contribution à l'emballage; abolition de la taxe sur le combustible et sur les matériaux; organisation de centres de classification et d'entreposage.

.../...



3) Service de la Recherche:

Afin de poursuivre la recherche dans les domaines mentionnés au chapitre "Techniques", les crédits suivants devront être alloués:

1 chercheur	\$ 15,000.00
1 technologiste	\$ 8,000.00
1 employé-manuel	\$ 7,000.00
1 secrétaire-documentaliste	\$ 6,000.00
Matériel	\$ 9,000.00

4) Crédit agricole

Compte tenu que nous avons déjà plus de quarantes acres en production, l'augmentation des superficies nécessaire pour satisfaire 45% du marché en 1979, 65% en 1982, est de 15 acres par année c'est-à-dire l'équivalent d'environ 225 serres par année.

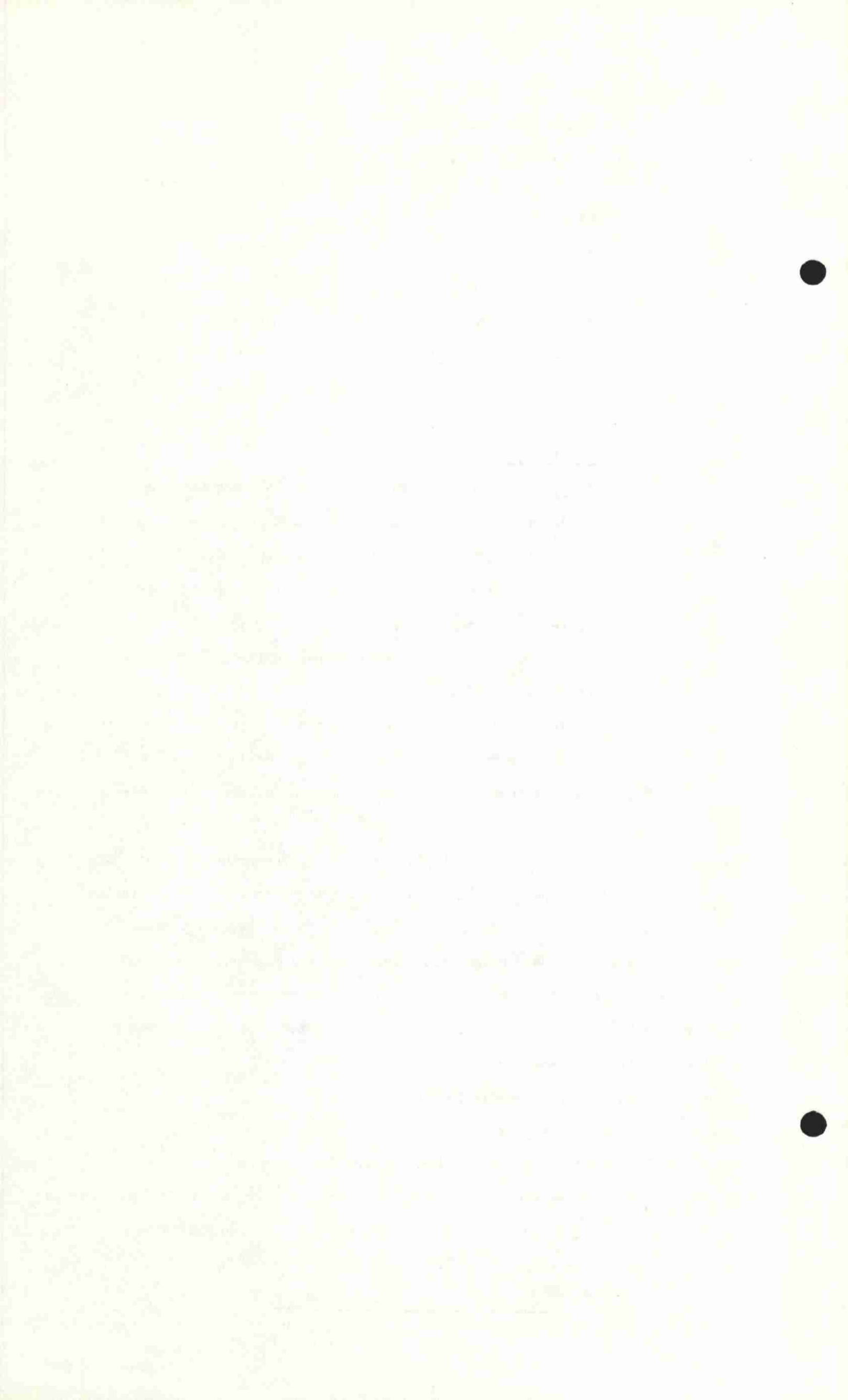
Ainsi nous aurons plus de 110 acres en 1979 et 160 acres en serre en 1982.

Il faut évidemment que les producteurs aient accès à des crédits suffisants: prêts hypothécaires de 85 à 90% du capital investi pour la construction de serre maraichères.

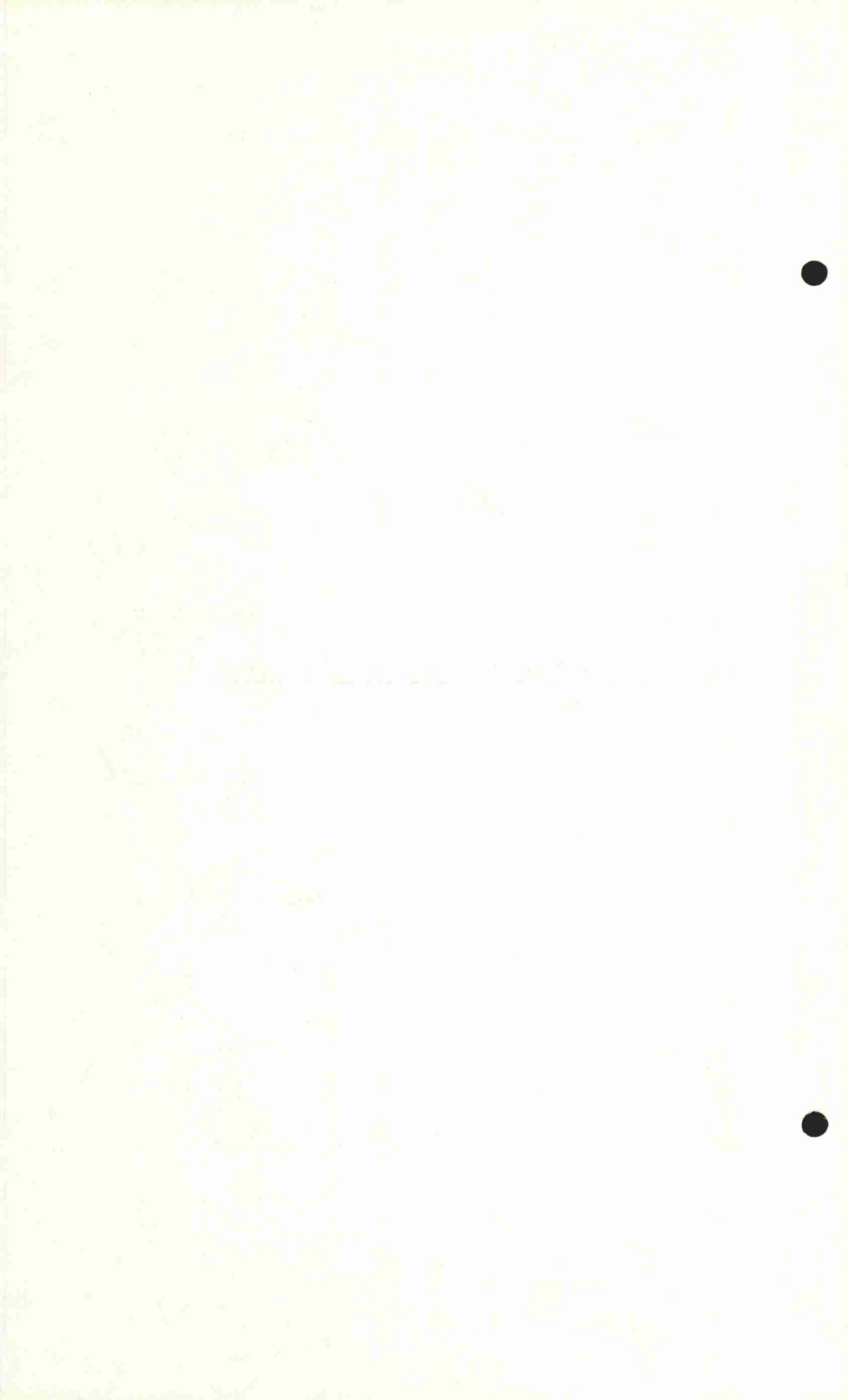
Le développement de la production en serre, nouveau secteur de l'horticulture québécoise, dépend largement de l'action gouvernementale. L'ouverture du crédit à la production en serre et la somme de \$92,000.00 versée à la Recherche et au Service des Productions Végétales sont nécessaires à la réalisation de l'objectif visé. Ainsi 225 serres seront construites à chaque année et rapporteront à la ferme du Québec des revenus bruts de \$900,000.00 par année selon l'estimation suivantes:

- \$60,000.00 l'acre pour la tomate en serre
- \$30,000.00 l'acre pour le concombre américain
- \$70,000.00 l'acre pour le concombre européen

Notre production de tomates en serre atteindra enfin une valeur de \$4.2 millions en 1979 et \$6 millions en 1982, alors que notre production de concombre en serre vaudra \$1.3 millions en 1979 et \$2 millions en 1982.



L A T O M A T E D E C H A M P



LA TOMATE DE CHAMP

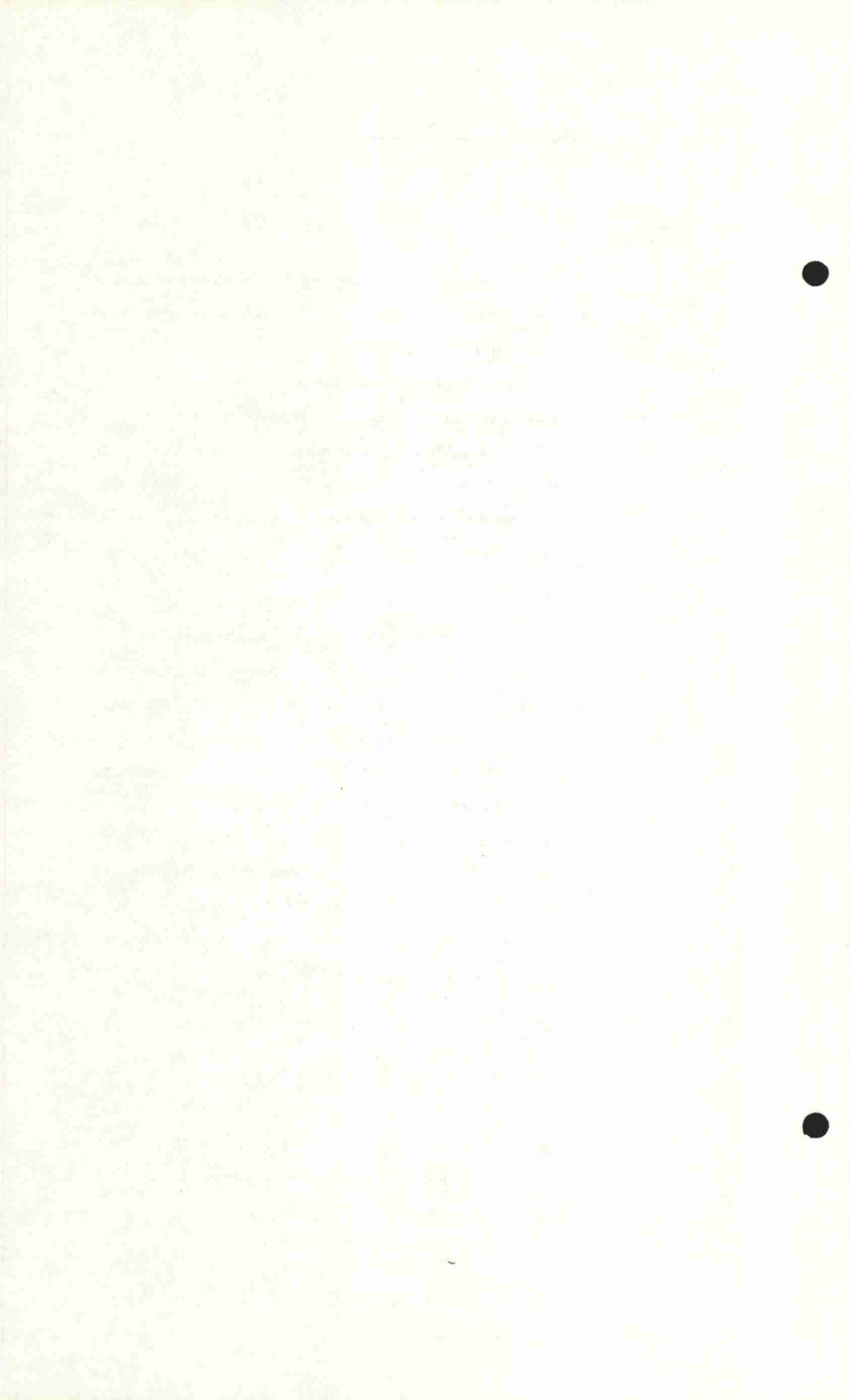
I- SITUATION:

- Il est très difficile de présenter des chiffres précis sur la production de tomates de champ, étant donné le morcellement actuel de l'offre. Les coopératives ne peuvent rassembler qu'un faible pourcentage de l'ensemble de la production pour le marché frais, alors qu'un nombre beaucoup trop élevé d'acheteurs continuent d'opérer individuellement. D'autre part, la production québécoise de tomates pour la conserve a considérablement diminué depuis une vingtaine d'années.
- D'après les données statistiques de 1968-73, environ 3,000 acres sont consacrés au Québec à la production de tomate pour le marché frais; la production globale serait en moyenne de 21.5 millions de livres par année. D'une façon générale, la situation est la suivante: nous sommes plus ou moins auto-suffisants de la fin juillet à la mi-octobre, selon les années; durant les autres mois, nous devons compter sur les importations puisque la production locale de tomates en serre ne réussit pas à combler les déficits. Il faut enfin ajouter qu'environ 1,000 acres de tomates destinées à la transformation nous donnent une production annuelle approchant 10 millions de livres.

II- PROMOTION:

Il y a certes place pour une forte augmentation de nos superficies en serre. Le programme de promotion doit donc viser à accroître la production hors-saison, période durant les autres laquelle nous sommes très déficitaires.

.../...



Il faudrait avant tout un bulletin sur la production de tomate de champ et un autre sur la culture en serre.

III- ZONES:

Selon les statistiques 1972-73, 85% de nos superficies en tomates pour le marché frais sont situées dans les Régions 6, 10 et 7, alors que les Régions 6, 10, 7, 4, 2, et 8 englobent 98% de nos serages.

Région 6:	950 acres	Région 4:	183 acres
Région 10:	899 acres	Région 2:	113 acres
Région 7:	824 acres	Région 8:	101 acres
	<u>2673</u>		<u>397</u>

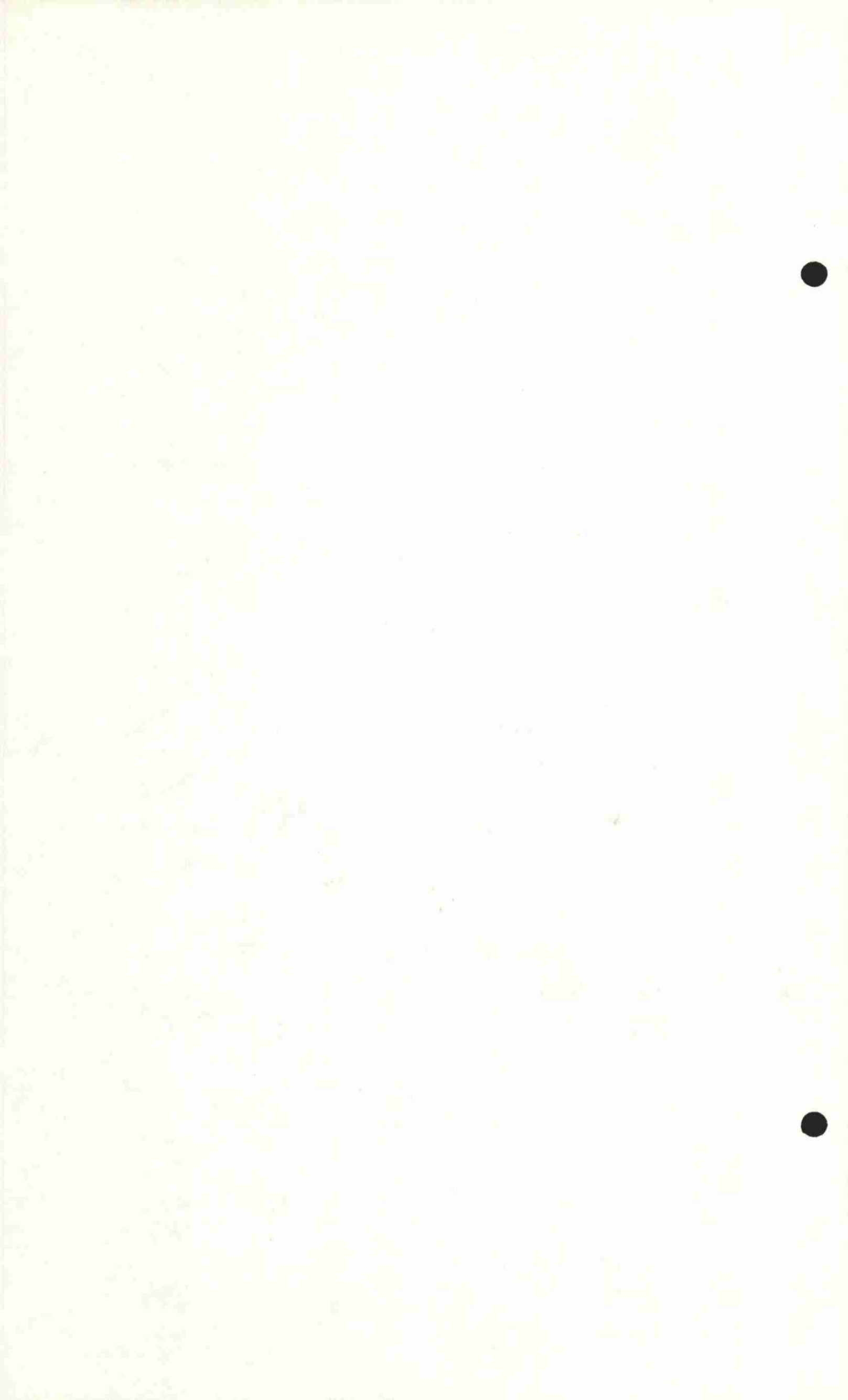
Les régions au sud et au sud-est de Montréal sont les plus favorables à la production destinée aux conserveries. En particulier, les localités situées près du Lac Champlain sont avantagées au point de vue du climat.

VI- TECHNIQUES:

Les sujets sur lesquels devraient s'orienter les recherches techniques sont les suivants:

- création de variétés hâtives et adaptation des techniques de production: par exemple l'augmentation de la portion "acide phosphorique" dans le niveau de fertilisation pourrait dans certains cas hâter la maturité.
- plusieurs essais régionaux ont démontré qu'il est possible dans les régions sud et sud-est de Montréal, d'avoir des rendements à l'acre allant jusqu'à 20 et même 23 tonnes de tomates. Il nous faudrait maintenant créer des variétés de couleur rouge attrayante, à fort rendement et à croissance déterminée pour satisfaire aux exigences de la récolte mécanisée.

.../...



V- DEBOUCHES:

A l'heure actuelle, la production hors-saison pour le marché frais représente le principal débouché à exploiter. Eventuellement, avec la création de variétés propres à la transformation la production pour l'usinage pourrait prendre de l'importance et représenter pour certains agriculteurs un revenu d'appoint intéressant.

VI- TRANSFORMATION:

Quelques petites et moyennes entreprises continuent de mettre en conserve des tomates du Québec. Les possibilités de développer cette industrie sont cependant reliées à la création de variétés de tomate appropriées.

Tout le secteur des jus de légumes mixtes, encore inexploité au Québec, mérite notre attention. A chaque année, nous avons des quantités importantes de produits ayant d'excellentes valeurs nutritives, mais qui sont déclassés étant donné leur apparence extérieure. Plusieurs de ces espèces horticoles comme la tomate, la carotte, la betterave, etc... se prêteraient bien à la fabrication commerciale de jus en conserves ce qui pourrait signifier pour les producteurs un revenu supplémentaire intéressant.

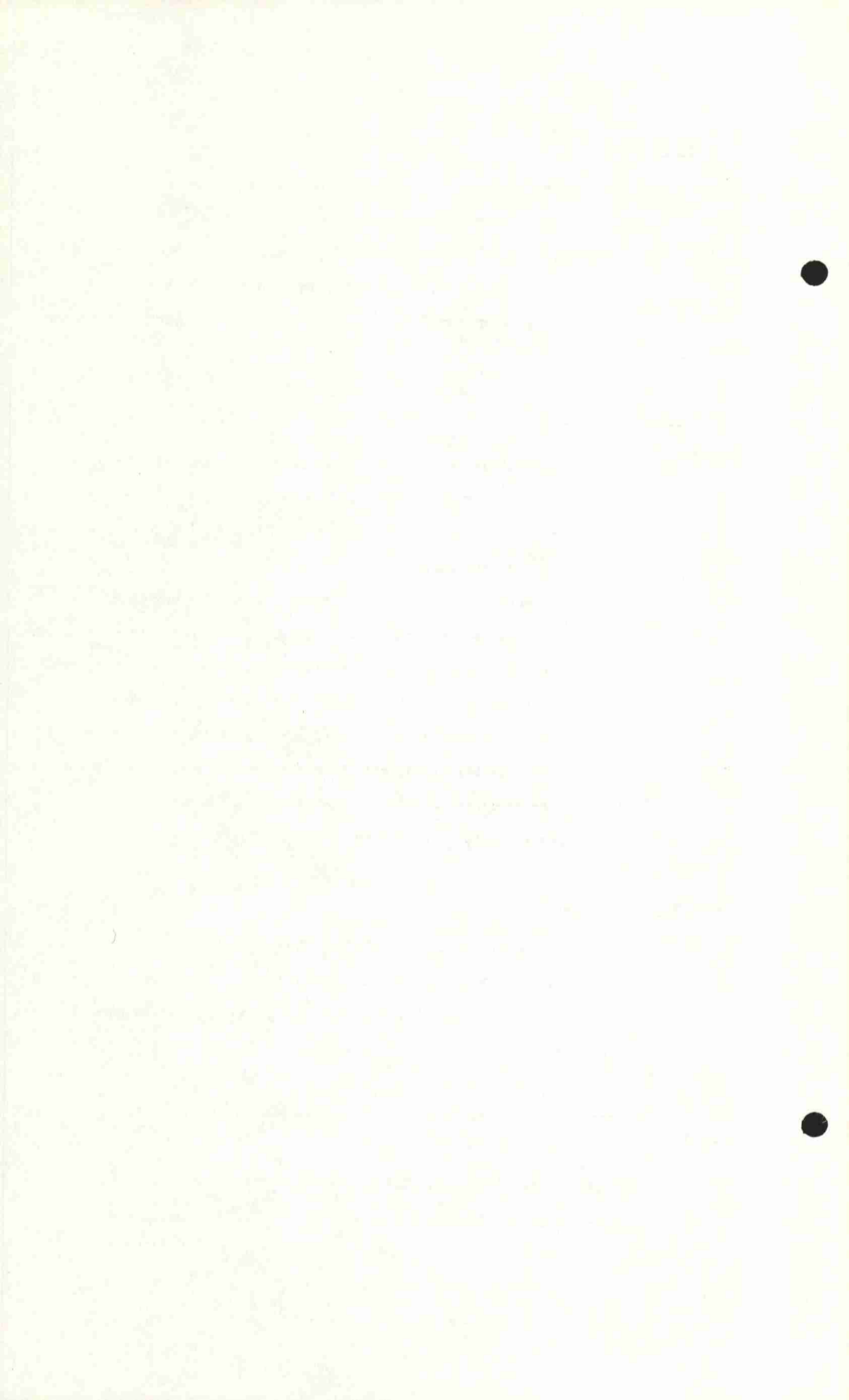
VII- MISE EN MARCHE:

Le regroupement de l'offre est à la base d'une mise en marché ordonnée. Il est ainsi possible d'intéresser les grossistes et les chaînes de magasin en leur garantissant la qualité et la régularité des produits.

La création de plants conjoints pourrait de plus faire échec au marchandage individuel qui se fait trop souvent au détriment du producteur.

Il faut aussi un véritable service d'information sur les prix et le marché en général.

.../...



VIII- VOLUME DE PRODUCTION:

Notre volume actuel de production satisfait assez bien nos besoins en tomates pour le marché frais durant les mois d'août, septembre et une partie d'octobre. En période hors-saison, la situation est très différente; dans une autre partie du programme horticole, celle consacrée aux productions en serre (tomate et concombre), nous précisons cette situation.

Si les objectifs de recherche sur les variétés sont réalisés, il y aura lieu d'ici quelques années de promouvoir la production de tomates pour l'usinage pour ainsi prendre une part plus considérable du marché.

IX- VALEUR À LA FERME:

Les quelque 3,000 acres en production pour le marché frais rapportent annuellement à la ferme québécoise des revenus bruts d'environ \$ 1.4 million selon les statistiques 1968-73.

Les superficies de 1,000 acres en tomates de transformation représentent une valeur globale à la ferme de \$ 200,000.00 .

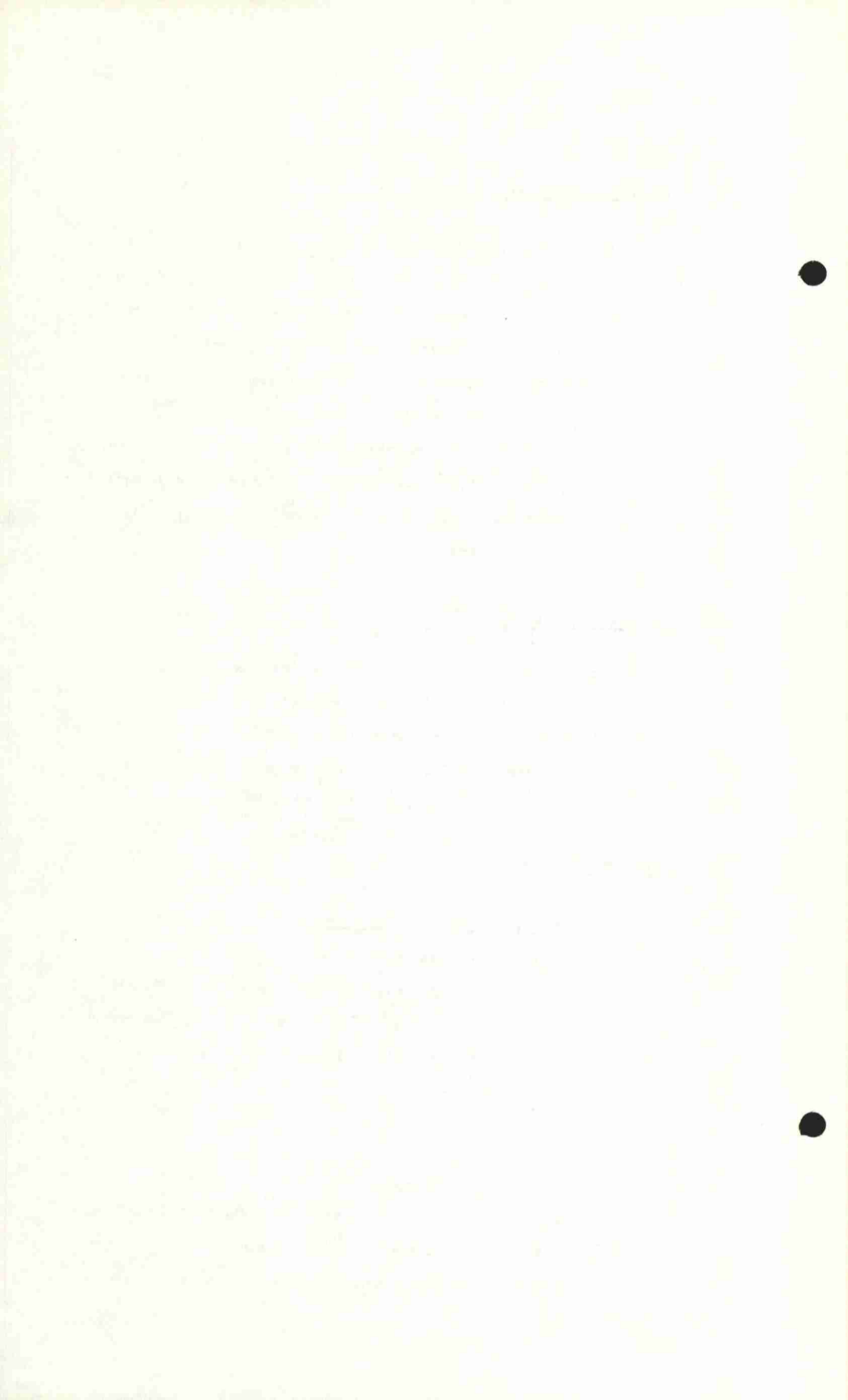
X- INTERVENTION DE L'ETAT:1) Recherche (mise au point technique):

Les sujets de recherche sont mentionnés à la section 4 "Techniques". Bien que les Service de la Recherche ait déjà entrepris le travail, l'engagement d'étudiants durant l'été s'avère nécessaire à la poursuite du programme de mise au point technique.

\$ 4,000.00 par été

2) Aide à l'emballage:

Afin de créer des volumes susceptibles d'intéresser les grossistes et les chaînes de magasins, une aide de \$0.20 les 100 livres par exemple, pourrait être accordée aux producteurs



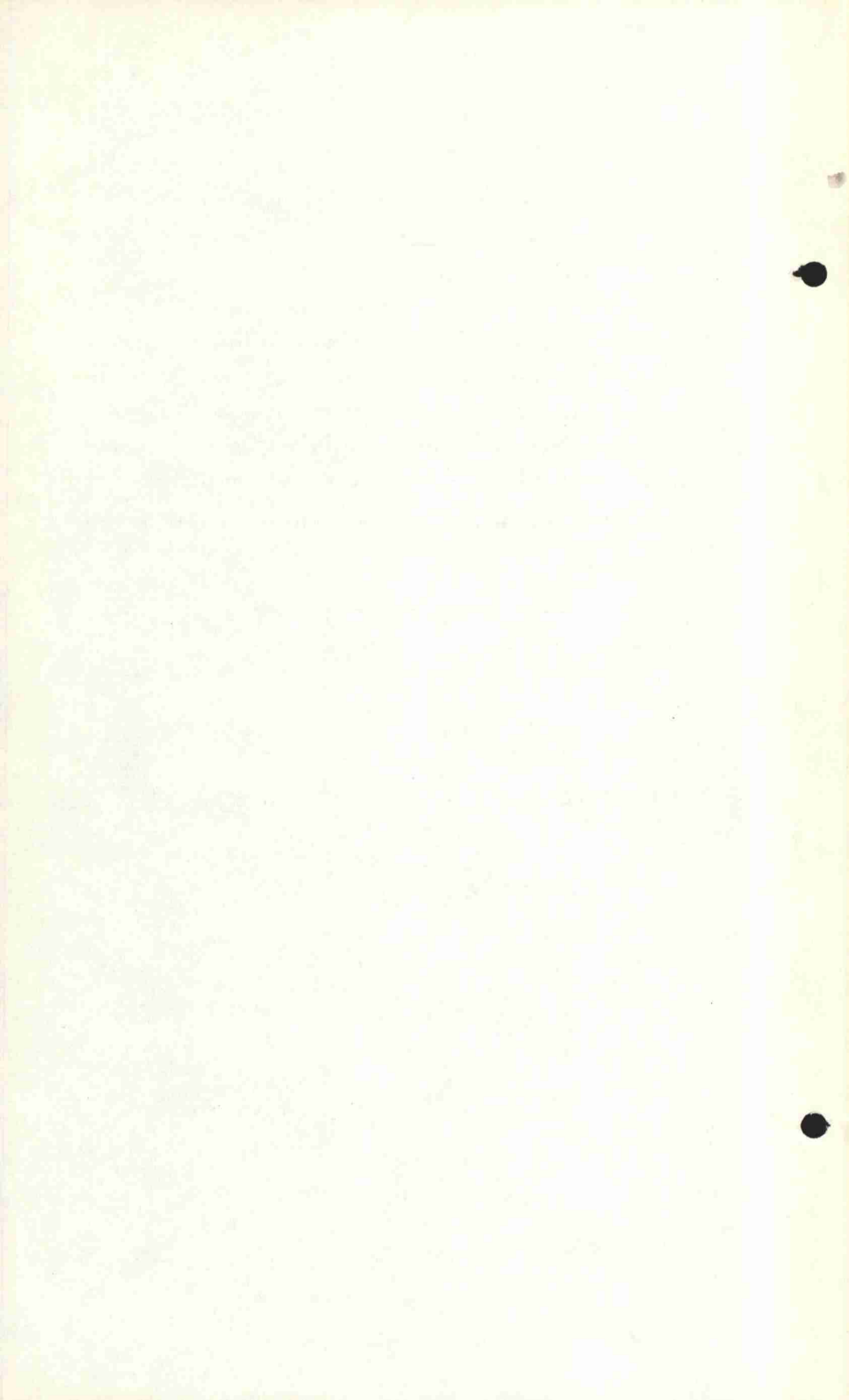
de tomates ayant recours aux services d'un centre d'emballage.

10 millions livres passant par le centre d'emballage

X \$0.20 par 100 livres

\$ 20,000.00 par année

Cet investissement gouvernemental de \$24,000.00 par année profiterait sûrement à la production de tomates de champ, secteur important de l'horticulture du Québec, d'une valeur annuelle de \$1.6 million: l'incitation à utiliser les services du centre d'emballage bonifierait la mise en marché des produits frais, et la création de variétés nouvelles devrait permettre d'allonger la saison de production et de développer le secteur transformation.



Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 433 018